



MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1995

No 36139 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Suisse

Lex Friedrich à la carte

Les cantons qui le souhaitent doivent bénéficier d'une application plus souple de la Lex Friedrich, qui restreint l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. En adoptant deux motions dans ce sens, le Conseil des Etats répond aux vœux d'une majorité de la Suisse latine.

Page 4

Hockey sur glace

Une fête gâchée

Le HCC et Thurgovie ont partagé l'enjeu (2-2) hier au soir aux Mélézes. Si ce choc entre réunissait tout les ingrédients pour déboucher sur un spectacle de choix, la fête a malheureusement été gâchée par un trio arbitral qui a cru bon de vouloir voler la vedette aux acteurs. Dommage...

Page 11

Magazine

Le patrimoine mondial s'enrichit

Page 33

Tempo

Compilations à gogo

Page 35

Programmes radio-TV

Page 39

Fermes du Jura neuchâtelois et des Franches-Montagnes

Une histoire différente

Page 40

Travail de nuit et recherche aux Chambres fédérales

Ça diverge!

Comme on pouvait le craindre, le Conseil national n'a pas suivi le Conseil des Etats, hier, à propos des crédits à la recherche. Dans le cadre du budget 1996 de la Confédération, il a accepté de couper 14,7 millions dans les programmes prioritaires de recherche, dont celui concernant les micro- et nano-systèmes (MINAST), auquel Neuchâtel est étroitement associé.

Importante divergence, également, dans la révision de la loi sur le travail. C'est le Conseil des Etats, cette fois, qui refuse l'introduction d'un article sur la compensation du travail de nuit par un congé supplémentaire. Une divergence qui, si elle persiste, nécessitera la convocation d'une conférence de conciliation. Par ailleurs, on craint un troisième blocage, au sujet des crédits pour les routes nationales...

Page 4



OPINION

Election grotesque

Sont-ils sots, ces gougnaftiers, qui confondent l'élection des conseillers fédéraux avec une partie de football!

Tout à l'attention d'un fait divers excitant, les voici à faire les scores du Sport-Toto de l'Assemblée fédérale...

Mais les deux Chambres réunies pour l'occasion font-elles beaucoup mieux en comptant leurs voix avec parcimonie pour l'un et sans réserve pour l'autre candidat au gouvernement...

Il y a là quelque chose de tout simplement grotesque quand on compare entre eux les résultats de ces élections au second degré, tous les quatre ans, tant la cote peut varier pour un même conseiller.

A l'évidence, le système doit changer, tout le monde le pense, nombreux sont ceux qui le disent mais on n'en est qu'aux réformettes.

Depuis 1848, seuls deux conseillers fédéraux n'ont pas été réélus, et l'un d'eux en était si assuré que le jour fatidique il est parti à la chasse au Gurten.

Le Conseil fédéral vit dans la continuité depuis 147 ans. En tant que tel, il ne quitte jamais ses fonctions. Il n'a jamais été remplacé dans son ensemble. Il ne peut pas être renversé. Chaque membre du Collège se retire individuellement selon son libre arbitre ou, plus rarement, sous la pression de son parti!

Donc à quoi bon cette mascarade quadriennale du moment qu'elle est sans conséquences? Quand l'Assemblée fédérale aura le courage de son opinion momentanée et sortira un carton rouge à l'adresse d'un candidat, on pourra dire que la singerie a pris fin. Mais une telle éviction serait une profonde injustice en vertu du principe de collégialité qui règle la respiration du gouvernement: pas d'un seul cœur mais d'un seul souffle!

On chercherait en vain une disposition précise régissant les règles de collégialité gouvernementale si ce n'est l'article 103 de la Constitution: «Les affaires du Conseil fédéral sont réparties par départements entre ses membres. Les décisions émanent du Conseil fédéral comme autorité.» Pour laconique que

soit la disposition, elle est simple, claire et précise: le Conseil fédéral décide.

Alors, quand on attribue à l'un(e) ou l'autre membre du gouvernement l'échec d'un projet, on fait fi du principe de collégialité, attendu que toute proposition gouvernementale est nécessairement collégiale.

Notre système a ceci de particulier que nous n'éliions pas un gouvernement mais des conseillers fédéraux, individuellement, qui ensuite forment un gouvernement et définissent une politique gouvernementale.

En fait, l'administration établissait l'inventaire des grands problèmes et des priorités. Le tout montait au Conseil fédéral. Quelque chose a changé: désormais, c'est le Conseil fédéral qui décidera des priorités et qui invitera l'administration à exécuter ses choix, enfin!

Ce qui doit fondamentalement changer dans le système est simple. Le Conseil fédéral doit disposer des «outils» pour faire son métier, c'est-à-dire conduire une réflexion politique sur les grands problèmes et négocier en son sein des solutions qui deviennent des décisions gouvernementales. Pour cela, le Conseil fédéral a besoin de temps. Il doit être déchargé de trop lourdes tâches de gestion.

Le nombre de voix qu'obtiendront ce matin les sept candidats et candidate n'a aucune importance. S'attarder sur ce fait divers permet, une fois de plus, d'esquiver le vrai problème à résoudre rapidement: doter la Suisse d'un système gouvernemental adapté aux prochaines décennies et non pas attendre avec confiance que le futur soit la continuation du présent.

Gil BAILLOD

Post-scriptum: comme celui de chacun d'entre nous, le cœur de M. Delamuraz est un muscle. Une légère obstruction a imposé à ce muscle des efforts supérieurs à la moyenne. Il s'en trouve d'autant mieux entraîné. Avec une nouvelle valve, ce muscle surentraîné va pouvoir exercer sa fonction avec vigueur et humanité, n'en déplaise à l'extrême droite zurichoise et ses laquais de boulevard. (Bd)

Pilotes libres

Les Serbes de Bosnie ont attendu l'avant-veille de la signature à Paris des accords de Dayton pour libérer hier les deux aviateurs français qu'ils détenaient depuis trois mois et demi, une captivité qui, selon la France, mettait «en danger» le bon déroulement de la conférence de Paris et l'ensemble du processus de paix.

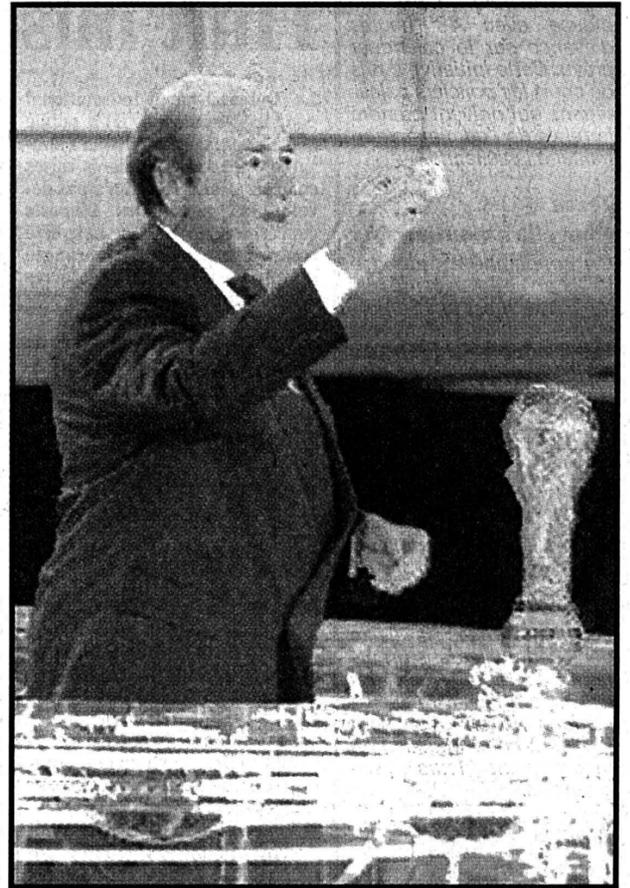
Le capitaine Frédéric Chiffot et le lieutenant José-Manuel Souvignat, qui ont eu tous deux 29 ans pendant leur détention, ont été libérés en début d'après-midi à Zvornik, une ville tenue par les Serbes dans le nord-est de la Bosnie, non loin de la frontière avec la Serbie.

La semaine dernière, les autorités françaises avaient «exigé» des informations sur le sort des deux pilotes avant dimanche 10 décembre à minuit, faute de quoi la France menaçait de «frapper» les Serbes de Bosnie et d'en tirer les «conséquences appropriées». (ap)

Page 2

Football - Tirage de la Coupe du monde 98

Suisse: tirage heureux



Sepp Blatter

Le secrétaire général de la FIFA, par l'intermédiaire des mains de Just Fontaine et de George Weah, n'a pas été trop «méchant» envers son pays: la Suisse a en effet hérité de la plus faible des têtes de série, la Norvège, dans le groupe 3. Elle affrontera par ailleurs la Finlande, la Hongrie et l'Azerbaïdjan. (Keystone-AP)

Page 15



Birdy
de Alan Parker

Dimanche 31 décembre 1995
à 10 heures
Cinéma Plaza

Entrée Fr. 7.-



Nouvelles manifestations dans toute la France

Pas d'essoufflement!

Baroud d'honneur ou nouvelle crête de la déferlante du mécontentement? Les manifestations d'hier en France ont battu tous les records d'affluence, non seulement à Paris, Marseille, Lyon ou Bordeaux, mais aussi dans la plupart des villes de moyenne importance alors que la CGT a appelé à une nouvelle manifestation samedi, mot d'ordre auquel devraient aussi se joindre au moins les enseignants de la FSU. FO doit réunir mercredi son bureau confédéral pour «examiner les conditions permettant d'accentuer la mobilisation».

Pour la centrale de Marc Blondel, «la balle est dans le camp du premier ministre et du patronat, ce qui nécessite des annonces rapides de la part du gouvernement marquant un réel dégel». Les arrêts de travail dans les services publics ont connu une nouvelle recrudescence, notamment dans les écoles, sans atteindre toutefois la mobilisation de la grève de jeudi dernier, alors que les transports publics – au premier rang desquels la SNCF – demeurent souvent paralysés à 100%.

SÉRÉNITÉ

On affichait pourtant une certaine sérénité dans l'entourage d'Alain Juppé, même si des députés de la majorité n'ont pas caché leur préoccupation. De source gouvernementale, on faisait état d'«informations encourageantes» sur une possible re-

prise du travail dans les prochains jours à la SNCF. Les cheminots, ainsi que le personnel de la RATP, ont reçu des assurances écrites du premier ministre quant à la préservation de leurs régimes spéciaux de retraite. A l'Assemblée nationale, le premier ministre – qui a mis en doute qu'il y ait eu des centaines de milliers de manifestants dans Paris – a déclaré que la réforme de la Sécurité sociale «va entrer en application progressivement et dans la concertation». Pourtant, malgré l'optimisme gouvernemental, rien n'indiquait hier soir que l'on soit à la veille d'un reflux.

En attendant que la concertation entamée notamment avec le médiateur Jean Mattéoli porte ses fruits, les assemblées générales de mercredi matin devraient indiquer l'état d'esprit des grévistes et notamment si l'optimisme gouvernemental est fondé. En attendant, la parole était à la rue, hier. Force ouvrière estimait à 1.300.000 le nombre de manifestants (la moitié selon la police).

C'est Marseille qui aura incontestablement symbolisé la force et l'unité du mouvement actuel, la grande manifestation dans la cité phocéenne ayant été ouverte par des militants de la CGT et de FO, main dans la main. Quarante-cinq mille manifestants étaient présents selon la préfecture, au moins 130.000, selon les organisateurs.

A Paris, la manifestation a réuni 61.000 personnes selon la Préfecture de police, 200.000 selon les syndicats. Le secrétaire général de la CGT, Louis Vianet, présent dans le cortège aux côtés de Marc Blondel, a posé le retrait du plan Juppé sur la Sé-



Paris

MM. Juppé et Chirac ont été la principale cible des manifestants. (Keystone-AP)

curité sociale comme préalable «indispensable» à de véritables négociations. Le leader de Force ouvrière a estimé pour sa part que «la grève ne s'arrêterait pas comme cela».

Affluence exceptionnelle donc un peu partout, plus forte que lors de la précédente «journée d'action» jeudi dernier.

DÉBRAYAGES

Sur le front des grèves, les débrayages ont été nombreux dans les transports aériens, particuliè-

rement de la part des contrôleurs aériens. A France-Télécom, la direction comptait 35% de grévistes. Ils étaient officiellement 14,6% des postiers, 7% dans les hôpitaux, 31% au total dans la Fonction publique, selon le ministère, c'est à dire le même nombre que jeudi dernier.

Dans les écoles, le Syndicat national des instituteurs donnait le chiffre de 70 à 80% de grévistes, la moitié des écoles étant fermées, ce qu'il qualifiait d'«exceptionnel». (ap)

Génocide devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda

Huit mises en accusation

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) a publié hier, à son siège d'Arusha (Tanzanie), ses huit premières mises en accusation. Mais il n'a pas dévoilé les noms des suspects concernés. En Suisse, l'enquête contre une personne soupçonnée d'avoir participé aux massacres se poursuit.

Au cours d'une conférence de presse, le greffier du TPR, An-

dronico Adede, a annoncé que la première mise en accusation du TPR visait des massacres commis sur quatre sites différents entre avril et juin 1994. Le procureur du TPR, Richard Goldstone, a précisé que les huit suspects étaient poursuivis pour génocide et crimes contre l'humanité.

Les identités de ces personnes n'ont pas été révélées à la demande d'un des six juges du

TPR, Mme Navanethem Pillay. Le secret est maintenu afin de pas «faciliter la fuite» de ces personnes, a expliqué M. Goldstone.

Les actes d'accusation ont été envoyés aux gouvernements des pays où les huit personnes résident apparemment. Les gouvernements concernés sont tenus par l'ONU de livrer les suspects au TPR. Le juge Goldstone a estimé que les premiers procès

pourraient commencer dans six à huit semaines.

D'autres mises en accusation seront publiées en mars. Elles visent notamment des personnes détenues en Belgique et en Zambie. Le bureau du TPR procédera en janvier aux «exhumations de fosses communes», en relation avec les premières mises en accusation du TPR.

(ats, afp, reuter)

Mexique

Rien de suspect

Le procureur général du Mexique a indiqué lundi qu'il n'avait pas reçu de la part de Berne une liste de 50 hauts fonctionnaires mexicains possédant des comptes bancaires en Suisse. Le procureur a ainsi démenti les affirmations du Parti de la révolution démocratique (PRD, centre-gauche).

Le président du PRD avait déclaré dimanche que le procureur de la Confédération suisse, Carla del Ponte, avait remis au procureur général du Mexique une liste de fonctionnaires titulaires en Suisse de comptes «suspects». Selon le PRD, le problème de ces comptes bancaires «va bien au-delà de la famille de l'ex-président et affecte, selon lui, tout le système politique mexicain corrompu».

Les autorités mexicaines ont saisi jeudi dernier des propriétés immobilières appartenant à Raul Salinas, frère de l'ex-président mexicain Carlos Salinas. (ats, afp)

Lettre piégée

Helmut Kohl visé

Une lettre piégée adressée au chancelier allemand Helmut Kohl a explosé lundi soir au centre de tri d'Hennigsdorf, un quartier de Berlin. Il n'y a pas eu de blessé, a annoncé hier le porte-parole du parquet fédéral de Karlsruhe Rolf Hannich.

La lettre n'était pas affranchie et ne portait aucune adresse d'expéditeur. Elle a explosé, lorsqu'un employé de la poste l'a déposée dans un casier. Lors de l'examen des restes de l'engin, une deuxième explosion s'est produite.

Les enquêteurs n'excluent pas que des employés de la poste aient pu apercevoir les expéditeurs de la lettre.

Immédiatement avertie, la chancellerie a fait savoir que des procédures de sécurité empêchaient une telle lettre d'arriver à son destinataire. Le parquet fédéral s'est saisi de l'enquête. Il ne disposait hier d'aucun indice sur le ou les fabricants de la lettre. (ats, afp)

Chine

Presse non grata

La Chine a refusé hier aux journalistes étrangers l'accès au procès «public» de Wei Jingsheng aujourd'hui. De nouvelles voix se sont élevées à l'étranger pour exiger la libération immédiate du plus célèbre dissident chinois.

Toutes les autorisations permettant d'entrer dans le tribunal «ont déjà été distribuées», a déclaré un porte-parole de la première Cour intermédiaire de Pékin. Les autorités ont annoncé que le procès serait «ouvert» aux personnes en ayant fait la demande. Aucun des nombreux diplomates étrangers qui se sont immédiatement inscrits sur les listes du tribunal n'a cependant reçu de notification.

Le porte-parole du Ministère chinois des Affaires étrangères, Chen Jian, a déclaré qu'il ne pouvait pas expliquer les raisons de cette apparente exclusion de la presse étrangère. Selon lui, son département a transmis toutes les demandes. (ats, afp)

Paris

Logements à vendre

Le maire de Paris, Jean Tiberi, a annoncé hier sa décision de vendre un tiers des logements du patrimoine privé de la ville. Les autres seront confiés à la gestion d'organismes sociaux (HLM). Cette décision fait suite à des révélations concernant des logements municipaux loués à bas prix à des élus, dont Alain Juppé.

M. Tiberi tente ainsi de répondre à ses détracteurs qui, depuis des mois, accusent la municipalité d'opacité, voire de népotisme, dans son système de gestion du parc privé locatif. Les ventes de logements se feront au fur et à mesure de leur libération. «Chaque vente sera soumise au Conseil de Paris», a précisé Jean Tiberi lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville.

Le maire de la capitale a expliqué que les deux autres tiers du parc privé seraient confiés à la gestion d'organismes sociaux (HLM). (ats, reuter)

Ex-Yougoslavie

Français libérés

Les deux pilotes français prisonniers des Serbes bosniaques ont été relâchés hier. Leur libération était une condition de Paris pour signer l'accord de paix sur la Bosnie. Restera encore un obstacle: le rejet prévu des Serbes bosniaques des dispositions de Dayton concernant Sarajevo.

Le capitaine Frédéric Chiffot et le lieutenant José Souvignat ont été remis à Zvornik au chef d'état-major des armées françaises le général Jean-Philippe Douin. Paris était sans nouvelle des deux pilotes depuis 104 jours. Leur appareil avait été abattu le 30 août lors d'un raid aérien de l'OTAN. Pâles et les traits tirés, les deux pilotes ont quitté la Bosnie dans l'après-midi et sont arrivés en France dans la soirée.

La semaine dernière, la France avait donné jusqu'à dimanche aux Serbes pour libérer les deux pilotes. Dans son communiqué, Jacques Chirac dit prendre «acte avec satisfaction des efforts déployés par le président serbe» Slobodan Milosevic, «qui ouvrent la voie à la restauration des bonnes relations de la RFY avec la France». Il «exprime sa gratitude» au président russe Boris Eltsine «pour son concours personnel tout au long de cette douloureuse épreuve» et remercie «tous les alliés de la France pour leur soutien».

QUESTIONS

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est félicité de la libération des deux Français. Il savait depuis la mi-novembre que les deux pilotes étaient vivants. Le gouvernement français avait officiellement demandé au CICR de s'interposer pour obtenir la libération des deux militaires. Le secrétaire général de l'ONU s'est également réjoui à Genève de cette «bonne nouvelle». La Maison-Blanche a accueilli cette libération avec une «grande joie».

La libération des deux pilotes pose néanmoins une série d'interrogations sur la manière dont ce dénouement a pu être obtenu, à deux jours de la signature officielle à Paris de la paix en Bosnie. A l'Elysée, on affirme qu'«aucune négociation» n'a été entreprise avec quiconque pour faire libérer les deux hommes. Ceux-ci n'ont été relâchés que grâce à des «pressions» sur le président serbe Slobodan Milosevic.

Le premier ministre français, Alain Juppé, qui a annoncé devant les députés la libération des deux hommes, a fourni l'une des clés officielles de cette libération: il a rendu un hommage particulier au «concours personnel» du président Boris Eltsine. Selon Moscou, la Russie, traditionnellement proche des Serbes, a servi de médiateur depuis le mois d'octobre.

RÉFÉRENDUM

La capitale bosniaque faisait d'ailleurs l'objet d'un référendum hier auprès des Serbes de Sarajevo. La question était la suivante: «Êtes-vous pour l'intégration du Sarajevo serbe au territoire de l'entité croato-musulmane de Bosnie-Herzégovine et pour son passage sous leur administration?». L'issue de la consultation ne fait guère de doutes: les Serbes devraient se prononcer à une écrasante majorité contre ce texte issu de l'accord de Dayton. (ats, afp, reuter)

13.12.1789 –

La Belgique proclame son indépendance.

13.12.1808 –

Madrid capitule devant l'armée de Napoléon.

13.12.1897 –

Les Russes occupent Port-Arthur, sur la mer Jaune.

13.12.1916 –

Près de 9000 soldats austro-hongrois trouvent la mort dans une avalanche au Tyrol.

BRÈVES

Proche-Orient

Épineux problème

Plus de 45 pays et organisations internationales se sont réunis hier à Genève pour examiner divers projets d'aide aux réfugiés palestiniens. Le problème du retour de ces réfugiés est l'un des plus épineux des négociations pour la paix au Proche-Orient. Selon l'ONU, plus de 2,8 millions de Palestiniens répartis dans les pays du Proche-Orient et la moitié des habitants de Cisjordanie et de Gaza ont officiellement le statut de réfugiés. Au total, ils représentent environ 3,6 millions de personnes.

Napouse

48 heures plus tôt

L'armée israélienne s'est retirée lundi soir de la ville cisjordanienne de Napouse avec 48 heures d'avance sur le calendrier prévu. Cette initiative a pris de court les policiers palestiniens qui doivent prendre le relais de l'administration militaire israélienne.

Texas

Nouvelle exécution

Un condamné à mort âgé de 31 ans a été exécuté hier au Texas. Il est la 18e personne exécutée dans cet Etat des Etats-Unis depuis le début de l'année. Le précédent record était de 17 en 1993.

Madrid

Cinq minutes de silence

Des milliers de Madrilènes ont observé hier en fin de matinée cinq minutes de silence à la mémoire des six personnes tuées la veille dans cette ville dans un attentat attribué par les autorités à l'ETA. Plusieurs stations de radio se sont jointes à cette initiative en interrompant leurs programmes.

Algérie

Attentat meurtrier

Un attentat à la voiture piégée a fait 14 morts et 41 blessés hier dans la banlieue sud d'Alger. Il a eu lieu dans le quartier d'An Nadja, près d'un café très fréquenté et non loin du plus grand hôpital militaire du pays. Il n'y a pas eu de revendication. Des tracts du Groupe islamique armé de Djamel Zitouni avaient invité la semaine dernière les civils à éviter de se trouver à proximité des casernes et autres institutions militaires.

La plus grande surface commerciale de la ville!

La Vieille Ville

BOUGE

GRAND CONCOURS

doté de Fr. 5000.- en bons d'achat

1re nocturne

Demain, jeudi 14 décembre 1995

Les commerçants ayant un petit sapin illuminé à l'entrée de leur magasin vous offrent la soupe aux pois et le thé à la cannelle au passage du Centre



Tirage: 18 janvier 1996
Les gagnants seront personnellement avisés

La meilleure réponse à vos souhaits de gourmandises



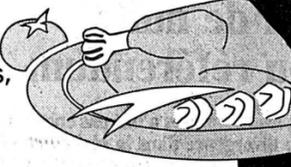
LA CHAUX-DE-FONDS
Place du Marché 132-780196



AU COQ D'OR
COMESTIBLES VON KAENEL SERVICE TRAITEUR
PLACE DU MARCHÉ 8 LA CHAUX-DE-FONDS TÉL. 039 / 28 43 43

Pour réussir vos fêtes!

Le plus beau choix de poissons, crustacés, volailles fraîches ainsi que toutes nos spécialités



132-780195

"LA BOULANGERIE DU BON PAIN"



Boulangerie Fam. J-P
Rue de la Balance 5 039 / 28 32 52
La Chaux-de-Fonds

Pâtisserie Bovay

vous propose pour les fêtes:
Vacherins glacés - Bûches de Noël -
Biscômes aux noisettes - Petits fours et biscuits de Noël
au beurre - Stollen - Pains party - Plateaux de fromages
avec différentes boules de pain autour

En exclusivité:
le croissant du berger et pain au levain (les jours de marché)

132-780244

Une ambiance de fête

La Vieille Ville
BOUGE



PHARMACIE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
Nathalie Nussbaumer, pharm.
Avenue Léopold-Robert 7
Tél. 039/23 06 87
2300 La Chaux-de-Fonds

POUR LES FÊTES:

de 10 à 20% de rabais sur la parfumerie, les coffrets

Ouvert pendant les nocturnes

132-780204



tyfelle
coiffure

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
132-779996



Mirabeau
CONFISERIE TEA-ROOM
Neuve 7, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 79 50

Plaisir d'offrir et jolis cadeaux!

Truffes maison
Bâtons à la liqueur
Raisins au cognac

Boules mandarine à la liqueur

La Vieille Ville **BOUGE**

Se recommande: famille H. Rothenbühler

132-779842

RAIFFEISEN
La crédibilité bancaire

Place de l'Hôtel-de-Ville 5
Case postale 2343
2300 La Chaux-de-Fonds 2
Tél. 039/28 19 20
Fax 039/28 03 73
132-780199

Un joli cadeau de Noël

Un grand choix d'articles: étains, vaisselle, vases, grès, lampes, etc.

Frédy Bourquin
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Pl. du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32
Ouvert durant les nocturnes

132-779998

L'ACCROCHE COEUR
boutique cadeaux & décoration florale

ANNEMARIE GUYOT
3, passage du Centre Tél. 039/28 98 62
2300 La Chaux-de-Fonds

132-779989

Le CLOU du Père Noël c'est le cadeau qu'il vous réserve

SPECIAL NOCTURNE



Toulefer SA
Place de l'Hôtel-de-Ville

132-780197

marcel jacot

formes nouvelles s.a.
rue neuve 1 la chaux-de-fonds
tél. 039/28 25 51

le meublier de l'habitat d'aujourd'hui... et demain

132-780004



Boutique La Femme

Nouvelle collection habits de fête

Remy Compagny Place du Marché 8a
Tél. 039/28 50 88 La Chaux-de-Fonds

132-779165

Shopping Boutiques

Avantages à tous nos rayons

Jeudis 14 et 21 décembre, nocturne «toute la journée» de 9 à 22 heures.
Le verre de champagne vous sera gracieusement offert dès 18 heures!

Au Petit Louvre, c'est déjà Noël!

Place de l'Hôtel-de-Ville et Jumbo

132-780213

Le Conseil national coupe dans les crédits à la recherche

Le spectre du «stop and go»

Contrairement au Conseil des Etats, le National a coupé, hier, près de 15 millions dans les crédits à la recherche prévus pour 1996. Les instituts concernés doivent ainsi, pour la quatrième fois depuis un an, revoir leur planification financière pour l'an prochain. Outre le fait qu'il s'agit d'investissements d'avenir, la pratique de ce «stop and go» a de quoi démoraliser les chercheurs et miner les partenaires industriels.

Il suffit de prendre l'exemple d'un des sept «programmes prioritaires» visés par les réductions de crédits, le programme MINAST (micro et nano-sys-

tèmes). En préparant la planification financière 1996-99, les Ecoles polytechniques fédérales et les 93 instituts et entreprises

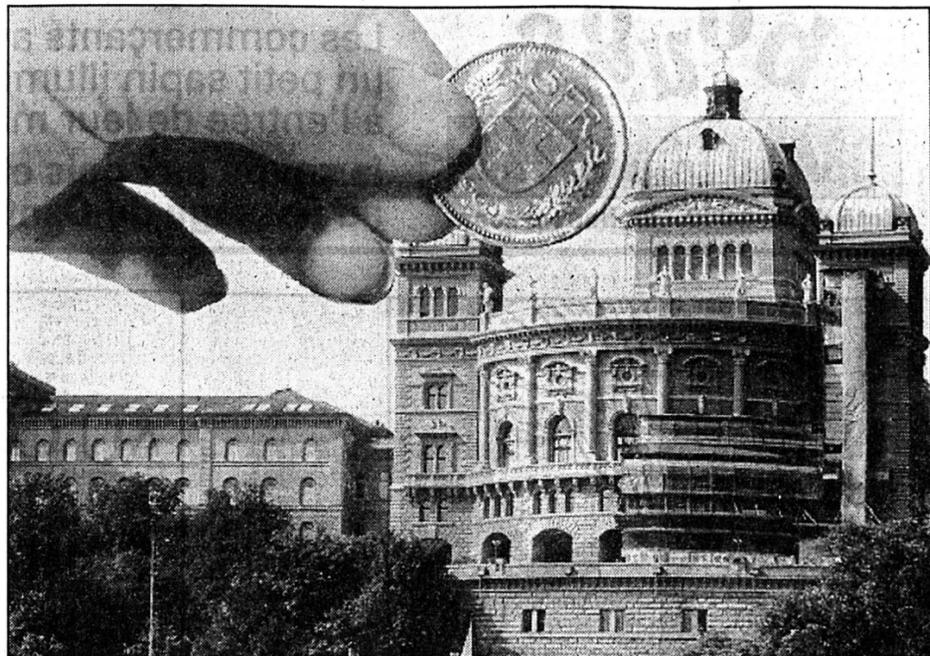
Berne
François NUSSBAUM

intéressés à MINAST (dont 13 à Neuchâtel) avaient prévu 120 millions de la Confédération (le secteur privé y ajoutant 140 millions).

NOUVELLE TENTATIVE

Pour des raisons budgétaires, fin 1994, le Conseil fédéral propose de réduire les crédits de moitié. Mais, au printemps et en été, les Chambres fédérales parviennent à remonter une partie de la pente.

Six mois plus tard, malgré ce vote du Parlement, le Conseil fédéral revient à la charge, dans le cadre du budget de la Confédé-



Economies pour la Confédération

Le Conseil national a déjà coupé dans le budget de la recherche. Demain, il s'occupera des routes. (Keystone)

ration cette fois: il faut réduire de près de 15 millions les crédits affectés aux sept programmes prioritaires pour la seule année 1996.

QUESTION DE CONFIANCE

On ne sait plus très bien ce qui reste pour MINAST (on parle de 5 millions) puisque certains autres programmes ont déjà été lancés officiellement, mais avec des crédits non réduits. La semaine dernière, le Conseil des Etats a refusé la manœuvre (par 23 contre 9) en rétablissant les

15 millions. On savait que le National, lui, serait moins ferme: hier, il a accepté de couper cette somme. Mais le score était serré (88 voix contre 84).

On peut espérer que, dans ce bras de fer, la conviction claire du Conseil des Etats l'emportera. Sinon, se demande le libéral neuchâtelois Rémy Scheurer, «quelle confiance les entreprises (qui sont encore prêtes à collaborer et apporter plus d'argent que l'Etat) pourraient-elles encore avoir dans les pouvoirs pu-

blics en matière de coopération scientifique?»

ET LES ROUTES?

Un autre combat est prévu pour demain, lorsque le National abordera la question des crédits routiers. La semaine dernière, les Etats ont voté (21 contre 16) une rallonge de 163 millions pour la construction des routes nationales, pour maintenir le même crédit que cette année (1,517 milliard). La commission du National propose de descendre à 1,34 milliard. F.N.

13 décembre 1945 - Les 130 ouvrières d'une fabrique de tricotage de Lausanne se mettent en grève et réclament une allocation d'automne de 120 francs et un contrat collectif de travail. Elles obtiennent satisfaction, en recevant une allocation exceptionnelle de fin d'année. Le travail reprendra le 19 décembre et aucune mesure de représailles ne sera prise de part et d'autre.

BRÈVES

Croissance Stagnation

La croissance économique a stagné au troisième trimestre de l'année en Suisse. Un retour à la récession n'est toutefois pas à craindre, selon le directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles Hans Sieber. La Suisse va néanmoins détenir la lanterne rouge des pays de l'OCDE en matière de croissance.

Vaud

Fusion sereine

La fusion de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) et du Crédit Foncier Vaudois (CFV) au 4 janvier prochain ne nécessitera aucune provision particulière. Telle est la conclusion d'un audit externe, révélée hier par la direction de la nouvelle banque. Avec un bilan total de 32 milliards, 2220 collaborateurs et 105 guichets, celle-ci détiendra plus de la moitié du marché vaudois.

Tessin

Recours retiré

La Ligue des Tessinois a retiré le recours déposé au lendemain des élections fédérales et qui demandait l'annulation du scrutin en raison des bulletins de vote trop transparents. Le Parlement tessinois aurait dû se prononcer mardi prochain sur le recours concernant l'élection au Conseil des Etats.

Annonces

Progression sensible

Les annonces publicitaires dans la presse quotidienne ont enregistré une progression sensible en novembre. En revanche, on observe un tassement de la croissance des offres d'emplois. L'indice Publicitas est passé de 114,8 à 115,6 points, soit 0,8 point de plus par rapport à octobre. Après deux mois de légère perte de vitesse, les annonces commerciales retrouvent du souffle en affichant une croissance soutenue.

Paysans romands

Manifs pas exclus

Les paysans romands se sont réunis hier à Lausanne. Si la concertation avec les distributeurs et les pouvoirs publics n'aboutit pas, «il faut s'attendre à ce que la base exprime ses revendications sur la voie publique», ont-ils déclaré dans une communication publiée à la suite de la séance.

Travail de nuit: blocage ou référendum

Après deux lectures chacune, les Chambres n'ont pas encore réussi à s'entendre sur une dernière divergence dans la révision de la loi sur le travail. Les Etats ont maintenu, hier, leur opposition à l'inscription dans la loi de toute compensation pour le travail de nuit.

Le National avait pourtant assoupli sa position: en l'absence de convention collective, le travail de nuit devait être compensé par un temps de repos supplémentaire (10% de la période nocturne effectuée). «C'est aux partenaires sociaux de régler cette question», ont répété les sénateurs.

Le dossier passera une dernière fois dans les deux Chambres. Si elles maintiennent la divergence, il faudra convoquer une conférence de conciliation qui tentera un compromis. L'opération devrait réussir, estime-t-on, le reste de la révision étant moins contesté. Mais les syndicats trouvent déjà le résultat insatisfaisant et sont prêts à lancer le référendum. (fn)

Deux motions latines acceptées aux Etats

La Lex Friedrich à la carte

Certains cantons doivent bénéficier de davantage de compétences et de latitude dans l'application de la Lex Friedrich. Les sénateurs en sont convaincus qui sont revenus à la charge hier moins de six mois après que le peuple a rejeté un assouplissement de cette loi qui règle l'acquisition d'immeubles par les étrangers.

Le Conseil des Etats a voté à une petite majorité deux motions latines réclamant une certaine ouverture «à la carte» pour les cantons en matière de vente d'immeubles à des étrangers.

Acceptée par 17 voix contre 13, la motion de la Commission des affaires juridiques demandait que les cantons bénéficient de davantage de compétence dans le domaine des autorisations d'acquisition d'immeubles

par des étrangers. Sous certaines conditions, certains seraient même dispensés du régime de l'autorisation. La motion de Jacques Martin (PRD/VD) exigeait que les cantons qui le souhaitent reçoivent un contingent supplémentaire de logements de vacances et puissent autoriser directement les étrangers domiciliés dans le canton à acquérir un immeuble. Cette motion fut également acceptée, par 20 voix contre 17. Le Conseil fédéral combattait les deux motions.

FÉDÉRALISME

Il ne s'agit nullement d'une cantonalisation de la loi, a argumenté Thierry Béguin (PRD/NE), porte-parole de la commission. Mais bien plutôt d'une restitution conditionnelle de compétences aux cantons qui devront eux-mêmes légiférer. Le 25 juin dernier, le peuple refusait

l'assouplissement de la Lex Friedrich quand bien même les cantons latins l'approuvaient. Dès lors fallait-il si vite revenir à la charge? Thierry Béguin répond par l'affirmative. En Suisse, il faut souvent s'y reprendre à plusieurs fois pour faire passer une idée. Et il s'écoulera encore beaucoup de temps avant que les motions se concrétisent en lois. Le temps de la décence est donc respecté.

En outre, mettre en œuvre des solutions variant selon les cantons en ce qui concerne l'acquisition d'immeubles par des étrangers constitue une bonne occasion de revivifier le fédéralisme.

Le conseiller fédéral Arnold Koller était disposé à accepter ces deux demandes de réforme législative sous forme de postulats, moins contraignants qu'une motion. (ap, ats)

Agissements coupables du financier Werner K. Rey

Enquête pénale bientôt close

L'enquête pénale sur les agissements du financier Werner K. Rey, qui a trouvé refuge aux Bahamas, devrait être achevée l'année prochaine. Il est prévenu d'escroquerie par métier, gestion déloyale, faillite frauduleuse et faux dans les titres. Le montant des délits dépasse le demi-milliard de francs à l'indiqué le juge d'instruction bernois Reto Derungs.

Parallèlement, une procédure civile est toujours en cours contre l'ex-patron du groupe en liquidation Omni Holding. En

tant que particulier, il se voit réclamer, pour l'instant, 4,2 milliards de francs par les créanciers. S'agissant de la procédure pénale, l'enquête devrait être terminée dans le courant de l'année prochaine, a indiqué Reto Derungs, l'un des deux juges bernois en charge du dossier Werner K. Rey. Si ce dernier ne revient pas des Bahamas, où il séjourne depuis mai 1992, il sera jugé par défaut.

Le mandat d'arrêt international lancé contre le financier est toujours valable, a précisé Folco

Galli, porte-parole de l'Office fédéral de la police (OFP).

Le juge Derungs a par ailleurs indiqué que la justice n'avait pas abandonné l'idée d'obtenir l'extradition de Werner K. Rey.

En janvier 1994, les magistrats bernois n'étaient pas loin de jeter l'éponge, estimant qu'une demande d'extradition n'avait pratiquement aucune chance d'aboutir, notamment depuis la mise en vigueur aux Bahamas d'une loi protégeant de l'extradition les personnes en fuite pour faillite. (ap)

Extradition des criminels de guerre

Les Etats ont tranché

La Suisse ne sera pas terre d'asile pour les criminels de guerre. Les sénateurs ont créé hier les bases légales qui permettront à la Confédération de déférer des suspects aux tribunaux internationaux mis en place par l'ONU pour juger les violations du droit humanitaire commises en ex-Yougoslavie et au Rwanda. Même les Suisses pourront être remis à ces juridictions pour autant qu'ils reviennent purger leur peine chez eux. Le Conseil

des Etats a approuvé hier par 36 voix contre une un arrêté urgent en ce sens.

Seul Carlo Schmid (PDC/AI) s'est opposé à cet arrêté urgent. Se rattacher à un mécanisme des Nations Unies qui n'est pas de pure nature technique nécessite pour la Suisse, non-membre de l'ONU, une soigneuse justification qui fait défaut en l'occurrence, selon lui. Carlo Schmid pense qu'il est possible de juger ces criminels en Suisse. (ap)

Aval des sénateurs pour Vellerat

Dernière formalité

La commune encore bernoise de Vellerat devrait appartenir officiellement au canton du Jura le 1er juillet 1996. Il reste une dernière formalité: le vote du peuple et des cantons, prévu le 10 mars. Après le National, en septembre, le Conseil des Etats a donné son aval hier, sans opposition.

Le peuple et les cantons suisses doivent donc donner leur accord. A l'avenir, la réforme de la Constitution fédérale (en cours) permettra peut-être à certaines modifications territoriales de s'effectuer par une simple approbation des Chambres, avec référendum facultatif.

L'issue du scrutin du 10 mars ne fait pratiquement aucun doute. Cette année, le peuple bernois a accepté le transfert à 82%, le peuple jurassien à 95% et les habitants de Vellerat à l'unanimité.

La procédure ouverte en 1993 avait abandonné tout lien entre le sort de Vellerat et celui d'Ederswiler, commune germanophone qui s'est trouvée enclavée dans le Jura en 1974 tout en souhaitant rester bernoise.

Il semble qu'aujourd'hui, un «modus vivendi» ait été trouvé avec Delémont, qui traduit pour Ederswiler une partie des actes administratifs. Et un regroupement scolaire original fonctionne avec la commune voisine de Movelier. (fn)

Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds
Mercredi 13 décembre 1995
dès 20 heures
Admis dès 16 ans

MATCH AU LOTO

du Boccia-Club montagnard

Carte abonnement Fr. 18.-
pour 40 tours
Carte supplémentaire: 50 ct
1 tour gratuit + 1 tour royal valeur
Fr. 1200.- (abonnement Fr. 2.- la carte)
50% marchandise 50% bons d'achat
132-78008

DIVERS

Pour un apéritif sympa la maison ILIEV commerce de vins

vous invite à découvrir

le Château de Canterrane Côtes du Roussillon 1986

Dégustation à domicile sur demande

Nord 52, ☎ 039/28 55 49
La Chaux-de-Fonds
132-780176

GAGNEZ DE L'ARGENT
en distribuant un logiciel.
Téléphonez-moi pour obtenir une documentation gratuite et sans engagement.
Tél./fax 032 91 30 21.
160-716756/4x4

SOL HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale

Tél. (039) 28 16 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores

132-780564

Attention! - Attention! - Attention!

太极拳
TAI-CHI-CHUAN
Par Mme Shen Hong XIA
Prochain cours
dès le 11 janvier 1996
☎ 039/23 54 58
132-780242

DEMAIN 10%
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)
132-780001

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant de la Poste, Savagnier
cherche
EMPLOYÉE
Tél. le matin au 038/53 23 13.
28-37194

Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs
manceuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers. **Montage C. Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 937171 ou 066 220693 ou 038 275055.**
160-716765/4x4

Notre société représentée par des succursales sur tout le territoire suisse vous propose dans votre région une activité en qualité de
collaboratrice au service externe

Votre personnalité:
- vous aimez le contact
- vous êtes de bonne présentation
- vous possédez un permis de conduire
- vous êtes Suisse ou permis C

Nous vous offrons:
- une garantie de l'emploi, une activité stable, variée et intéressante
- un salaire fixe garanti, primes, frais de déplacements et formation rémunérée

N'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae, ainsi qu'une photo à:
PREDIGE SA
route de Cossonay 196, 1020 Renens
ou de nous contacter au 038/21 15 81
22-365476

DIVERS

Chez nous, profitez tout de suite!



Vögele

En vente dans les magasins de mode Vögele

19-798271/4x4

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch

132-771614

Privés ou entreprises:
«NE LAISSEZ PLUS SOMNOLER VOTRE ARGENT»

CGF
BERNARD VAUCHER
Conseils en placement & gestion de fortunes

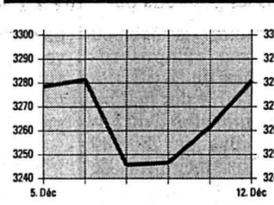
Un investissement personnalisé quel que soit votre capital!

Chemin des Bosses 5 2400 Le Locle
Tél. 039/31 93 33 Fax 039/31 13 35

BOURSE



Swiss Market Index

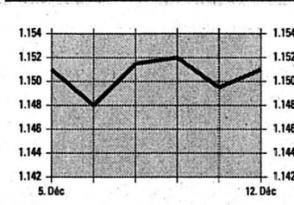


Indices

	11/12	12/12
SPI	2097.43	2110.27
SMI	3261.60	3280.90
Dow Jones	5184.32	5173.84
DAX	2272.82	2289.77
CAC 40	1849.59	1848.94
Nikkei	19226.80	19312.80



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.12	1.21
Angleterre	1.73	1.85
Allemagne	79.75	82.25
France	22.85	24.15
Belgique	3.85	4.05
Hollande	70.75	73.75
Italie	0.071	0.076
Autriche	11.25	11.75
Portugal	0.73	0.81
Espagne	0.9	1
Canada	0.8	0.88
Japon	1.1	1.2

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.151	1.185
Angleterre	1.766	1.818
Allemagne	80.1	81.8
France	23.22	23.72
Belgique	3.897	3.977
Hollande	71.5	73.1
Italie	0.0722	0.0742
Autriche	11.385	11.625
Portugal	0.7575	0.7825
Espagne	0.934	0.964
Canada	0.834	0.858
Japon	1.14	1.174
ECU	1.477	1.509

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	388.4	388.9
Lingot	14550	14800
Vreneli 20.-	83	93
Napoléon	81	91
Souver new	90.77	94.25
Souver old	90.34	93.82
Kruger, Rand	447	462

ARGENT

	Achat	Vente
\$ Once	5.22	5.24
Lingot/kg	190	205

PLATINE

	Achat	Vente
Kilo	15575	15825

Convention Or
Plage or
Achat
Base argent

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.50	1.50	1.37
Oblig. de caisse	3 ans	5 ans	8 ans
	2.50	3.25	3.75

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	1.93	1.87	1.81
USD/US\$	5.62	5.50	5.43
DEM/DM	3.75	3.71	3.62
GBP/£	6.36	6.19	6.06
NLG/HLG	3.50	3.50	3.50
JPY/YEN	0.37	0.40	0.43
CAD/CS	5.87	5.93	5.99
XEU/ECU	5.18	5.12	5.06

Bourse suisse

	11/12	12/12
Adia p	186	194.5
Agie n	77d	78.5
Aluisse p	950	952
Aluisse n	948	954
Amsold C.S.	98.75	99
Ares Serono	830	840
Ascom p	1140	1190
Attisolz n	658	690
Banque Coop	870d	870d
Baloise n	2445	2480
Baer Holding p	1295	1310
BB Biotech	2730	2710
BBC p	1343	1340
Bernoise Ass. n	1260	1275
BK Vision p	1498	1510
Bobst p	1840	1850t
Buehrle p	96	97.5
Bucher Holding p	685	710t
CFN	450d	450d
Ciba-Geigy n	1014	1023
Ciba-Geigy p	1013	1018
Clariant n	382	385
Cortaillood p	385d	365a
CS Holding n	116	116.75
Electrowatt p	389	381
Eico Loser n	469	487
EMS Chemie p	5330	5350
Fischer p	1555t	1560
Fischer n	305	305a
Forbo n	443	448t
Fotolabo p	390	388
Galenica n	340	345
Hero p	540	540
Hero n	135d	135t
Hilti bp	870	920
Holderbank p	863	880
Immuno	685	690
Interdiscout p	82	81
Jelmoli p	525	530
Kaba Hold. n	587	611
Kuoni N	1760	1820
Landis & Gyr n	940	950
Lindt Sprüngli p	19000	18800d
Logitech n	117d	120
Mercure n	237	235
Michelin	500	480
Motor Col.	2000	2000
Mövenpick p	430	425
Nestlé n	1274	1278
Pargessa Holding	1350d	1370
Pharmavision p	5930	5960
Phonak	1140	1260
Pirelli p	119	121
Publicitas bp	1010	1020
Publicitas n	1130	1125
Rentch Walter	192	190
Réassurance n	1318	1330
Richemont	1755	1785
Rieter n	322	322

Avant bourse

	11/12	12/12
Roche bp	8865	8880
Roche p	15400	15425
Rorento C.S.	68	68.5
Royal Dutch C.S.	153.75	157.5
Sandoz n	1010	1017
Sandoz p	1013	1018
Saurer n	425	428
SBSI bp	340d	340d
SBS n	234	235
SBS p	469	470
Schindler n	1150	1170
Schindler bp	1170	1195
Sig N	190d	191d
SIG P	2300	2340
Sika n	273	280
Sika p	48	48.5
SMH p	662	672
SMH n	147	149.5
Sulzer bp	632	630
Sulzer n	660	660
Surveillance n	383d	387
Surveillance p	2175	2250
Swissair n	819	835
Swissair bj	130d	130d
UBS n	260	264
UBS p	1245	1254
Tege Montreux	46d	45
Von Roll p	24.75	24.75
Winterthur n	809	818
Winterthur p	825	837
Zurich n	349	355

Amsterdam (HFL)

	11/12	12/12
ABN Amro	71.1	71.9
Alko	184.1	183
Royal Dutch	215.5	217.6
Unilever	226.5	226.8

Tokyo (Yen)

	11/12	12/12
Canon	1870	1870
Daiwa Sec.	1490	1500
Fuji Bank	2210	2240
Hitachi	1040	1020
Honda	1960	2020
Mitsubishi el	1020f	1000
Mitsubishi Heavy	836	831
Mitsubishi Bank	2370	2390
Mitsui Co	844	858
NEC	1320	1300
Nippon Oil	566	564
Nissan Motor	756	753
Nomura sec	2130	2140

Londres (ESTG)

	11/12	12/12
Amgold	54.75	54.6875
Anglo AM	41.4375	41.5625
B.A.T.	5.56	5.62
British Petrol.	5.26	5.335
British Telecom.	3.495	3.43
BTR	3.2	3.19
Cable & Wir.	4.405	4.445
Cadbury	5.505	5.475
De Beers P	20.3125	20.375
Glaxo	8.92	8.93
Grand Metrop.	4.495	4.46
Hanson	1.87	1.89
ICI	7.5	7.48

Frankfurt (DM)

	11/12	12/12
AEG	143.3	144.75
Allianz N	2840	2873
BAF	320.3	322.7
Cable & Wir.	41.9	42.28
Bay. Vereinsbk.	378.5	380.5
BMW	750	758
Commerzbank	341	342
Daimler Benz	713.5	721.1
Degussa	466	475
Deutsche Bank	68.64	69.99
Dresdner Bank	38.25	38.5
Hoechst	375	378.2
MAN	417	416.5
Mannesmann	471	471
Siemens	762.5	765.5
VEBA I	60.82	61.33
VW	478.5	484.75

Paris (FF)

	11/12	12/12
AGF	159	164
Alcatel	419.9	415.7
BSN	820	819
CCF	96.8	95.3
Euro Disneyland	12.75	12.8
Eurotunnel	7.1	7.1
Gener. des Eaux	494	489.9
L'Oréal	1275	1279
Lafarge	311.7	312.5
Total	313.3	315.7
Abbot	41.625	41.75
Am Medical	28.75	28.625
Amexco	43	43.625
Amoco	71.25	71.25
Apple Computer	38.625	38.375
Atlantic Richfield	114.25	113.25
ATT	65.375	66
Avon	76.75	76.75
Baxter	41	41.25
Black & Decker	35.75	35.25
Boeing	72.875	74.625
Bristol-Myers	84.5	85.375
Can Pacific	18.12	

Noël n'a pas toujours été fêté le 25 décembre

Jésus serait né en moins 6

13 décembre 1560 - Ami de Henri de Navarre, Maximilien de Béthune, plus connu sous le nom de Sully, naît à Rosny-sur-Seine. Surintendant des Finances de 1596 à 1606, il construit routes et canaux, favorisant les industries de luxe, dont celle du ver à soie. Après l'assassinat de Henri IV, Sully fut membre du conseil de la Régence. Il écrivit les «Mémoires des sages et royales économies d'Henry le Grand».

BRÈVES

Slovaquie

Centrale nucléaire en feu

Un incendie s'est déclenché dans le compresseur et l'unité de refroidissement d'une usine nucléaire slovaque, a déclaré hier la centrale dans un communiqué. Les pompiers sont rapidement venus à bout du sinistre et il n'y a aucun danger de fuite radioactive. Cet incident s'est déroulé à la centrale de Jaslovské Bohunice lors de travaux de réparation. En juin dernier, le 4e bloc de cette centrale avait dû être fermé à la suite d'une défaillance dans le système de refroidissement d'eau, mais il n'y avait pas eu de fuite radioactive.

Bâle

Cher le baiser!

Plusieurs Bâlois se sont fait déléster de leur porte-monnaie par une inconnue qui se jetait à leur cou. La femme en profitait pour faire leurs poches et a ainsi dérobé près de 4000 francs, a indiqué hier le ministère public bâlois. La voleuse à l'assaut jetait son dévolu sur des hommes de 55 à 73 ans et a même été jusqu'à montrer ses seins.

Si les cartes d'identité avaient existé il y a 2000 ans en Palestine, celle de Jésus n'aurait probablement pas porté la mention «Né le 25 décembre 00». La date a été choisie au IV^e siècle. Elle réactualise un anniversaire du culte de Mithra et de Horus, deux divinités solaires perse et égyptienne.

Deux indices permettent de déterminer la date de naissance de Jésus-Christ. Premièrement, elle doit se situer durant le règne du roi Hérode, soit entre 37 et 4 avant J.-C. Deuxièmement, la mention biblique de l'étoile de Bethléem indique une configuration inhabituelle de planètes. Celle-ci s'est produite en l'an moins 6. Selon les astronomes, Jupiter et Saturne se trouvaient dans la constellation des Poissons.

Jupiter passe pour être une étoile royale et Saturne pour l'étoile divine et protectrice du peuple d'Israël. La constellation des Poissons est associée à la Palestine et à la Syrie. Durant huit mois, les deux planètes ont été très proches, vues de la Terre. Cette «Etoile de Bethléem» était le présage de l'avènement d'un roi divin en Palestine.

UNE FÊTE MOBILE

La date anniversaire exacte de la Nativité n'est pas parvenue jusqu'à nous. Les Evangiles ne la mentionnent tout simplement pas, entamant la vie du Christ par son baptême par Jean Baptiste dans le Jourdain (Marc, I, 9). La Nativité est d'abord une fête mobile. Selon certains auteurs, elle a été établie en l'an 138 par l'évêque Téliéphore.

Les premiers chrétiens d'Orient vont choisir le 6 janvier, le jour de la manifestation de Jésus-Christ aux Rois mages ou Epiphanie. Les croyants



Noël

La fête a été instituée par le pape Libère en l'an 313. (Keystone)

d'Occident vont fêter la Nativité le 28 mars, trois jours après l'équinoxe du printemps, fixé alors le 25 mars dans le calendrier romain. Certains histo-

riens placent même cette célébration en mai.

DU PAGANISME

Chez les Egyptiens ou les Perses, notamment, ces journées de décembre-janvier où le soleil gagne sur les ténèbres étaient l'occasion de célébrations du «Soleil invaincu» sanctifiant la naissance des divinités solaires Horus et Mithra. Ces fêtes étaient promesses de journées plus longues, plus chaudes et fertiles.

Dans la mythologie égyptienne par exemple, la fête de Sérapis – le dieu suprême – démarrait dans la nuit du 5 au 6 janvier. En outre, la naissance de Horus, fils d'Isis – la Mère universelle – débutait le 25 décembre pour se célébrer douze jours durant.

Cette période était d'autant plus propice à des fêtes populaires que les inondations du Nil étaient terminées et les premières semailles accomplies. Ce

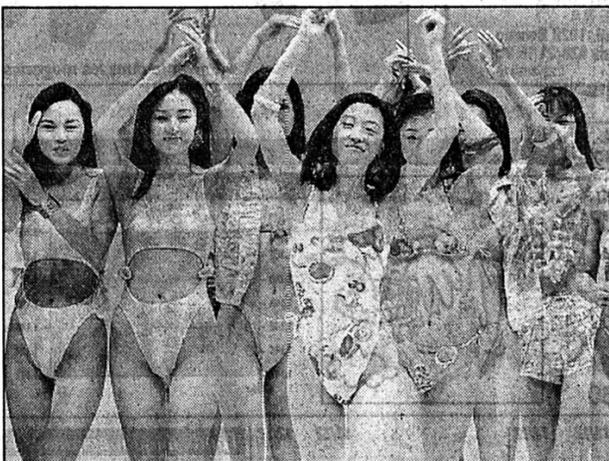
culte de Sérapis et d'Isis s'est ensuite exporté en Grèce, puis dans l'Empire romain. Donc, pour survivre, la religion chrétienne a dû se résoudre à intégrer des fêtes tout en leur donnant une autre forme.

LE PAPE

TRANCHE

L'empereur romain Constantin Ier y a notamment contribué en signant l'édit de Milan (en 313). Pourtant, même si ce document reconnaît le christianisme comme religion d'Etat, le culte du «Soleil invaincu» s'est maintenu. Une quarantaine d'années plus tard, le pape Libère fixe la célébration de la naissance du Christ au 25 décembre. Peu à peu, le rite s'installe en Asie mineure et en Europe. En Palestine, où l'événement s'est produit, la fête a été honorée pour la première fois en 634. (ats)

Défilé de maillots de bain au Japon De nage et de pastels!



Tokyo

Les maillots de bain étaient à l'honneur dans la capitale japonaise. Ce ne sont pas moins de 34 modèles – tous en tons pastels – qui ont été présentés. (Keystone-EPA)

Danemark

La baleine mord

Un enfant danois de 7 ans, qui péchait lundi avec son père au port d'Aarhus, a manqué la prise de sa vie. Une baleine à bosse a en effet mordu à son hamçon avant de disparaître, a rapporté hier le quotidien à grand tirage «Extra-Bladet».

Kenneth, tout fier, a raconté comment la baleine s'était accrochée au fil de sa canne à pêche, le coupant sec avant de disparaître dans la mer, dans le détroit du Grand Baelt.

«Je n'ai pas eu vraiment peur, mais j'ai senti que ça tirait trop fort, je me suis accroché au fil de nylon, ça brûlait entre mes mains, puis ça s'est cassé», a-t-il souligné. (ats, afp)

Suisse romande

Voleurs arrêtés

Onze perceurs de coffres-forts et voleurs de voiture ont été arrêtés, a indiqué hier la police cantonale vaudoise. Ils avaient commis, au début de l'année, une cinquantaine d'infractions pour un montant de 580.000 francs dans cinq cantons romands. Pas moins de 24 coffres-forts ont été la cible des malfaiteurs et le montant global du butin s'élève à plus de 280.000 francs. Certains membres de cette bande ont également dérobé des voitures de luxe dont la valeur approche 300.000 francs.

Ces véhicules ont été revendus en Allemagne et en Tchéquie. Les investigations ont permis l'arrestation de onze ressortissants d'ex-Yougoslavie. (ats)

Canton d'Argovie

«Touristes» criminels

Quatre ressortissants polonais, arrêtés en juillet à Oftringen (AG), ont avoué avoir commis 194 délits entre février et juillet derniers. Selon un communiqué diffusé hier par la police cantonale, ces quatre malfaiteurs sont venus en Suisse comme des «touristes criminels». Ils se trouvent actuellement en détention préventive.

Les quatre Polonais ont forcé de nombreuses voitures dans tout le canton. Ils y ont volé des autoradios et d'autres objets de valeur. Le montant total de leur butin atteint environ un demi-million de francs. Ils avaient caché le produit de leurs vols dans une forêt afin de le ramener plus tard en Pologne. (ats)

A moitié prix!

100'000 paquets
Schublig de l'Olma Ravallo
2 pièces, 250 g

Nouveau
et en exclusivité
chez DENNER!

COMPARAISON DE PRIX

Jour-test: le 5.12.95 à Zurich
DENNER Schublig de l'Olma Ravallo 2 pièces, 250 g 2.50
MIGROS Schublig de l'Olma 1 pièces, 250 g 2.80
COOP Schublig de l'Olma 1 pièces, 250 g 3.80
prix calculé pour 250 g
DENNER 2.50
MIGROS 2.80
COOP 3.39

1.25

au lieu de 2.50

Prix bas permanents!

Jambon de campagne Ravallo
Portions de 140-150 g
1 kg

20.25

Jambon délicatesse Ravallo
Portions de 140-160 g
1 kg

18.80

Bouquet de légumes Morny pour potages 500 g

COMPARAISON DE PRIX

Jour-test: le 5.12.95 à Zurich
DENNER Bouquet de légumes Morny 500 g 7.15
MIGROS Bouquet de légumes 1 kg 20.-
COOP Bouquet de légumes Maggi 396 g 9.90

prix calculé pour 1 kg

DENNER 14.30
MIGROS 20.-
COOP 25.-

Moutarde Morny mi-forte 200 g

1.15

Profitez!

Fendant Plein Soleil 1994
vin blanc suisse
6 x 7 dl



Multipack!

28.20

au lieu de 35.70

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Me-50/13.12.1995

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

L'Information

Décembre 1995

No 4



Coup de cœur à «Sarajevo-Tango»

Un auteur de BD en colère, un éditeur engagé, une superbe histoire située dans le proche passé tragique que vient de traverser Sarajevo, et l'occasion de venir en aide à une association caritative pour l'ex-Yougoslavie: autant de bonnes raisons de faire un détour par «Sarajevo-Tango», l'album de cette fin d'année, qui allie cadeau idéal et bonne action.

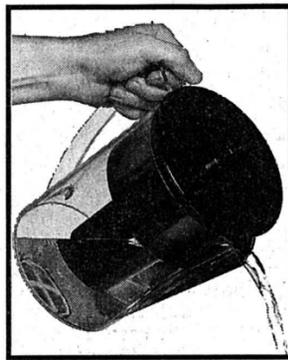
PAGE II



La pizza trouve une nouvelle jeunesse chez Manora

Fraîcheur et santé font de Manora une adresse incontournable. Et cela d'autant plus que l'astre pizza figure depuis peu à sa table. Un vent d'Italie, et l'émotion par le goût...

PAGE II



Brita, le leader des filtres à eau

Sauveur incontesté de toutes les machines à café, fers à repasser, etc., le système de filtrage Brita est décidément la clé de tous les succès.

PAGE III

Von Gunten Optique-Horlogerie vous tient à l'œil!

Au jeu des dix raisons sociales les plus connues de la ville, Von Gunten Optique-Horlogerie part gagnant. Depuis 1929, ce commerce accompagne au fil des ans chaque génération de Chaux-de-Fonniers. Optique, horlogerie et bijouterie en toute connaissance de cause. Une véritable institution toujours à la pointe de la technique, qui mérite plus que le détour. Portrait.

Le fait, ignoré de beaucoup, a toute son importance s'agissant de compétence et de regard critique: Charles-André Von Gunten est l'unique Maître Opticien de la ville. Il fonctionne également comme expert aux examens d'apprentissage et de maîtrise. Aujourd'hui à la tête du commerce familial en compagnie de sa sœur Claudine, il représente la troisième génération des Von Gunten opticiens, et prépare le futur de la quatrième. Son fils se forme actuellement au sein même de l'équipe de dix professionnels s'activant au 23 de l'Avenue Léopold-Robert. Au rez, la surface commerciale, avec présentation en bonne et due forme de milliers de montures de lunettes, de montres, de bijoux. A l'étage, la version technique de Von Gunten Optique-Horlogerie. Soit un laboratoire de montage pour lunettes, les salles d'examen complet de la vue, et un studio d'adaptation pour lentilles de contacts. Y sont entre autres proposés le test optique exigé pour le permis de conduire automobile, et le test de dépistage gratuit, actuellement placé sous le signe de la campagne Check up de l'émission de TV «Check Up» et des polices.

Dans le cadre de la centrale d'achat Direct Optique qui regroupe une quarantaine de spécialistes du pays, Von Gunten Optique-Horlogerie offre à ses clients un partenariat au Club'Optique. A la clé, la ga-



rantie d'un an sur la casse de lunettes, l'échange éventuel des premiers verres progressifs ainsi qu'un délai d'intervention prioritaire garanti. Gautier, Armani, Calvin Klein, Cartier... Von Gunten dispose en stock de près de 3000 montures de plus de 70 marques différentes! Y compris les versions sports et les grands noms du fun-

destinés aux acros de la glisse. En ce qui concerne les verres, votre spécialiste se veut en phase constante avec les plus récentes avancées techniques. Le stock à disposition garantit en outre un montage le plus souvent dans l'heure. Un grand professionnel ne peut évidemment laisser de côté le marketing: Von Gunten n'en est que plus

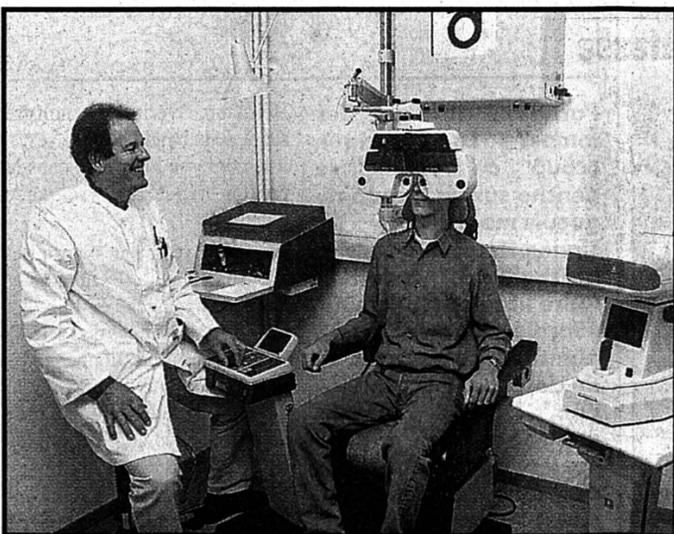
conscient qu'il conçoit des promotions à l'année longue. L'offre gratuite de traitement de couche pour améliorer la dureté des verres pour enfants en est une.

Esthétiques, les lunettes peuvent l'être. Elles n'ont cependant rien d'une fatalité. Car «tous les défauts de la vision peuvent également être corrigés à l'aide de lentilles de contact, même si le client désire des doubles foyer ou progressifs», souligne Charles-André Von Gunten. La lentille, secteur qui connaît une évolution foudroyante figure dans les priorités du spécialiste. Souples ou flexibles, jetables ou non - les lentilles journalières vont apparaître sous peu - les mini-ronnelles constituent un monde à elles seules. Hormis les loupes, boussoles, altimètres et autres jumelles, Von Gunten consacre également sa compétence à la

microscopie. Quant au département horlogerie, il est un peu le péché mignon de Claudine Nagel-Von Gunten, Ingénieure ETS en microtechnique de formation.

Dépositaire d'une vingtaine de marques, dont une part importante en exclusivité (Movado, Michel Jordi, Tag Heuer, Sector, Bertolucci notamment), Von Gunten couvre l'ensemble du champ horloger. Il n'est que de citer les réveils et pendules neuchâteloises, la fameuse montre radiopilotée par l'émetteur de Frankfurt, et quelques spécialités devenues indispensables aux sportifs. A savoir la montre altimètre «Avocet» ou la montre Polar pour la fréquence cardiaque. Comme l'horlogerie, la bijouterie ponctue depuis ses débuts l'histoire de Von Gunten Optique-Horlogerie. En exclusivité, c'est actuellement le tour du jeune bijoutier jurassien Michel H d'y voir présenté son œuvre. Qu'il est recommandé de découvrir l'œil épanoui. C'est dire toute l'importance de la lunetterie...

(WB)



Edito

**SI JE VOUS DISAIS QUE...
L'HIVER
EST À NOS BOTTES...**

Un tiens vaut souvent mieux que deux tu l'auras! Mais plutôt que de souffrir du froid parce que l'on se refuse à quitter de vieilles mais confortables galoches, acceptons l'inacceptable, et enfouissons, pour quelque six mois, nos petons dans le confort hivernal d'une fourrure made in mouton retourné.

Rien n'est aussi sournois que les premiers frimas, surtout quand la mémoire flanche et que remettre la main sur d'ancestrales mais néanmoins sympathiques boots, tourne au jeu de hasard. Plutôt que d'en perdre ses nerfs et son latin, si nous arpentons ensemble quelques boutiques, histoire d'être séduits par toutes les nouveautés anti-débatue?

Le rêve! Les cuirs neufs se laissent humer sans opposer de résistance. Cavalières, les bottes sont également impatientes. Certaines n'attendent plus que le galbe d'une jambe féminine pour briller de toutes leurs boucles. Un rien tricheuses, quelques bottines dont la tige est en élastique, arborent un savant laçage alors qu'elles cachent sur le côté, une fermeture à glissière.

Drôles, amusantes et terriblement suisses, en pure peau de vache, brodages à l'appui, boots, mollières et Cie, exhibent fièrement, qui une poya, qui une adorable chaînette d'edelweiss.

Les santiags perdent leur superbe au profit de Color's unisexes. Beaucoup plus snow-boot que mocassin, le color's refuserait tout net de chauffer d'autres pieds que ceux d'une jeunesse plutôt branchée.

Leitmotiv des semelles hivernales, le caoutchouc souple et anti-dérapant se décline sur tous les tons. Les lacets reviennent en force, tout comme le côté fleur du cuir qui se doit d'être poncé. Matière éminemment miracle, le gore-tex n'est plus uniquement utilisé pour réchauffer marins et montagnards! La matière est redescendue des hauteurs enneigées rampant du coup, sur tous les sols glacés.

Très XIXe anglais, talons bobines, quelques bottines affichent avec fierté la souplesse d'un cuir qui ne demande qu'à être bichonné. Vous en avez l'eau à la bouche et toujours les pieds gelés? Décidément, vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous! A moins que, souffrant de troubles de la mémoire, comme d'ailleurs la plupart d'entre nous, vous venez de remettre la main sur quelques vieilles mais fort sympathiques antiquités qui, depuis fort longtemps et à votre grand dam, souffraient surtout d'un manque chronique d'imperméabilité!

Christiane MERONI

Avec l'humour et la complicité des boutiques Pasito et Fricker.

C'est unique

La solitude n'a pas droit de cité au Bar-Cabaret Le Bouchon



Un bar de plus? Un cabaret qui vient s'ajouter à la liste déjà longue des établissements mis à l'index de la pudibonderie? Non pas! Le Bar-Cabaret Le Bouchon se présente tel qu'en lui-même, c'est-à-dire unique et différent. Et cela depuis le jour de son ouverture, le 4 novembre dernier.

Chaque chose à sa place, et le bar d'abord, placé sous la gérance d'Henriette Fahrni. Ouvert à toutes et tous, cet espace de convivialité se veut lieu de rencontre et de chaleur humaine. Directeur et en partie propriétaire des lieux, Fredy Esseiva souligne le rôle social de son établissement. La solitude, gangrène de cette fin de siècle, doit être combattue. Le Bou-

chon s'en fait un devoir, comme le laisse entendre Margarita, Graça et Claude, les trois barmaids choisies pour porter le flambeau du dialogue et de la discrétion. Actuellement en phase d'agrandissement, l'espace feutré du Bouchon se fera à l'avenir encore plus accueillant. Entreprises, mariages y sont accueillis avec compétence pour y organiser l'apéritif digne d'un grand jour à célébrer. Mais le Bouchon n'en est pas moins bar, certes «select» et raffiné. Brevage de derrière les fagots, le cocktail «Le Bouchon» le prouve sans grand peine, de même que les grands champagnes du type Veuve Cliquot. Plaisirs du palais, de plus digests à chaque bourse! Le Bouchon laisse aussi la place à l'esprit de cabaret, et la piste à de félines artistes triées sur le volet. De quoi faire tourner la tête aux noctambules. Au travers de la société «Restaurant Le Télégraphe SA», le bar-cabaret

Le Bouchon dépend de Fredy Esseiva. Ce dernier est loin d'être un inconnu à La Chaux-de-Fonds. Il fut notamment l'un des membres fondateurs du fameux Jazz Club, qui fit les belles nuits de la ville entre 78 et 83. Démontrant une nouvelle fois sa créativité, Fredy Esseiva met sur pied un projet qui lui tient à cœur. Avec une cerise sur le gâteau. Comme toute fête se conçoit difficilement sans un verre ou deux, le service du «Bouchon rouge» ramène gratuitement à domicile le client responsable. Cela dans un rayon de 25 km. Une manière d'assumer jusqu'au bout le service à la clientèle, en y apportant la chaleur humaine qui fait la spécificité de cette nouvelle adresse en ville: le «Bar-Cabaret Le Bouchon», Rue Fritz-Courvoisier 6. Heures d'ouverture: de 14 h à 3 h du lundi au jeudi; jusqu'à 4 h le vendredi et samedi. De 22 h à 2 h le dimanche. (WB)

C'est tout neuf

Le monospace attendait sa révélation, voici le Sharan!

Depuis plusieurs années maintenant, le monospace se profile comme la solution automobile d'une fin de siècle polymorphe.

Véhicule qui conjugue admirablement sécurité, habitabilité généreuse et confort maximal, le monospace gagne à être connu. Ce d'autant qu'une nouvelle référence dans le domaine a récemment fait son apparition sur les marchés. Volkswagen propose en effet sa propre conception du monospace, ce qui ne saurait laisser personne indifférent, tant la marque allemande se montre sensée dans ses choix technologiques et esthétiques. Voici le Sharan! Impossible de passer sous si-

lence la conception du nouveau Sharan, qui se fonde sur des exigences qualitatives incontestées. Comme les autres modèles de la marque, le Sharan se veut économique et respectueux de l'environnement. S'y ajoute ce goût du luxe bien compris qui en font le monospace par excellence. En sortant tardivement son interprétation du monospace, Volkswagen bénéficie des erreurs de ses concurrents. D'où un véhicule optimisé jusqu'au moindre boulon. Modulable à souhait, de l'ampleur d'un vaste salon. On en vient à rouler par plaisir, le voyage devenant une fin en soi! Et cela à des prix plus que concurrentiels...

Le Sharan: trois versions pour toutes les envies. A savoir le CL,

basique au sens luxueux du terme, deux motorisations, de 90 cv diesel ou de 115 cv. Et comme pour le modèle GL, cinq places facilement augmentées de deux sièges supplémentaires. Le GL, grand routier d'exception, est quant à lui monté de trois moteurs à choix, dont le grandiose VR6 174 cv. Nec plus ultra, la palme revient évidemment au Sharan Carat. Equipé à n'en plus pouvoir, et sobre pourtant, ce monospace de luxe renferme six places. Six fauteuils devrait-on dire! Pour ce qui est de l'une des spécialités de Volkswagen, soit le 4x4, les modèles équipés du moteur VR6 automatique pourront en être dotés dès mai 96. La voiture totale existe! Au Sporting Garage. (WB)



Gastronomie

Manora instaure le culte de l'astre Pizza!

Un vent d'Italie souffle sur Manora! Fidèle à sa préoccupation d'offrir à la clientèle une nourriture saine et fraîche du jour, le restaurant se lance avec goût dans la confection de la pizza!

Depuis fin août dernier, le tifosi comme le Chaux-de-Fonnier, qui ne font parfois qu'un, mordent à belles dents dans les soleils épicés de Manora. Deux variantes à choix: la traditionnelle Margherita, vêtue d'une mozzarella de derrière les fagots et de tomate écarlate. Ou alors la pizza confectionnée selon l'im-

pulsion du moment par le gourmet lui-même. Se présentent à lui un étal couvert de divers produits frais - olives, légumes, viandes, poissons, fromages, herbes et épices - et quelques touches «luxe» par tournus. Par exemple les crevettes roses (jamais de congelé! Manora s'en fait une exigence), le jambon de Parme, etc. Le client gourmand se pourléche les babines à remplir un bol à sa convenance, qu'il confie au professionnalisme d'une pizzaiola des montagnes. En moins de sept minutes, un astre rôti juste ce qu'il faut, fumant des parfums méditerranéens, lui est confié sans

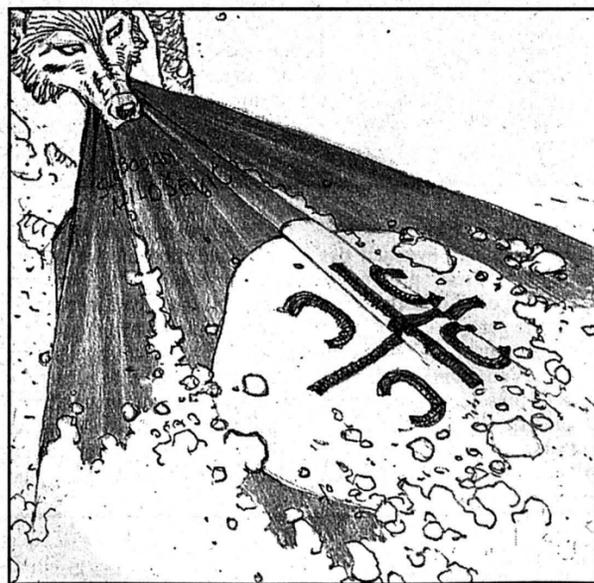
consignes. A dévorer, déguster, voire compléter d'une deuxième tournée excusée par un «goût de reviens-y» caractéristique... Accompagnant à merveille la belle saison, la pizza n'est rien moins qu'un efficace baume sur les cœurs, attristés par les rigueurs hivernales présentes et à venir. Pour oublier la neige, une solution sur mesure, que Manora propose à sa clientèle tous les soirs entre 18 h et 21 h 30. Quelques minutes de douceur dispensées par l'astre pizza, au 20, boulevard des Eplatures!

(WB)



Coup de cœur

La BA de la BD



Paradoxe ou signe des temps? La rubrique «coup de cœur» se penche sur un... coup de gueule magistral, une BD signée Hermann dans la prestigieuse collection «Aire libre» chez Dupuis. «Sarajevo Tango», ou 52 planches de révoltes et de désespoirs accumulés par l'auteur durant quatre ans, devant le spectacle insoutenable des atrocités commises en ex-Yougoslavie.

Hermann, véritable monstre sacré de la bande dessinée est - il le confesse lui-même dans la préface - réputé pour sa «grande gueule».

Le drame vécu par son ami et agent bosniaque, Ervin Rustemagic, a déclenché en lui voici trois ans le processus d'indignation qui allait donner naissance à «Sarajevo Tango». Un ouvrage engagé politiquement, au sens le plus noble et le plus large du terme. Pivot de cet univers de cauchemar, un mercenaire chargé de

récupérer une fillette suisse coincée dans la ville-martyre. Une fiction donc, mais qui sert avant tout de support à la vision désabusée qu'Hermann a fait sienne à mesure que s'empilaient les reportages TV, répétitifs au point qu'on en vient, «écoeuré, à couper le son».

Une colère partagée par l'éditeur Dupuis, lequel s'est fait fort d'envoyer aux principaux gouvernements un exemplaire de l'ouvrage... «En outre, l'intégralité des bénéfices réalisés à la vente de chaque BD est reversée à des œuvres caritatives pour l'ex-Yougoslavie», souligne-t-on à la librairie spécialisée BD Bull, où sont également disponibles des tirages de tête somptueux, augmentés d'une préface plus fournie que celle figurant dans l'édition courante et, surtout, d'une sérigraphie numérotée et signée de la première planche. Une occasion unique d'allier bonne action et cadeau de Noël. (IR)

«Sarajevo Tango», par Hermann, collection «Aire libre», éditions Dupuis; disponible à la librairie BD Bull, rue de la Balance 4.

C'est bijou 

La nouvelle Ford Fiesta s'impose comme référence incontournable de sa catégorie

Il en est pour qui la valeur d'une automobile se mesure à l'aune de ses dimensions. Avec la Ford Fiesta nouvelle génération, il ne leur reste qu'à réviser leur jugement! Consacrée nouvelle référence de la catégorie compacte par la presse spécialisée, la nouvelle Fiesta apparaît entièrement repensée. Incroyable évolution! Tenue de route digne de ses grandes sœurs, sécurité redoublée, motorisation de conception nouvelle, insonorisation maximale: ce véhicule est appelé à connaître une remarquable destinée!

L'hiver est à nos portes, la sécurité dans toutes les têtes. De même qu'entre les quatre roues de la nouvelle Ford Fiesta! En plus d'une tenue de route hors comparaison au sein de la catégorie des compactes, la Fiesta dispose d'un équipement lui permettant de composer aisément avec les conditions hivernales des Montagnes. D'abord par ce qui constitue une première pour ce type de véhicule, à savoir un système anti-patinage digne de ce nom, gage d'une motricité jamais prise en défaut. Ensuite par quelques finesses du type dégivrage du pare-brise avant! Enfin et surtout par l'ABS, l'airbag conducteur de série, les barres et bourrelets de protection latérale... En avance sur ses concurrentes, la nouvelle Fiesta l'est égale-

ment du point de vue de sa motorisation, notamment grâce à son moteur 1,2 l Zetec-SE 16 v développant 75 cv. Un dernier-né véritable bijou de souplesse. Ajoutez à cela une suspension de conception dernier cri, et tout porte à admirer le pas de géant effectué ici par Ford. Repensée techniquement, la nouvelle Fiesta l'est évidemment au plan de la carrosserie et de l'aménagement intérieur également, au demeurant fort réussis. Trois versions - Flair, Fun pour les plus jeunes, et Ghia pour une agrémentation plus luxueuse - la Fiesta est accessible au prix de base de 16.700 francs. Conclusion: une visite au Garage des Trois Rois s'impose!

(WB)



Ça coule de source 

Brita, le leader des filtres à eau La clé de tous les succès

Depuis dix ans, grâce à l'eau qui a coulé sous les ponts, la société allemande Brita est

non seulement devenue le numéro un mondial des filtres à eau culinaires, mais elle a étendu son réseau de distribution dans plus de 60 pays! Soit, le filtre Brita a amélioré notre qualité de vie, mais le sauveur incontesté de toutes les machines à café, fers à repasser etc., a également pris un tel embonpoint, qu'à ce jour, le chiffre d'affaires de ce marché pèse la bagatelle de 20 millions de francs!

L'idée est aussi originale que le filtrage de l'eau est efficace.

Et la preuve que le consommateur fait entièrement confiance à Brita, c'est que cette année, la société fête son dixième anniversaire en Suisse!

Assurance-vie de toutes les machines à café, les fers à repasser



Utiliser Brita relève du jeu d'enfant. Il suffit de placer l'indispensable pot de verre sous le robinet d'eau, remplir le récipient muni de son filtre et attendre, qu'en coulant, l'eau se départisse de toute trace de tartre. En d'autres termes, le système de filtrage Brita est la seule clé du succès qu'il faille tourner pour que l'eau redevienne aussi limpide que celle de la source qui jaillit des profondeurs de tous les massifs alpins.

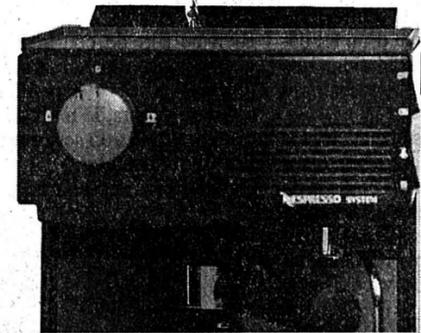
Brita qui investit chaque année des millions pour la recherche et le développement possède une installation de régénération la plus moderne d'Europe.

Le recyclage à 100% de ses cartouches de rechange témoigne du respect du fabricant pour l'environnement.

Faire confiance à Brita signifie que le consommateur est avant tout attentif à la qualité, à l'hygiène et aux respects que le produit voue à la nature.

Avec Brita, toutes ces conditions sont vraiment réunies!

(AC)



etc., dont aucune ménagère ne saurait plus se passer, Brita améliorée en un tour de «filtre», l'eau du robinet.

C'est tout neuf 

La nouvelle gamme Vectra balaye les anciens jalons de la classe moyenne!

Une gamme de voitures entièrement repensée, qui paie de mine, sans fondamentalement coûter davantage. La nouvelle Vectra se profile comme jalon incontournable dans la classe moyenne, autant au plan technique qu'esthétique. A tel point qu'Opel prévoit d'en écouler au moins dix mille unités l'an prochain en Suisse! Depuis début novembre au Garage Maurice Bonny SA.

Véhicule haute-sécurité, la nouvelle Vectra dispose évidemment de l'ABS, de deux nouveaux airbags grand format, de rétracteurs de ceintures à commande pyrotechnique sur les sièges antérieurs... Sans compter un châssis autostabilisateur DSA optimisé par une suspension qui fera référence, gage de précision dans la conduite, d'une tenue de route quasi parfaite, de vibrations réduites à néant! A souligner également au plan sécurité la rétractation des pédales de freins et d'embrayage évitant les blessures aux jambes, et pour les modèles 2 l 16 soupapes et VR6 2,5 l un

système antipatinage digne d'éloge.

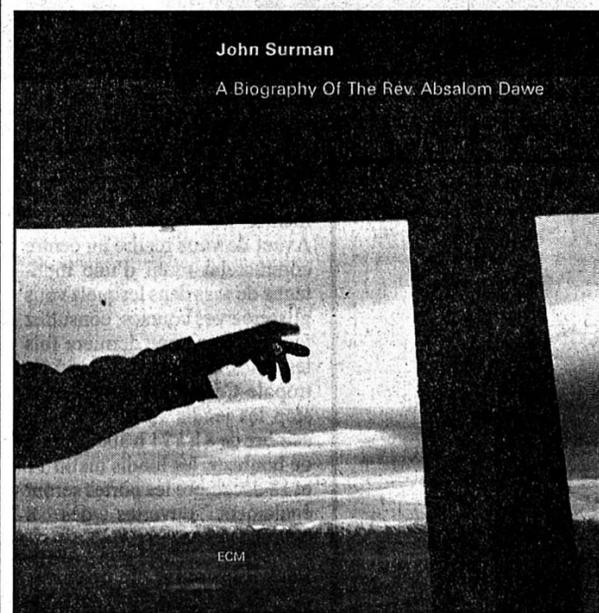
Autre préoccupation d'Opel, l'environnement! Exemplaire au niveau consommation - elle figure en tête de sa catégorie, en moyenne 7,5 l au 100 km - la Vectra intègre 25 pièces en matière plastique recyclée. Souples et performants, quatre moteurs de nouvelle génération sont disponibles en Suisse (1,8 l 16v de 115 cv, 2 l de 136 cv, 2,5 l VR6 de 170 cv, turbodiesel 1,7 l de 82 cv). Jugée sur l'apparence, la nouvelle Vectra vise au cœur: lignes aérodynamiques, versions quatre et cinq portes, et six variantes d'équipement (Special, GL, GL-Beauty, GT, CD et CDX). Toutes bénéficient notamment de l'ABS, double Airbag, radio cassette, verrouillage central avec télécommande. L'exécution haut de gamme CDX d'une alarme anti-vol, équipement d'hiver judicieux, air conditionné, commande de la radio sur le volant. Autant d'atouts pour une voiture dont les prix de base s'échelonnent entre 27.500 et 35.750 fr! Qui oserait émettre la moindre réserve?

(WB)



C'est folie 

Quand la musique incarne une manière de perfection



John Surman

A Biography Of The Rev. Absalom Dawe

Il est des musiques pour se divertir, d'autres pour se mouvoir et s'émouvoir. Celle de John Surman donne à rêver. Plus, à s'élever. Musique d'un solitaire, celle du poly-instrumentiste britannique tient de la conquête céleste, de la communion avec l'essence de la vie, du spirituel. Une musique où la

ronde en boucle du synthétiseur figure le lit d'un chant inspiré. Saxophones soprano, ténor, clarinette basse pour un CD digne de toutes les révérences!

Digne représentant des défricheurs de sons, menant une quête totalement originale au sein des musiques jazz, et au-delà, contemporaines, John Sur-

man est britannique. Du type droit sans fioritures, dans sa musique du moins. Le nouvel opus qu'il propose au commun des mortels s'intitule «A biography of the Rev. Absalom Dawe». Référence à l'un de ses aïeuls, évidemment britannique lui aussi. Mais qu'on ne se y trompe pas. La musique de John Surman n'a rien d'ésotérique. Musique ouverte, intense, criante, fabuleuse au sens de la fable, de la légende, elle nous renvoie à nos racines, nous projette dans l'intemporel. Qui s'y plonge n'en sort pas mouillé - pas de danse ici! - mais humide, tant elle s'insinue en chacune de nos neurones, dans les moindres recoins du conscient...et sans doutes également de l'inconscient. Sans pour autant en omettre de frapper au cœur! Toute de finesse, d'élégance mais de ferveur aussi, une musique pour les moments durs, pour guérir du manque de recul chronique, pour tendre à une manière de sagesse. Un chef-d'œuvre, de cet fait incontournable!

(pfb)

● John Surman «A biography of the Rev. Absalom Dawe». ECM Records 1528 (523 749-2)

C'est chic et choc

Migros Métropole-Centre Strass, paillettes, angelots et poussière d'étoiles



Nul n'est prophète en son pays et pourtant! Bien que Migros Métropole-Centre vive toute l'année sous une singulière voûte céleste, il suffit que Noël pointe le bout de son nez pour que, n'y tenant plus, le colosse revête immédiatement son habit d'apparat. Du mall à la troisième galerie, le gigantesque complexe de verre, scintillant de mille feux, se joue de l'imagination de tous, remplissant le regard des rêveurs d'une infinité d'étoiles, boules, guirlandes et cadeaux de Noël.

Tout au long de l'année, Migros Métropole-Centre n'est franchement pas avare de rêves. Mais à l'aube des fêtes de Noël et de fin d'année, le centre commercial fait preuve d'un tel débordement d'imagination, que rester impassible, tiendrait du simple miracle! Bien à l'abri dans le mall, les sapins ont troqué leur blanc manteau contre un habit couvert de strass et de paillettes. Seule, une pluie de poussière d'étoiles est autorisée à saupoudrer délicatement les somptueux cônifères.

Exposition de jouets anciens

Sans jouets, l'aura de la fête de Noël ne brillerait sans doute pas autant. Depuis deux ans, prouvant que l'imagination a de la suite dans les idées, Migros Métropole-Centre propose des expositions originales. Cette année, ce sont les jouets anciens, à la Norvégienne, qui, du 11 au 24 décembre, ouvriront grande la porte aux songes. Cheval mécanique et son Tilbury deux places construit en France en 1870, voiture à vapeur, poupée dont la robe a été taillée et cousue sur mesure en 1890, chevaux à roulettes datant de 1880 ou mécanique vélocimane datant de 1870, cheval à bascule Napoléon III qui avoue quelque 105 années etc., tous les jouets anciens, exposés dans le mall de Migros Métropole-Centre sont

la preuve immuable que la valeur du bel ouvrage n'est pas usurpée.

Les nocturnes

Rien ne sert de courir, il faut «acheter» à temps! Mais pour la plupart des travailleurs-consommateurs, le mois de décembre prend trop souvent l'allure d'un marathon.

Comme tous les colosses,

fois encore la vie de tous les acros du boulot. Le temps d'établir consciencieusement la longue liste de toutes les courses à effectuer histoire de mijoter un délicieux repas de réveillon, de faire le tour de tous ceux à qui l'on a vraiment envie d'offrir le cadeau qui entretien-

comme la palette complète d'accessoires hivernaux et de gadgets aussi brillants que fous!

Paradis des jouets

Eden pour enfants sages, le rayon des jouets. Pour l'atteindre, il suffit de diriger ses pas, direction deuxième galerie. Fortement prisé durant toute l'année, juste avant Noël, il est carrément pris d'assaut. Même si elles en sont capables, les poupées ne pleurent pas! Grandes, petites, blondes, rousses ou brunes, un rien orgueilleuses dans leur superbe robe en dentelle, elles font chavirer le cœur de toutes les fillettes. Même les bébés sont endormis rêvant aux doux bercements que leur prodigueront bientôt deux bras enfantins.

Intellos, casseurs, sportifs et acros d'info en culottes

la fête de Noël perdrait tout de même tellement de faste.

Au rayon douceurs, le chocolat fait florès. D'un caractère aussi doux que souple, il se glisse avec délectation dans l'habit de fête d'une multitude de personnages légendaires. Il sait aussi naturellement rester d'une sobriété exemplaire. Néanmoins, cette année à Migros Métropole-Centre, le dada du chocolat est de se mettre en boule, de se rouler dans différentes poussières couleurs sucre, amandes pilées et cacao. Merveilleuses boules truffées, elles font alors le délice de tous les fins connaisseurs!

Les délices du traiteurs

A Migros Métropole-Centre, Gourmessa est décidément le meilleur ami des gourmets gourmands. Et comme le choix des mets offerts par le traiteur Migros est particulièrement varié, excellent, d'une incomparable fraîcheur et d'un prix défiant tout entendement, bien sot serait celui qui n'en profiterait



famille, Gourmessa ne recule devant aucune spécialité. Pour se délecter de toutes les gourmandises campagnardes, crustacés et poissons, pâtés en croûtes, terrine de légumes, préparés par les maîtres queux Gourmessa Migros, il suffit tout simplement de passer commande quelque 48 heures à l'avance.

Des fringues pailletées

A Migros Métropole-Centre, tout a été pensé pour que le rêve et le merveilleux soient mis en exergue.

A l'heure où le sapin brille de mille feux, où, autour de la table dressée, les convives égrenent les souvenirs familiaux, la maîtresse de maison se doit d'être belle. Et comme aucune femme ne résiste au plaisir d'étrangler le vêtement coupé, brodé et griffé «Réveillon», sans même devoir le lui rappeler, craquant sur un «petit rien, vraiment pas cher et qui fait tout son effet», cette année encore, toutes les femmes auront compris que jeter plein de poudre d'étoiles dans le regard admiratif des hôtes est à la portée de toutes. Une seule adresse aussi feutrée que féminine, la première galerie de Migros Métropole-Centre! (AC)



Migros Métropole-Centre qui a du cœur, a décidé de faciliter une

dra l'amitié, de décider définitivement qu'il faut changer une fois pour toutes les décorations des Noëls précédents et hop, la vie redevient beaucoup plus clément!

Avant de vous rendre au centre commercial muni d'une montagne de sacs dans lesquels vous glisserez vos courses, consultez tout de même une dernière fois les dates ci-après. Migros Métropole-Centre est ouvert non-stop les jeudis 7, 14 et 21 décembre de 8 h à 21 h 30. Comble de bonheur, les lundis matin 11 et 18 décembre les portes seront également ouvertes dès 8 heures.

Pour les copains «la bricole»

Must de la machine outil et paradis des bricoleurs, même en herbe, la troisième galerie suggère tant d'idées cadeaux qu'il faut absolument s'y rendre. Un seul petit tour et la lumière jaillit. La gamme des produits proposés tant au rayon lustrerie, tapis et peinture est une véritable source d'inspiration.

Que tous les fanas des conduites intérieures «classe», de la petite voiture sympa à la rutilante limousine sans oublier le bolide ronflant, fassent absolument le tour du rayon voiture. Le bonheur est à portée de main, tout

courtes, la crainte n'est pas de mise, car même si l'attente est difficile, Migros Métropole-Centre, qui lit dans la pensée de chaque enfant, a depuis belle lurette passé la commande de toutes les nouveautés au Père Noël!

Des bouquins aux contes de fées

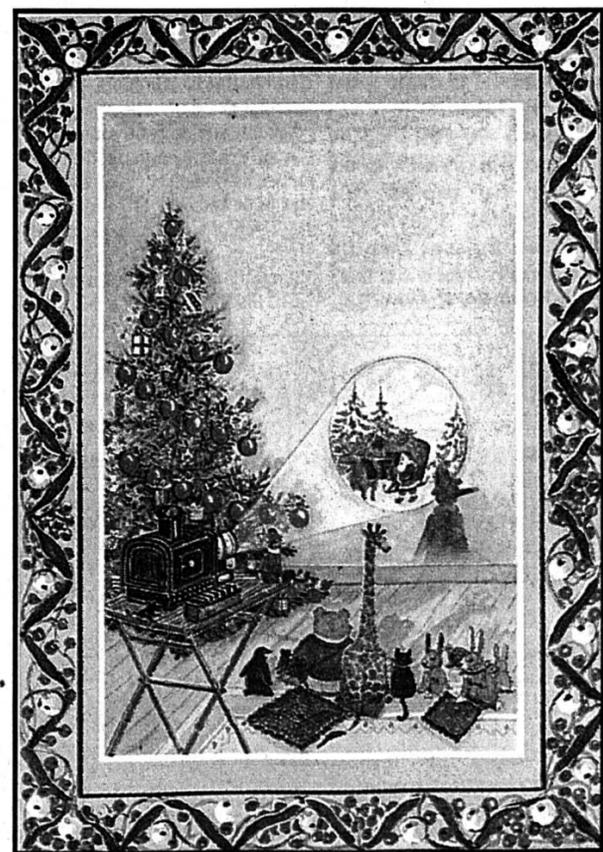
Il était une fois... Dans un grand centre commercial, un rayon où tous les contes de fées, prisonniers de couvertures reliées cuir, ne rêvent qu'à être lus ou racontés aux enfants! Comme la fête de Noël, celle des cadeaux approche, majorité des contes acceptent sans histoire de dormir quelques jours encore, bien à l'abri, dans un papier constellé d'étoiles.

Est-ce la délicieuse odeur du papier, le poids des mots, le sens des propos relatés par les auteurs? Tant d'autres bouquins, distribués à la veillée par des mains amies, viendront également combler l'appétence des bambocheurs.

Frey comme le chocolat

Les pains d'épices fleurissent si bon l'enfance, que tous les pères Noël, moulés chocolat et habillés cramoisi, entremêlent leur barbe blanche, histoire de rappeler aux chalands que sans eux,

pas! Réceptions, cocktails, fêtes de



Hockey sur glace - LNB: le HCC et Thurgovie partagent l'enjeu

Une fête gâchée

Les millionnaires de la NHL - La NHL compte 147 millionnaires cette saison, contre 106 l'an dernier et seulement... 6 en 1990-91. Le Canadien Wayne Gretzky (Kings de Los Angeles) est toujours le joueur le mieux payé de la NHL, avec un salaire annuel de 6,5 millions de dollars US, devant Keith Tkachuk (Blackhawks de Chicago) et Mark Messier (Rangers de New York), qui reçoivent chacun 6 millions de dollars US. (si)

AUTRES PATINOIRES

● OLTEN - LANGNAU 1-6
(0-1 1-3 0-2)

Kleinholz: 1827 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler. Buts: 8e Lambert (Glowa, à 5 contre 4) 0-1. 25e Rüedi (Gagné) 1-1. 26e Stoller (Glowa) 1-2. 27e Nuspliger (Beutler) 1-3. 34e Glowa (Lambert) 1-4. 47e Glowa (Lambert) 1-5. 54e Stoller (Lambert) 1-6. Pénalités: 4 x 2' contre Olten, 3 x 2' contre Langnau.

● MARTIGNY-VALAIS - GE SERVETTE 4-1
(1-0 1-1 2-0)

Octodure: 1550 spectateurs. Arbitre: M. Marti. Buts: 6e Silietti (Neukom) 1-0. 25e Bonito 2-0. 30e McKim 2-1. 42e Escher (Rosol, Fedulov) 3-1. 57e Evéquoz (Bonito) 4-1. Pénalités: 8 x 2' contre Martigny-Valais, 7 x 2' contre GE Servette.

1. Grasshop.	24	18	2	4	112-	63	38
2. Chx-Fds	24	15	5	4	101-	66	35
3. Thurgovie	23	15	3	5	89-	57	33
4. Langnau	23	13	1	9	91-	70	27
5. Herisau	23	11	3	9	88-	68	25
6. Martigny	23	10	4	9	84-	94	24
7. GE Servet.	23	6	2	15	58-	79	14
8. Bienne	23	6	2	15	82-	115	14
9. Olten	23	4	5	14	60-	103	13
10. Coire	23	4	1	18	69-	119	9

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 16 décembre. 20 h: Bienne - Coire. GE Servette - Herisau. Langnau - Martigny-Valais. Thurgovie - Olten.

BRÈVES

Football

L'Angleterre en échec

Un mois après avoir battu la Suisse 3-1 dans ce même stade de Wembley, l'Angleterre a concédé le match nul face au Portugal, 1-1 (mi-temps 1-0). Les Anglais ont pris l'avantage à la 45e sur un tir de Steve Stone. A la 59e minute, au terme d'une action collective de toute beauté, le puissant Alves égalisait.

L'Inter en demi-finale

L'Inter de Roy Hodgson disputera les demi-finales de la Coupe d'Italie. Les Milanais, qui n'avaient fait que match nul au match aller à San Siro face à la Lazio (1-1), se sont imposés au stade olympique de Rome grâce à un but de l'ex-international Nicola Bertè à la 76e minute.

Blinker à Lucerne!

Lucerne a engagé en vue du tour final l'international hollandais Regi Blinker (Feyenoord). L'attaquant batave de 26 ans sera mis gratuitement à la disposition du club lucernois jusqu'à l'été prochain par un groupe privé. La somme de transfert en discussion est de 1,8 million de francs.

● LA CHAUX-DE-FONDS - THURGOVIE 2-2 a.p.
(1-0 1-1 0-1 0-0)

Dommage! Dommage que les arbitres aient cru bon de devoir gâcher pareillement ce qui devait être une fête. Tous les ingrédients étaient en effet réunis pour que Chaux-de-Fonniens - certes marqués par les efforts consentis ces derniers temps - et Thurgoviens fassent de ce dernier rendez-vous de l'année sinon une apothéose, à tout le moins un grand moment. M. Friedli, du haut de son caporalisme, a tout gâché. Dommage, lamentable même...

Par **Jean-François BERDAT**

On a beau se pincer, on n'a pas rêvé. Citoyen - honnête? - de Zoug, M. Beat Friedli a fait honte à sa corporation. Il n'a en tout cas pas apporté une seule goutte d'eau au moulin d'un corps arbitral qui est décidément la tare du hockey de ce pays. Plutôt que de concocter des formules aberrantes, les têtes pensantes de ce sport feraient bien de plancher sur ce sujet pendant qu'il est encore temps.

Comme ce fut déjà le cas samedi à Martigny, le HCC n'a donc pas été gâté. «C'est à n'y plus rien comprendre, se lamentait Riccardo Fuhrer. Le hockey est pourtant régi par des règles qu'il suffit d'appliquer. Or, j'ai rarement vu autant de contradictions que ce soir.» Une telle accumulation d'erreurs est tout simplement impardonnable. Ces trois «zèbres» ont tout bonnement pourri la soirée, tentant par tous les moyens de voler la vedette à des acteurs qui ont fini par y perdre leur latin. De toute évidence, les directeurs de jeu n'ont pas suivi ces dernières années l'évolution d'un hockey qu'ils ne maîtrisent plus. Et quand ils en arrivent, comme ce fut le cas hier au soir, à «chambrier» le public pour terminer sur



Patrick Oppliger - Gery Othman
Chaux-de-Fonniens et Thurgoviens avaient de bonnes intentions. Les arbitres beaucoup moins... (Impar-Galley)

Mélèzes: 2400 spectateurs.

Arbitres: MM. Friedli, Köppel et Ehrcke. Buts: 19e Bozon (Bourquin, Stehlin, à 5 contre 4) 1-0. 36e Othman (Slehofer, à 5 contre 4) 1-1. 40e D. Ott (G. Dubois, à 5 contre 4) 2-1. 53e Gränicher (Slehofer) 2-2. Pénalités: 6 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 5 x 2' contre Thurgovie.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Bourquin; D. Ott, Reber; D. Dubois, Murisier; Oppliger, Bozon, Stehlin; G. Dubois, Elsener, Kohler; Chappot, Pont, Leimgruber. **Thurgovie:** Bachschmied; Posma, R. Ott; Gränicher, Goumaz; Wiesmann; Laczko,

Daoust, Weisser; Othman, Slehofer, Schrepfer; Winkler, Lauber, Keller; Strüssi.

Notes: Thurgovie sans Martin, Henry ni Schmid (blessés). Bozon termine avec la maillotte numéro 6, le sien étant maculé de sang. Oppliger et Shirajev se prêteront aujourd'hui entre 16 h et 17 h à une séance de signatures au Centre Jumbo. Elsener en fera de même demain dès 19 h 30 à Coop City et Bourquin le 21 décembre dès 19 h 30 à Coop City toujours. Durant les Fêtes de fin d'année, le HCC disputera quatre matches, à Grenoble le 19 décembre, à Villars les 28 et 30 décembre, à Moutier face à Bienne le 2 janvier.

un bras d'honneur, ils dépassent assurément les règles qu'ils sont censés appliquer. Triste, mais surtout à méditer avant qu'il ne soit trop tard.

SCHNEGG: PROUESSES À RÉPÉTITION

Cette mise au point apportée, il est tout de même temps de parler de sport. Car, heureusement, il en fut question. D'entrée de jeu en effet, les gens de Mike McParland ont démontré qu'ils n'avaient pas consenti à ce si long déplacement pour faire de la figuration. Dès le premier engagement, les Schrepfer, Slehofer, Laczko et autre Othman ont affiché une virtuosité qui a provoqué quelques frissons dans le dos des inconditionnels du HCC. Dépassés par le rythme infernal imprimé par leurs adversaires, les gens des Mélèzes n'ont dû qu'aux prouesses à répétition de «super Jean-Luc» de ne pas se retrouver menés au score. «Nous n'étions pas prêts en début de match» concédait du reste Riccardo Fuhrer.

Quand bien même ils furent généralement dominés, Leimgruber et ses potes parvinrent à la première pause nantis d'un avantage, minime certes, qui ne correspondait absolument pas à la physionomie de la rencontre. Néanmoins, Bozon - il a signé une prestation monumentale - avait surpris un Bachschmied appelé la jour même à la rescousse pour palier l'absence forcée de Martin.

TRAITEMENT DE CHOC

Cet avantage, le HCC allait le conserver de manière héroïque, notamment lorsque le petit caporal Freidli le sanctionna coup sur coup de deux pénalités mineures. Le troisième, pas plus évidente que les précédentes, devait toutefois être fatale, Othman, parti à la limite du hors-jeu, parvenant à tromper la vigilance de JLS.

Evolutant un ton en dessous de ce qu'il est capable de faire habituellement, le HCC allait tout de même trouver les moyens de reprendre les devants, D. Ott trompant Bachschmied de la ligne bleue.

Dès le début de l'ultime période, les débats allaient prendre une intensité parfois dramatique. Désireux de classer l'af-

faire, Bozon multiplia les tentatives. Extraordinaire de volonté et d'abnégation, le Français ne devait hélas pas trouver grâce auprès de M. Friedli. Soumis à un traitement de choc, il se voyait de plus renvoyé sur le banc d'infamie pour une faute inexistante. Entre-temps, Gränicher avait trouvé le moyen de placer le puck dans un trou de souris, remettant ainsi et définitivement tout le monde sur un même patin d'égalité.

La suite, la fin ne devait en effet rien y changer. Et les efforts du fantastique Bozon - quel extraordinaire solo dans la dernière minute... - ne devaient rien y changer. Pas plus du reste que les cinq minutes d'une prolongation à consonance essentiellement chaux-de-fonnière, prolongation au cours de laquelle Bachschmied a rappelé aux témoins qu'il fut dans un passé récent un des bons gardiens de la LNA.

PAUSE BIENVENUE

Au bout du compte, ce partage ne lèse personne. «Le verdict me paraît équitable, commentait Riccardo Fuhrer. Certes, nous aurions pu prétendre à la victoire en fin de rencontre, mais Thurgovie ne méritait sans doute pas de perdre.»

Battu à Martigny, tenu en échec par Thurgovie, le HCC a donc connu un coup d'arrêt dans la dernière ligne droite. On imagine dès lors que la pause est bienvenue et qu'elle sera très appréciée du côté des Mélèzes. «C'est vrai qu'il est temps qu'elle arrive, convenait Riccardo Fuhrer. La fatigue due à la répétition des matches, des voyages aussi, ainsi que le stress engendré par les entraînements ont laissé des traces dans les organismes.» Ce dont on s'est aperçu hier au soir, certains Chaux-de-Fonniens ayant éprouvé passablement de difficultés à «se trainer».

Compréhensible et pardonnable, au contraire du comportement d'un trio arbitral que l'on espère ne plus jamais revoir aux Mélèzes. Ni ailleurs du reste dans la mesure où il n'a strictement rien à faire sur une patinoire où des hockeyeurs tentent de produire un spectacle... J.-F. B.

Bienne s'incline sur la glace de Herisau

Cette fois, c'est grave!

● HERISAU - BIENNE 7-3
(3-1 3-0 1-2)

Combien de fois faudra-t-il répéter aux dirigeants des clubs suisses de hockey sur glace qu'au niveau de la LNB, le caractère et la force de frappe du joueur nord-américain sont des atouts beaucoup plus efficaces que le jeu réfléchi d'un Soviétique.

Hier soir à Herisau, cette constatation a trouvé une illustration presque trop évidente: pendant que Guay (il reçut une «standing ovation» lors de son 5-1 marqué en infériorité numérique et Vilgrain en faisaient voir de toutes les couleurs à des Biennois sans âme, mais pas sans reproches, Malgin et, dans une bien moindre mesure, Kwartalnov, ont fait preuve d'un comportement qu'aucun président ne devrait accepter de la part de mercenaires.

Un comportement honteux sur le plan humain de Kwartalnov, qui quitta la glace dès le coup de sirène et qui refusa de venir chercher son prix de meilleur joueur biennois de la soirée. Un comportement beaucoup plus grave encore de Malgin, puisqu'il s'agit là de son incapapa-

cité à assumer son rôle de meneur sur la glace.

Centre sportif: 694 spectateurs.

Arbitres: MM. Küttel, Beutler et Eichmann.

Buts: 2e Guay 1-0. 5e Schümperli (Schneider, Kwartalnov, à 5 contre 4) 1-1. 12e Seeholzer (Guay) 2-1. 16e Vilgrain (à 5 contre 4) 3-1. 30e Nater (Guay, à 5 contre 4) 4-1. 36e Guay (à 4 contre 5) 5-1. 37e Weibel (Vilgrain) 6-1. 45e Seeholzer (Vilgrain, Nater) 7-1. 49e Grogg (Kwartalnov, Malgin, à 4 contre 3) 7-2. 50e Kwartalnov (Ghillioni) 7-3.

Pénalités: 10 x 2' plus 10' (Nater) contre Herisau, 12 x 2' plus 2 x 10' (Burillo, Tschumi) contre Bienne.

Herisau: Rüeiger; Balzarek, Maag; Freitag, Krapf; Derungs, M. Knecht; Nater, Vilgrain, Seeholzer; Cantoni, Guay, D. Knecht; Tanner, Weibel, Germann.

Bienne: Wahl (41e Devaux); S. Dick, Schmid; Pfofi, Ghillioni; Schneider, Lutz; Kwartalnov, Malgin, Grogg; Donghi, Burillo, De Ritz; Müller, M. Dick, Aeschlimann; Riesen, Schümperli, Tschumi. (jl)

LNB 1995/96		Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie	
A l'extérieur ▶	▼ A domicile	HCC	Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie
HCC		8-2	4-1	4-3	5-4	4-4	3-4	6-1	6-1	6-2	
Bienne	4-4		7-2	7-3	1-5	2-4	3-6	5-3	6-1	2-5	
Coire	2-4	1-3		6-2	5-4	1-7	4-5	5-5	8-3	3-5	
GE Servette	1-3	5-3	5-1		2-4	8-4	4-1	1-2	2-2	0-2	
Grasshopper	6-2	6-5	5-2	3-3		4-2	5-3	7-1	8-1	1-4	
Herisau	3-0	3-4	7-3	4-3	0-2		1-4	11-1	2-2	4-1	
Langnau	3-7	7-3	6-1	7-2	1-3	2-1		1-3	2-1	3-1	
Martigny	3-3	8-5	9-6	5-2	3-4	4-4	4-3		4-4	1-3	
Olten	0-3	5-4	5-4	3-0	5-5	6-7	4-5	1-7		5-6	
Thurgovie	1-1	8-0	6-4	2-1	1-6	6-1	3-3	8-1	6-2		

Antipod
Cd-disc
**surprenez vos oreilles
et vos yeux!**

Plus de 12 000 disques dans tous les styles
Demain soir nocturne
jusqu'à 21 h 30

132-780218
Manège 19-21, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 10 70

DIVERS

NATEL D
Pour toutes marques
Ampli
Booster 4-6W

SON'AUTO
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures

**L'annonce,
reflet vivant
du marché**

SPECTACLES - LOISIRS

Conservatoire de musique de
La Chaux-de-Fonds, Le Locle
Samedi 16 décembre à 20 h

**QUATUOR
À CORDES**
«Santa Cecilia» de Rome
Œuvres de A. Webern, L. van Beethoven,
R. Schumann
Avec le soutien de Claude Lebet, luthier
Location au secrétariat, ☎ 039/21 69 12,
et à l'entrée

132-780066

DIVERS

N'oubliez pas
qu'il est encore temps de participer au
«Budget des Autres» du Centre social
protestant. Son but: alléger avec votre
aide, en fin d'année, le budget de ceux
auxquels un revenu insuffisant, sou-
vent réduit par le chômage, impose
sans cesse des sacrifices et qui voient
périodiquement approcher les paie-
ments de fin de mois avec angoisse.

Centre social protestant
Neuchâtel CCP 20-7413-6
La Chaux-de-Fonds CCP 23-2583-8
en mentionnant «Budget des Au-
tres»

CSP
CENTRE SOCIAL
PROTESTANT

* Par mesure d'économie, il ne sera pas accusé réception
des versements.

132-779036

IMMOBILIER

A louer ou à vendre

**LOCAUX
AU CENTRE VILLE
DE BIENNE**

- SURFACE: 500 m²;
- 1^{er} étage;
- places de parc disponibles;
- prix attractif.

Renseignements: **FORDAHL SA, M^{me} BOCEVSKA,**
tél. 032 23 12 95;
fax 032 22 10 19.

06-081279/4x4

**IMMEUBLE
À VENDRE**

La Chaux-de-Fonds
Entrée ouest de la ville
Comprenant: 16 appartements,
un local commercial, 6 garages,
14 places de parc.
Loyers raisonnables.
Les appartements sont tous loués.
Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-779643

28-37093

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Balance 6

**APPARTEMENT
DE 3½ PIÈCES**
Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 800.-, plus charges

**APPARTEMENT
DE 2 PIÈCES**
Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 450.-, plus charges
Libres tout de suite

2034 Peseux (038) 31 78 03

FINANCE

**SOS
DETTES**
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

**PHOTO
VISION**

2300 La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 27, 039-23 07 70
1003 Lausanne
4, place St-François, 021-320 59 71
2000 Neuchâtel
rue des Moulins 45, 038-21 26 60

Yashica T5
Le T5 est équipé du légendaire objectif Carl Zeiss
3.5/35mm avec mise au point autofocus de 0,35m à
l'infini. Son flash est automatique avec pré-flash anti-
yeux rouges, et peut être mis hors service à tout mo-
ment. Sa construction le rend résistant aux intempé-
ries. Vous pouvez donc photographier sous la pluie, à
la plage ou dans la neige, sans redouter les problèmes
dus à l'humidité.

Contax S2
avec Tessar 2,8/45mm
1990.-
au lieu de Fr. 2727.-

Contax S2
Particulièrement robuste, le Contax S2 est l'instrument idéal
des photographes qui travaillent dans des conditions clima-
tiques extrêmes et qui doivent toujours pouvoir compter sur
leur appareil. Construction très soignée, capot et semelle en
titanium. Obturateur mécanique. Entraînement et rembobina-
ge du film manuel. Exposition manuelle à l'aide de diodes
dans le viseur. Vitesse d'obturation jusqu'à 1/4000 sec.
Vitesse synchro flash au 1/250 sec.

Yashica T5
298.-

**Veillez s. v. p. m'envoyer gratuitement
le nouveau catalogue «swissphoto» à
l'adresse suivante:**

Nom/Prénom _____
Adresse _____

**La Chaux-de-Fonds
Lausanne Neuchâtel**

Un compte personnel à l'enseigne de la clarté

Avec le **nouveau compte personnel**, nous nous sommes fixé pour objectif la clarté et la simplicité maximales, car c'est cela, en général, que l'on demande à un compte en banque. Grâce à lui, désormais, vous effectuerez vos opérations bancaires en un tour de main. Vous pouvez, par exemple, choisir de régler vos factures de manière simple et sûre au moyen de l'ordre de paiement easy. Il est aussi possible d'utiliser le service gratuit KeyPhone

pour consulter l'état de votre compte ou demander des informations bancaires. Un relevé mensuel vous indiquera avec précision tous les mouvements qui auront été enregistrés sur votre compte personnel. Et si vous voulez savoir comment bénéficier gratuitement des prestations de base, adressez-vous à nos conseillers, qui vous fourniront volontiers tout renseignement utile, ou appelez notre ligne rouge, au numéro gratuit **0800 810 500**.



**Société de
Banque Suisse**

6-94395/ROC

SPECTACLES - LOISIRS

GOSPEL

RTN
LA RADIO NEUCHÂTELOISE

THE JACKSON SINGERS

**Samedi, 16. décembre 1995, à 20.15 h,
La Chaux-de-Fonds, salle de musique**

The Jackson Singers (USA)

Gospel et Spiritual-Songs qui nous tiennent à cœur. Ils chantent aussi bien la «Battle of Jericho» que le Jugement dernier «When the Saints Go Marchin In». Lors de leurs concerts on se sent mis dans les coins les plus «noirs» de Harlem.

**La Chaux-de-Fonds, La Tabatière, Av. Léopold-
Robert 29, Tél. 039 - 23 94 44**

Hockey sur glace - Première ligue: Neuchâtel YS s'incline

Profond constat d'inquiétude

● NEUCHÂTEL YS - VILLARS 1-5 (0-1 1-3 0-1)

Une de plus! Face à des Villardoux laissant le commandement du jeu aux joueurs locaux, mais se montrant particulièrement redoutables en contres, les hommes de Matthey ont sombré corps et âme. Inquiétant constat pour une formation à cent lieues du hockey pratiqué ces ultimes saisons.

Neuchâtel
Fabrice ZWAHLEN



Fabrice Dessarzin

Son but n'aura servi à rien.

(Impar-Galley)

Certes, la politique de rajeunissement de la formation «orange et noir» respire le bon sens. Toutefois, au vu du jeu pratiqué soixante minutes durant, l'équipe de Jean-Blaise Matthey manquant de joueurs d'expérience, s'enfoncé progressivement, inexorablement.

Si le comité neuchâtelois ne parvient à engager un attaquant capable de concrétiser la moindre occasion de buts, la phalange neuchâteloise risque de connaître la plus grande déception de son histoire, la relégation en deuxième ligue.

UNE ILLUSION

Lucide constat pour des Neuchâtelois ne pouvant compter que sur leur bonne volonté pour contrecarrer le bagage tactique et technique de la plupart de ses adversaires. Affligeant. «Ce fut notre plus mauvais match de la saison» admettra sans peine Jean-Blaise Matthey.

Face à des Vaudois emmenés par l'ex-Chaux-de-Fonnier Gaëtan Boucher, les joueurs locaux ne firent illusion que l'espace de cinq minutes, le temps pour Caporosso et Rohrbach de gâcher leurs face-à-face contre Avella. Une éventuelle ouver-

ture du score neuchâteloise n'aurait toutefois vraisemblablement rien changé à l'issue de cette rencontre.

Pour preuve, si les joueurs locaux ne surent ouvrir la marque, les Vaudois, via un tir anodin de

la ligne bleue signé Patrice Heiz, surent de leur côté convertir au tableau de marque leur première chance de but. Vive le réalisme!

Balbutiant leur hockey, les joueurs locaux ne parvinrent qui plus est à profiter de treize minutes et quatre secondes de supériorité numérique, dont trente et une secondes à 5 contre 3. Symptomatique. Pendant cet appréciable laps de temps, les joueurs locaux ne se créèrent que deux à trois occasions. Une peccadille.

EN DIX MINUTES

Dans le deuxième tiers, en l'espace de dix minutes, les hommes de Boucher plurent l'affaire, marquant trois nouveaux buts, profitant au passage de leur premier jeu de puissance. Si Dessarzin profita d'un relâchement défensif pour réduire la marque, le scénario de cette partie ne varia pas d'un iota lors de l'ultime période.

Certes, les maîtres de céans tentèrent de sauver les meubles, en essayant d'alléger l'addition. En vain. Les Vaudois annihilèrent sans peine la totalité des attaques neuchâteloises. «Après le premier tiers, j'ai songé à jeter l'éponge, insinua Jean-Blaise

Matthey. Si mes joueurs veulent ma peau, ils ne doivent pas jouer autrement!» Voilà qui a le mérite d'être clair. F.Z.

LE POINT

Hier soir

Yverdon - Sierre	0-2
Neuchâtel - Villars	1-5
Viège - Loèche-les-Bains	6-4
Fleurier - Saas-Grund	4-3
HC Fribourg - Star Lausanne	6-4

Ce soir

20.00 Moutier - Ajoie

CLASSEMENT

1. Sierre	12	10	1	1	58-27	21
2. Ajoie	12	10	0	2	75-23	20
3. Saas Grund	13	7	2	4	52-35	16
4. Villars	13	7	2	4	53-44	16
5. Viège	13	7	1	5	47-46	15
6. HC Fribourg	13	7	0	6	55-56	14
7. Fleurier	13	6	1	6	50-57	13
8. Moutier	12	4	1	7	42-54	9
9. Yverdon	13	4	1	8	37-60	9
10. Loèche	12	3	1	8	31-57	7
11. Neuchâtel	13	2	2	9	40-58	6
12. Star LS	13	1	4	8	32-55	6

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 15 décembre. 20 h: Star Lausanne - Ajoie. 20 h 30: HCP Fribourg - Neuchâtel YS. Samedi 16 décembre. 17 h 45: Sierre - Moutier. 20 h: Loèche - Fleurier. Villars - Viège. 20 h 15: Saas Grund - Yverdon.

LNA

Notes: Zoug sans McDougall (étranger surnuméraire) et Bill Schaffhauser (ne s'est pas entraîné en raison de l'accident de son frère).

● FR GOTTERON - ZURICH 4-3 (1-1 2-1 1-1)

Saint-Léonard: 5095 spectateurs.

Arbitre: M. Stalder.

Buts: 7e Chamolin (Descloux, pénalité différée contre Zurich) 1-0, 13e Ruotsalainen (Fortier) 1-1, 22e Descloux (Bobillier) 2-1, 32e Schaller (Bobillier) 3-1, 33e Lüber 3-2, 43e Ivankovic (Ruotsalainen) 3-3, 46e Chamolin (Hofstetter) 4-3. Pénalités: 3 x 2' contre FR Gottéron, 6 x 2' contre Zurich.

FR Gottéron: Berger; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Descloux; Keller, Bertholet; Brown, Bykov, Chamolin; Schaller, Rottaris, Meier; Heim, Lüthi, Bächler.

Zurich: Papp; Ruotsalainen, Zehnder; Princi, Steck; Steiger, Hager; Brodmann, Zeiter, Morger; Michel, Fortier, Ivankovic; Lüber, Jeannin, McLaren.

● LUGANO - AMBRI-PIOTTA 9-7 (3-2 5-3 1-2)

Resega: 6019 spectateurs.

Arbitre: M. Kurmann. Buts: 3e Sutter (Jenni, Kobel) 1-0, 5e Ton (Jenni, Bertaggia) 2-0, 8e Lebeau (Fair) 3-0, 12e Kwartalnov (B. Celio) 3-1, 18e Chibirev (Gianini) 3-2, 25. Eberle (Aeschlimann, Sjödin) 4-2, 26. Chibirev (Kwartalnov) 4-3, 28e Jenni (Sutter) 5-3, 31e Sjödin (Bertaggia) 6-3, 32e Lebeau (Walder, Tschumi) 7-3, 35e Kwartalnov (Chibirev) 7-4, 38e Sutter (Lebeau) 8-4, 39e Fritsche (Kwartalnov) 8-5, 56e Fritsche (Chibirev) 8-6, 60e Jaks (Chibirev, à 5 contre 4, Ambri-Piotta sans gardien) 8-7, 60e Ton (Sjödin, dans la cage vide) 9-7. Pénalités: 3 x 2' contre Lugano, 4 x 2' contre Ambri-Piotta.

Lugano: Franchina; Tschumi, Sjödin; Niederöst, Bertaggia; Sutter; Walder, Lebeau, Fair; Eberle, Büttler, Aeschlimann; Kobel, Jenni, Ton.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Gianini, Guyaz; Riva, B. Celio; Gull, Szczepanec; Chibirev, Fritsche, Kwartalnov; Peter Jaks, Heldner, Wittmann; Viganò, N. Celio, Imperatori.

CLASSEMENT

1. Rapperswil	23	13	3	7	94-76	29
2. Kloten	23	13	3	7	65-57	29
3. CP Berne	21	13	2	6	78-60	28
4. Zoug	22	11	2	9	80-71	24
5. Davos	23	10	4	9	95-82	24
6. Zurich	23	11	1	11	80-87	23
7. Ambri-Piotta	23	10	2	11	92-83	22
8. Lugano	22	10	1	11	80-74	21
9. FR Gottéron	23	7	5	11	72-74	19
10. Lausanne	23	3	1	19	48-120	7

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 14 décembre. 20 h: Ambri-Piotta - Zoug. 20 h 15: Lugano - Berne. Samedi 16 décembre. 20 h: FR Gottéron - Lausanne. Kloten - Davos. Rapperswil - Lugano. Zoug - Berne.

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Küsnacht - Bruggen SG 0-3. Lucerne - Dübendorf 6-2. St-Moritz - Uzwil 3-1. Urdorf - Winterthur 1-10. Wil - Arosa 5-2.

Classement: 1. Dübendorf 15-23. 2. Bläsch 14-22. 3. Winterthur 15-21. 4. Lucerne 15-20. 5. Arosa 15-20. 6. Küsnacht 15-15. 7. St-Moritz 15-14. 8. Wil 14-11. 9. Uzwil 15-11. 10. Bruggen SG 14-9. 11. Urdorf 15-6. 12. Bellinzona 14-4.

Groupe 2: Berthoud - Aarau 6-2. Langenthal - Wetzikon 6-5. Wiki-Münsingen - Unterseen-Interlaken 5-3. Signau - Worb 2-2.

Classement: 1. Bâle-Petit-Huningue 14-24. 2. Lyss 14-21. 3. Wiki-Münsingen 15-20. 4. Berthoud 14-17. 5. Soleure-Zuchwil 14-16. 6. Langenthal 15-16. 7. Wetzikon 14-14. 8. Signau 15-13. 9. Unterseen-Interlaken 15-12. 10. Thoun 14-10. 11. Aarau 15-8. 12. Worb 15-3. (si)

BRÈVES

Olympisme

NBC jusqu'en 2008

Le Comité international olympique (CIO) a conclu un contrat avec la chaîne NBC pour les droits télévisés sur les Etats-Unis des Jeux d'été de 2004 et 2008 et ceux d'hiver de 2006, avant même la désignation des villes destinées à les accueillir, et pour un total de 2,3 milliards de dollars.

Football

Wolf opéré

Stefan Wolf, le défenseur de Lucerne, a été blessé au ménisque du genou gauche dimanche lors du match contre Sion. Il devra subir une intervention chirurgicale et, si les ligaments ne sont pas touchés, il pourra être présent à la reprise de l'entraînement début janvier.

Ski alpin

Cuche placé

Le Neuchâtelois Didier Cuche a pris la cinquième place, puis la huitième, de deux Super-G de Coupe d'Europe disputés à Obereggen (It) et tous deux remportés par le Suédois Patrik Järbyn. Dans les tableaux européens, Cuche est huitième du général et sixième du Super-G.

LA PHRASE DU JOUR

«L'arbitre ne doit pas être le personnage central d'un match.»

Riccardo Fuhrer

Fleurier prend sa revanche sur Saas Grund

Deux points qui font du bien

● FLEURIER - SAAS GRUND 4-3 (2-1 2-1 0-1)

Fleurier avait une revanche à prendre sur les Haut-Valaisans, il était donc logique que les Vallonniers entament la rencontre à bras le corps avec une rage de vaincre et une volonté qui faisait plaisir à voir.

C'est en profitant de la première pénalité de la partie que les Fleurisans ouvrirent le score avant de doubler la mise. Il fallut que Claivaz s'enfoncé en surprise dans le dos de la défense pour inscrire une superbe réussite pour calmer la fougue des Vallonniers. Si les Haut-Valaisans sont revenus au score au

début du tiers médian, Fleurier sut reprendre l'avantage en abattant un travail de titan.

C'est en mettant à profit une supériorité numérique que Saas Grund réduisit l'écart en troisième période. Il en résultera une intense pression de la part des visiteurs alors que les locaux connaissent quelques moments difficiles. Mais lorsque que le cœur y est, la tâche est toujours plus facile et Fleurier parvint à desserrer l'étreinte.

Belle-Roche: 250 spectateurs. Arbitres: MM. Henninger, Turian et Lecours.

Buts: 5e Pochon (Naininger) 1-0. 10e Pluquet (Braillard) 2-0.

14e Claivaz (Brux) 2-1. 24e Manz (N. Zurbriggen) 2-2. 31e Jeannin (Chappuis, Vuillemin) 3-2. 34e Pluquet (Braillard, Bättscher) 4-2. 47e A. Zurbriggen (Mrukvia, Pousaz) 4-3.

Pénalités: 5 x 2' contre Fleurier et 4 x 2' contre Saas Grund.

Fleurier: S. Aeby; P. Aeby, Bobillier; Colo, Vuillemin; Jaquet; Jeannin, Chappuis, Dubois; Braillard, Pluquet, Bättscher; Neining, Pochon, Hamel; Matthey.

Saas Grund: Garnier; M. Zurbriggen, Andenmatthen; Boli, Mrukvia; Bumann, Fux; N. Zurbriggen, Von Wyl, Manz; Anthamatten, Pousaz, A. Zurbriggen; Brux, Biner, Hunziker; Claivaz. (jyp)

Basketball - Coupe de Suisse ce soir

Union NE en veut!

Union NE se refuse à avoir peur du grand méchant loup, en l'occurrence Bellinzona. Et si le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse n'a pas avantage l'équipe de Len Stevens, ce dernier se refuse à jouer battu. Et il annonce la couleur.

«En début de saison, avant tous nos problèmes de blessures, nous avions menacé FR Olympic, précise Stevens. Depuis, nous n'avons pas été épargnés par le sort, et nous avons dû travailler pour retrouver le niveau de jeu qui était le nôtre. Mais j'ai senti une progression générale ces derniers jours.»

L'arrivée du nouvel Américain Triplett n'est pas étrangère

à cela. «C'est le meilleur étranger que nous ayons eu, à l'exception de Herrin avec lequel il jouera ce soir. «Pinky» se coule gentiment dans le moule de l'équipe, en ce sens qu'il est à présent intégré à sa nouvelle formation. Et puis, à l'exception de Nicolas Huber (réd: à l'armée, mais qui sera là ce soir), tout le monde était présent aux derniers entraînements.» Ça aussi, c'est nouveau.

Cela dit, c'est tout de même Bellinzona qui se trouvera en face d'Union NE. «C'est la meilleure équipe de Suisse, qui est par la force des choses dotée d'une grande expérience, admet Len Stevens. Mais nous devons faire abstraction du nom de no-

tre adversaire et ne penser qu'à notre collectif. Nous disposons d'une bonne paire d'Américains, et il appartiendra aux joueurs suisses de se mettre au diapason. Car la Coupe de Suisse pourrait sauver une saison jusqu'à présent décevante.»

Oui, Union NE en veut. Sera-ce suffisant...?

R.T.

À L'AFFICHE

COUPE DE SUISSE, huitièmes de finale

Ce soir

20.15 Union NE (A) - Bellinz. (A)

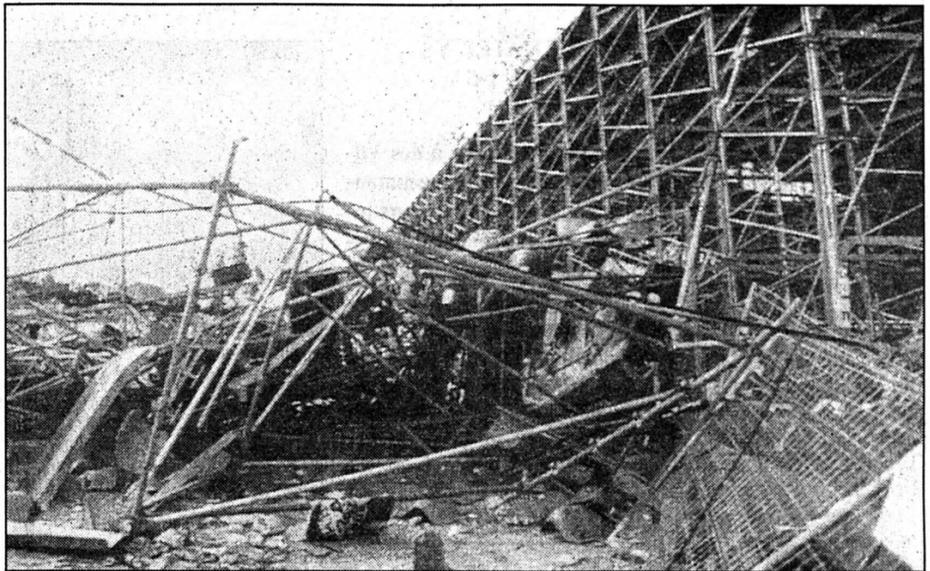
Football - Procès de Furiani: jugement rendu aujourd'hui

Climat de tension attendu

Pérec: non au doublé
La Française Marie-José Pérec s'alignera sur une seule distance aux Jeux olympiques d'Atlanta, et choisira en mai entre le 400 mètres plat et le 400 mètres haies. La double championne du monde du 400 m a déclaré: «Les Jeux olympiques, c'est autre chose que les championnats du monde. Sept courses, c'est beaucoup. Je n'ai pas envie d'attendre quatre ans pour une deuxième médaille olympique».

La cour d'appel de Bastia doit rendre aujourd'hui son jugement concernant le procès en appel de la catastrophe de Furiani, où dix-sept personnes avaient trouvé la mort dans l'effondrement d'une tribune avant un match de football le 5 mai 1992.

parfois extrême. Jean-Marie Boimond, ingénieur de Sud Tribune et responsable du montage de la structure métallique effondrée, avait été condamné, le 31 mars, à deux ans de prison ferme, le maximum de la peine exigible. Il n'avait pas interjeté appel et purge actuellement sa peine, sous un régime de semi-liberté, à la prison de Carcassonne.



C'était le 5 mai 1992
La chute de la tribune nord de Furiani avait causé la mort de dix-sept personnes. (Keystone-a)

La chute de la tribune nord de Furiani avait en outre blessé plus de 2000 spectateurs venus assister à la demi-finale de la Coupe de France de football, qui aurait dû opposer les équipes du SC Bastia et de l'Olympique Marseille.

DÉJÀ DES CONDAMNÉS
Le même jour étaient condamnés Michel Lorenzi, ancien vice-président du SC Bastia (deux ans de prison et 30.000 francs d'amende), Bernard Rossi, ingénieur de la Socotec, organisme chargé du contrôle technique des installations (dix-huit mois de prison et 30.000 francs), Etienne Galeazzi, Ange Paolacci et Yves-Noël Bartolini, respectivement secrétaire général,

BRÈVE
Basketball
FR Olympic facile
Coupe de Suisse masculine. Huitième de finale: Pâquis-Seujet (B) - FR Olympic (A) 59-93 (25-44).

Mises en liberté
Henri Hurand, préfet de Haute-Corse au moment de la tragédie, Raymond Le Deun, son directeur de cabinet, et Didier Cauville, directeur du Département de l'équipement, ainsi que les deux officiers de sapeurs-pompiers, tous membres de la commission départementale de sécurité, avaient été relaxés en janvier dernier. (si)

directeur administratif et vice-président de la ligue corse de football (chacun un an ferme et 30.000 francs d'amende pour homicides et coups et blessures involontaires, mais aussi pour faux et usage de faux).

On reprochait à ces trois derniers d'avoir rédigé un procès-verbal qui a permis à la Fédération française de football (FFF) de délivrer les billets pour le match alors que les documents nécessaires n'étaient pas réunis. Michel Cagnion et Luc Pilard, respectivement ancien directeur de la FFF et président de la Coupe de France de football, ont été condamnés à dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve. (si)

PMUR
Demain à Vincennes, Prix de Belfort (trot-attelé, réunion I, 5e course, 2750 m, 15 h 50).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Colombo	2750	S. Delasalle	J. Bodin	16/1	1a4a1a	5 Il est actuellement en plein boum, et bien qu'il ne soit pas très bien engagé, on y croit.
2	Coup-de-Chapeau	2750	M. Balliere	M. Balliere	38/1	Dm0m7a	
3	Comme-d'Habitude	2750	D. Dauverne	D. Dauverne	19/1	7a1a1a	12 A la limite du recul, il vient de très bien courir et il devrait faire l'arrivée.
4	Champion-de-Rozoy	2750	A. Roussel	A. Roussel	23/1	3aDa0a	
5	Cover-de-Valmart	2750	C. Chalon	C. Chalon	8/1	2a4a7a	11 L'écurie est en forme et vu sa situation, il ne sera pas loin de la vérité.
6	Cap-Barbes	2750	C. Bigeon	C. Bigeon	12/1	7a2a0a	
7	Caldon	2750	J.-F. Popot	J.-F. Popot	6/1	1aDaDa	7 Vient de s'imposer à une cote anormalement basse et peut récidiver.
8	Chamade-du-Pam	2750	N. Roussel	P. Essartial	10/1	5a3aDa	
9	Ce-Nogentais	2750	T. Leveau	T. Leveau	20/1	2m0m0a	16 Ses fins de courses sont toujours spectaculaires et peut venir dans le Quarté.
10	Cristal-de-la-Crau	2750	P. Vercruysse	L. Haret	17/1	3m2m0a	
11	Cab-Callowe	2750	J. Raffin	J. Raffin	7/1	0a1a0a	17 Avec lui c'est tout ou rien, et avec un driver qui fait partie des meilleurs.
12	Classic-Rodney	2750	J. Hallais	J. Hallais	6/1	2a0a0a	
13	Czar-de-Pitz	2775	J.-Y. Raffegeau	J.-Y. Raffegeau	21/1	0a7a7a	1 Il possède une musique qui laisse rêver, et bien que le lot ne soit plus le même, il peut continuer sur sa lancée.
14	Chetive	2775	L.-M. Dallifard	L.-M. Dallifard	17/1	Da7a2a	
15	Chanson-des-Hêtres	2775	D. Brohier	F. Brohier	26/1	Da3a1a	6 S'est bien comporté pour sa rentrée et peut reprendre le cours de ses bonnes performances de l'an passé.
16	Corte	2775	J.-E. Dubois	J.-P. Dubois	13/1	Da3a4a	
17	Choc-de-Chenu	2775	J.-M. Bazire	J.-C. Billard	15/1	DaDa1a	LES REMPLAÇANTS: 3 L'engagement est défavorable, mais la forme est là.
18	Chef-de-Vrie	2775	R. Baudron	R. Baudron	18/1	1m1m1m	
19	Confidence	2775	M. Lordemius	M. Lordemius	24/1	2a0a0m	8 C'est un cheval qui part souvent du second échelon et cette fois, il ne faudra pas le négliger.
20	Calypto-du-Caux	2775	A. Laurent	A. Laurent	35/1	0m0a(94)	

IMPACT-PRONO
5*
12*
11*
7
16
17
1
6
*BASES

COUP DE POKER
17
AU 2/4
5 - 11

AU TIERCÉ
POUR 18 FRANCS
5-12-X

IMPACT-SURPRISE
3
5
1
15
19
11
8
12

NOUVEAU Marchandise européenne
Wippo di Roma SUPER MARCHÉ
Au 1er: self-service
10 000 paires de chaussures à choix
19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-
Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

DIVERS
HOURIET équitation
Hôtel-de-Ville 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 76 61
132-763951

Génial!
Un lave-linge automatique pour 5 kg et un tumbler pour 2,5 kg dans la même machine

Novamatic WT 1000.1 S
Laver automatiquement et sécher "prêt-à-ranger" dans un petit espace (H 85, L 59,5, P 52 cm). Tous les programmes, peut être raccordé partout. Livraison/raccordement/montage effectués par les professionnels de chez Fust. Un prix sensationnel de fr. 1490.-
Loc./m. 79.- AS inclus

Nous avons toutes les grandes marques au stock
BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele
AS = abonnement service
Dans toutes les succursales
Fust chez Jelmoli • INNOVATION • GRAND PASSAGE

AVIS OFFICIEL
DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE
Service des ponts et chaussées
SOUMISSION

En application de la Convention de réciprocité du 16 décembre 1994, l'Etat de Neuchâtel mettra au concours entre les entreprises des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura des travaux sur diverses routes cantonales durant l'année 1996 au gré des besoins, dans les domaines suivants:

- revêtements (superficiels, tapis et enrobés) et renforcements routiers;
- corrections et reconstruction de routes (travaux de génie civil);
- entretien et renforcement d'ouvrages d'art (béton armé et maçonnerie);
- plantation d'arbres et arbustes en bordure des routes;
- fourniture et pose de glissières de sécurité.

Le Département de la gestion du territoire prie les entrepreneurs désirant recevoir tout au long de l'année 1996 les documents de soumissions de s'annoncer par écrit, en précisant les travaux qui les intéressent, auprès de l'Office des routes cantonales, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au **vendredi 19 janvier 1996**.

Le Conseil d'Etat
chef du Département de la gestion du territoire
P. Hirschy

FINANCE
Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au 039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit
A/m 150/1M

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). -Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.- (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)



FRANCE 98
COUPE DU MONDE

Football - Coupe du monde 98: la Suisse évite les gros bras

Un tirage heureux

Merci George! Weah, l'avant-centre de l'AC Milan, a eu la main heureuse en offrant à la Suisse, dans le groupe 3, la tête de série la moins huppée, la Norvège. Seconde bonne nouvelle, la Suisse tombe dans un groupe à cinq, ce qui limite le nombre de ses rencontres du tour de qualification, et allège un calendrier que l'on sait extrêmement chargé. A priori, les footballeurs helvétiques paraissent en mesure de terminer en tête d'un groupe qui comprend également l'Azerbaïdjan, la Hongrie et la Finlande.



R. Zloczower - G. Spiess - E. Mätzler

Le président de la LN, le délégué aux équipes nationales et son futur successeur ont le sourire. (Keystone-Aviolat)

Il faut toutefois se garder de tout optimisme excessif. La Norvège a réservé quelques sévères déconvenues à la Suisse, aussi bien dans le tour de qualification de la Coupe du monde de 1978 que dans celui de 1982. Placée au sixième rang du dernier classement de la FIFA, la Norvège a échoué à son dernier match des éliminatoires de l'Euro 96, en perdant 0-3 contre la Hollande lors de son ultime rencontre du groupe 5.

A l'exemple de la Suisse de Roy Hodgson, la Norvège d'Egil Olsen tire sa force de la rigueur de son organisation collective, de l'application d'un 4-4-2 basé sur un football compact. Les meilleurs éléments du pays évoluent pour la plupart en Grande-Bretagne: Lars Bohinen et Henning Berg à Blackburn Rovers, Jan Aage Fjortoft à Middlesbrough et Erlend Johnsen à Chelsea.

Toutefois, le club champion, Rosenborg, compte dans ses rangs quelques internationaux de valeur, tels l'ex-Young Boys «Mini» Jakobsen, Rour Strand et Ola By Rise. L'avant-centre

de Rosenborg, Harald Brattbakk, a de plus terminé le championnat 1995 en tête du classement des marqueurs avec un total impressionnant de vingt-six buts.

Egil Olsen (53 ans) dirige la sélection nationale depuis octobre 1990. La Norvège joue ses matches internationaux au Stade Ullevaal d'Oslo (capacité 30.000 places). Sa meilleure performance en Coupe du monde est une présence aux huitièmes de finale du tournoi 1938. En 1994 aux USA, elle n'avait pas franchi le cap du premier tour. Il y a eu depuis 1923 douze rencontres entre les deux pays. La Norvège compte cinq victoires

pour trois nuls et quatre défaites.

LA MENACE LITMANEN

Quatrième au classement final du groupe 8, derrière la Russie, l'Ecosse et la Grèce, la Finlande, pour sa part, a tout de même obtenu quinze points en dix matches. Elle a précipité la perte de la Grèce en la battant 2-1 à Helsinki.

La Finlande ne s'est jamais qualifiée pour une phase finale de Coupe du monde. Mais elle compte parmi ses internationaux l'un des meilleurs joueurs du monde, Jari Litmanen, le numéro 10 d'Ajax Amsterdam. Il n'est pas le seul professionnel de la sélection. Mixu Paatelainen

porte les couleurs de Bolton Wanderers.

HONGRIE: RETROUVAILLES

La Suisse vient de prendre quatre points sur six à la Hongrie dans le tour éliminatoire de l'Euro 96. La seconde rencontre est dans toutes les mémoires. Au Hardturm, les protégés de Roy Hodgson, vainqueurs 3-0, assurèrent définitivement leur présence en Angleterre.

La Suisse devrait être en mesure de confirmer les résultats obtenus en 1994 contre les Hongrois. Cependant, il faut prendre en compte l'éclosion de réels talents du côté hongrois. Ses espoirs ont terminé en tête du groupe 3 du championnat d'Europe des moins de 21 ans. Ils ont comptabilisé dix-neuf points en huit matches contre sept seulement à leurs homologues helvétiques.

L'INCONNUE AZERBAÏDJAN

L'Azerbaïdjan, enfin, est un pays qui n'en finit pas de protéger ses frontières. Son conflit ancestral avec l'Arménie ruine son économie. Sur le plan sportif, son équipe nationale n'a jamais pu jouer dans son stade Tofic Branov de la capitale Bakou au tour éliminatoire de l'Euro 96. Elle a reçu ses adversaires en Turquie, à Trabzon. Dans le groupe 1, elle a pris un seul point (0-0 contre la Pologne).

L'équipe, qui dirige le coach Agasalim Mirdjavodov (48 ans), comporte quelques bonnes individualités. Velli Kasumov a joué à Betis Séville. Le stratège Diniev porte les couleurs de Hapoël Bersheva en Israël. La fédération de l'Azerbaïdjan a été créée en 1991. Elle compte 134.000 licenciés.

SATISFACTION GÉNÉRALE

Le président central de l'ASF, Me Marcel Mathier, était évidemment satisfait: «Je me réjouis de ce bon tirage, qui nous laisse toutes nos chances pour la première place. Mais je ne me fais pas d'illusions: tous les matches seront difficiles. Nos adversaires ne dorment pas: les Nordiques sont redoutables chez eux et la Hongrie a fait des progrès. Je suis content que nous soyons dans un groupe de cinq. L'établissement du calendrier s'en trouve facilité et le pensum de nos meilleurs joueurs réduit.»

Quant à Giangiorgio Spiess, délégué aux équipes nationales, il estimait: «Sur le papier, c'est un superbe tirage. Prudence toutefois: c'est sur le terrain que les matches se décident. Les deux équipes du nord sont pour nous de nouveaux adversaires, que nous ne connaissons pas. Il nous faut maintenant penser au calendrier. Nous aimerions accueillir en janvier la séance qui le fixera et commencer dès l'été, malgré le changement de coach.» (si)

Platini: «Un test réussi»

Michel Platini, dans un petit discours en... huit langues, a ouvert les feux de cette cérémonie. «Je pense que c'est un test réussi, surtout avec un tirage au sort qui était pour la première fois électronique, soulignait-il. Maintenant, il nous reste soixante-quatre matches à organiser. Notre prochain défi sera le début de la mise en vente des 2,5 millions de billets en mars ou avril prochains.» (si)

Italie et Angleterre dans le même groupe

Une première explosive

Le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde 1998 a donné lieu à un groupe 2 explosif dans la zone Europe, avec la présence de l'Italie, finaliste de la dernière World Cup, et de l'Angleterre, qui accueillera en juin prochain la phase finale de l'Euro 96.

Cent septante-deux pays - un record sans précédent - étaient inscrits pour ces éliminatoires qui commenceront en mars prochain pour se terminer à la mi-novembre 1997, avant le tirage de la phase finale qui réunira pour la première fois trente-deux équipes du 10 juin au 12 juillet 1998 dans dix villes françaises.

L'Italie et l'Angleterre n'ont encore jamais été opposées dans le tour préliminaire d'une compétition majeure. Leur dernière confrontation remonte au 7 juillet 1990, à Bari pour le match pour la troisième place du Mondial 90, remporté 2-1 par la Squadra Azzurra.

Ce duel entre deux anciens champions du monde s'annonce vraiment explosif. La formation qui le perdra aura, toutefois, une possibilité de repêchage par le biais des barrages entre les deuxièmes des autres groupes. «Ce groupe est vraiment très dur avec la Pologne en prime, relevait le sélectionneur italien Arrigo Sacchi. Notre tâche s'annonce vraiment délicate.» (si)

PARTI PRIS

Gare à l'excès de confiance

Dès la désignation de la Norvège comme tête de série affectée au groupe de la Suisse, les commentaires sont allés bon train dans notre pays. Groupe facile, qualification assurée, première place promise: une immense vague d'optimisme a déferlé sur la Suisse. Ce qui est certain, c'est que la Suisse a eu de la chance hier à Paris. D'abord parce qu'elle est tombée dans un groupe de cinq équipes. Ensuite parce qu'elle a échappé aux gros morceaux qui sont l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, ou aux peaux de bananes qu'aurait pu notamment représenter la Croatie, l'Autriche ou Israël. Bien.

Cela étant, il faut se garder de tout excès de confiance. Et cela pour deux raisons.

La première, c'est que la Norvège, la Finlande et la Hongrie, et quand bien même la Suisse vient de récolter quatre points sur six contre l'équipe magyare, ne sont tout de même pas des «manchots». Et qu'avant de parler d'une promenade de santé suisse dans ce groupe 3, il s'agira d'aller chercher les points sur la pelouse.

La deuxième de ces raisons, peut-être la plus «dangereuse» - les guillemets sont de rigueur -, c'est que la Suisse ne sera plus dirigée par Roy Hodgson. Même si on peut faire confiance aux dirigeants suisses pour ne pas choisir une personne qui balait d'un coup les options du Britannique, les joueurs suisses devront néanmoins s'adapter à un nouveau sélectionneur. Et l'on sait que ce genre de passage de pouvoir ne se réalise pas du jour au lendemain.

Si Just Fontaine et George Weah ont donc eu la main heureuse pour la Suisse, hier au Carrousel du Louvre, ils ne lui ont pas pour autant déroulé un tapis rouge par-dessus la frontière franco-suisse. A méditer...
Renald TSCHOUMY

BRÈVE

Saut à skis

Et de trois pour Laitinen

Le Finlandais Mikka Laitinen a remporté l'épreuve Coupe du monde de Pre-dazzo disputée en nocturne sur un tremplin normal. Il a devancé son compatriote Ari-Pekka Nikkola et l'Autrichien Andreas Golberger, vainqueur de la Coupe du monde la saison dernière. Meilleur Suisse, le Vaudois Sylvain Freyholz a pris le septième rang. Marco Steinauer a pris quant à lui le neuvième rang.

PMUR

Hier à Enghien Prix de Rodez (Non partant: 4 «Villageois»).

Tiercé: 6-1-15.
Quarté+: 6-1-15-10.
Quinté+: 6-1-15-10-18.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 4826,00 fr.
Dans un ordre différent: 556,30 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 20.273,50 fr.
Dans un ordre différent: 458,80 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 114,70 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: tirelire.
Dans un ordre différent: 4492,60 fr.
Bonus 4: 168,00 fr.
Bonus 3: 56,00 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 42,50 fr.
Impar-Pronto vous a donné le tiercé et le quarté+ en sept chevaux!

TV-SPORTS

France 3
20.35 Tout le sport.

RTP
20.45 Football.

EUROSPORT

08.30 Motors.
09.30 Sports extrêmes.
10.30 Ski.
12.00 Euroski.
12.30 Saut à skis.
14.00 Eurofun.
14.30 Basketball.
15.00 Planché à voile.
16.00 Aventure.
17.00 Eurofun.
17.30 Sports extrêmes.
18.30 Ski nordique.
19.30 Nouvelles.
20.00 Eurofun.
20.30 Triathlon.
22.00 Supercross.
23.00 Karting.
24.00 Sports extrêmes.
01.00 Nouvelles.

EUROPE

Cinquante inscrits, quinze qualifiés dont la France, pays organisateur. Formule: les quarante-neuf équipes engagées en éliminatoires sont réparties en neuf groupes (cinq de cinq équipes et quatre de six équipes). Le premier de chaque groupe et le meilleur deuxième sont qualifiés pour la phase finale. Les huit autres deuxièmes seront tirés au sort pour constituer quatre rencontres, dont les vainqueurs seront qualifiés.

Groupe 1: Danemark, Grèce, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine.
Groupe 2: Italie, Angleterre, Pologne, Géorgie, Moldavie.
Groupe 3: Norvège, Suisse, Finlande, Hongrie, Azerbaïdjan.
Groupe 4: Suède, Ecosse, Autriche, Lettonie, Bélarus, Estonie.
Groupe 5: Russie, Bulgarie, Israël, Chypre, Luxembourg.

Groupe 6: Espagne, République tchèque, Slovaquie, Yougoslavie, Malte, Îles Féroé.
Groupe 7: Hollande, Belgique, Turquie, Pays de Galles, Saint-Marin.
Groupe 8: Roumanie, Eire, Lituanie, Islande, Macédoine, Liechtenstein.

Groupe 9: Allemagne, Portugal, Irlande du Nord, Ukraine, Albanie, Arménie.

AFRIQUE

Trente-six inscrits, cinq qualifiés. Formule: tour préliminaire (aller et retour) entre trente-deux des trente-six engagés (Cameroun, Nigeria, Egypte et Maroc exempts). Les seize qualifiés plus les exempts disputent le deuxième tour, sous la forme de cinq groupes de quatre équipes tirés au sort. Le premier de chaque groupe sera qualifié pour la phase finale.

Tour préliminaire: Soudan - Zambie, Namibie - Mozambique, Tanzanie - Ghana, Swaziland - Gabon, Ouganda - Angola, Ile Maurice - Zaïre, Malawi - Afrique du Sud, Madagascar - Zimbabwe, Guinée Bissau - Guinée, Rwanda - Tunisie, Congo - Côte d'Ivoire, Kenya - Algérie, Burundi - Sierra-Leone, Mauritanie - Burkina-Faso, Togo - Sénégal et Gambie - Libéria.

LE TIRAGE

CONCACAF

Trente inscrits, trois qualifiés. Formule: système de Coupe pour la phase préliminaire (matches aller et retour). Exempts: les six équipes ayant participé à une phase finale (Canada, Costa-Rica, Etats-Unis, San Salvador, Honduras et Mexique).

Zone Caraïbes. Premier tour: Aruba - République Dominicaine (A), Bahamas - Saint-Kitts-et-Nevis (B), Guyane - Grenade (C) et Dominique - Antigua (D).

Deuxième tour: Bermudes - Trinidad-et-Tobago, Porto-Rico - Saint-Vincent-et-Grenadines, Îles Caïman - Cuba, vainqueur B - Sainte-Lucie, vainqueur C - Haïti, Surinam - Jamaïque, vainqueur D - Barbade, vainqueur A - Antilles Néerlandaises. Vainqueurs qualifiés pour le troisième tour, après lequel quatre équipes seront qualifiées pour la phase demi-finale.

Zone Amérique centrale. Premier tour: Nicaragua - Guatemala (E) et Belize - Panama (F).

Phase demi-finale: douze équipes (les quatre vainqueurs de la zone Caraïbes, les deux de la zone Amérique centrale et les six ayant participé à une phase finale de Coupe du monde) répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe qualifiés pour la phase finale de la zone Concacaf. Phase finale: un groupe de six équipes (système championnat). Les trois premiers qualifiés pour la phase finale en France.

ASIE

Trente-six inscrits, trois ou quatre qualifiés. Formule: dix groupes (six de quatre équipes et quatre de trois équipes) pour le premier tour. Les vainqueurs qualifiés pour le deuxième tour.

Groupe 1: Arabie Saoudite, Malaisie, Bangladesh, Taïwan.
Groupe 2: Iran, Syrie, Maldives, Kirghizistan.
Groupe 3: Emirats Arabes Unis, Bahrein, Jordanie.
Groupe 4: Japon, Oman, Népal, Macao.
Groupe 5: Ouzbékistan, Indonésie, Yémen, Cambodge.

Groupe 6: Corée du Sud, Thaïlande, Hong Kong.

Groupe 7: Koweït, Liban, Singapour.

Groupe 8: Chine, Turkménistan, Vietnam, Tadjikistan.

Groupe 9: Irak, Kazakstan, Pakistan.

Groupe 10: Qatar, Inde, Sri Lanka, Philippines.
Deuxième tour: deux groupes de cinq équipes. Chaque groupe disputera un tournoi dans un ou deux pays neutres. Les deux premiers de chaque groupe qualifiés pour le troisième tour.

Troisième tour: deux demi-finales. Les deux vainqueurs qualifiés pour la phase finale en France, ainsi que le gagnant de la rencontre opposant les deux perdants des demi-finales. Le perdant de cette dernière rencontre jouera un barrage (matches aller et retour) attribuant une place pour la phase finale contre le vainqueur de la zone Océanie.

Océanie

Dix inscrits, zéro ou un qualifié. Formule: deux groupes de trois équipes (exempts: Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Tahiti). Le vainqueur du groupe Mélanésie et le vainqueur du match opposant le vainqueur du groupe Polynésie au deuxième du groupe Mélanésie qualifiés pour le deuxième tour.

Groupe de la Mélanésie: Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu.

Groupe de la Polynésie: Îles Cook, Tonga, Samoa occidentales.

Deuxième tour: deux groupes de trois équipes (les deux qualifiés et les exempts du premier tour). Les vainqueurs qualifiés pour le troisième tour.

Groupe 1: Australie, Tahiti, vainqueur barrage.

Groupe 2: Nouvelle-Zélande, Fidji, vainqueur groupe Mélanésie.

Troisième tour: les vainqueurs de chaque groupe s'affrontent en matches aller et retour. Le gagnant rencontrera le quatrième de la zone Asie en barrage (matches aller et retour). Le vainqueur qualifié pour la phase finale en France. (si)



Noël avec nous

**Coop, Migros,
EPA, ABM,
Jumbo, Placette**

Pour vos idées cadeaux
les nocturnes à La Chaux-de-Fonds

**jeudi 14 décembre
jusqu'à 22 heures**

et le jeudi
21 décembre



132-779781

DIVERS

JEUDI 14 DÉCEMBRE

NOCTURNE

JUSQU'À

21h.30

à noter...
jeudi 21 décembre
NOCTURNE
jusqu'à **21h.30**
lundi 18 décembre
ouverture dès **8h.**

PARKING
COUVERT
de
575 Places



132-780178

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

PICK PAY

Le Discounteur de marque

**Pick Pay, des
prix laminés!**



Lait entier UHT
Quattropack
4 x 1 litre

5.95
6.99

Yogourt Toni
toutes les sortes
180 g

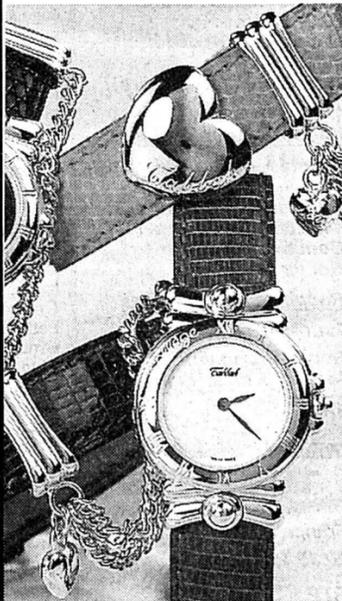
34%

-.60
-.92



LA NOUVELLE COLLECTION

Tabbah



ACCESSIBILITÉ
La montre dès Fr. 595.-
EN EXCLUSIVITÉ chez

Bijoux
Mini Paux

Succ. Denis Doman Rue de la Serre 10
Tél. 039/28 20 20 La Chaux-de-Fonds

NOCTURNES: OUVERT

132-780192

B 50/95 valable du
13 au 19 décembre 1995

Pâtes Barilla, 500 g - 10 sortes	1.60	1.25
- Lasagnes aux oeufs	3.20	2.70
Frisco Impérial Ice Cream mocca / vanille, 1 litre	7.95	6.95
Kellogg's, 375 g - Chombos / Crunchy Nut	4.75	3.75
- Nut Feast	5.36	4.36
Crème Toni chocolat / vanille, 500 g	1.68	1.55
Always serviettes / protèges slip 8 sortes, 2 pcs au choix	9.-	6.90
Mr. Proper ultra, 750 ml recharge	3.80	3.20

Bière Kaiser Premium
bouteille de 50 cl

26%
-.69
+ dépôt
-.94

Bière Heineken
12 x 25 cl

Fr. 2.-
9.90
11.90

Chips Zweifel
- paprika / provençale
175 g
- nature 185 g

2.95
3.70

Snackers Roland
herbes / fromage /
salés, 75 g

1.53
1.28

Mr. Proper
- force citron / fraîcheur cascade /
salle de bain, 750 ml
- ultra citron, 500 ml*

3.30
3.90

*Pas disponible dans
toutes les succursales!

**Darling Premium
pour chats**
4 sortes, 100 g

24%
-.49
-.65

Préparation du 150e anniversaire de la République neuchâteloise en 1998

L'imagination au pouvoir

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Invention d'un Chaux-de-Fonnier

Sans engrenages...

Un inventeur chaux-de-fonnier, Jean-Pierre Bregnard, a déposé un brevet pour son variateur à onde, un procédé qui permet de changer de vitesse sans passer par un complexe système d'engrenages. Un prototype est actuellement monté sur un vélo mais l'invention peut s'étendre à d'autres applications industrielles.

Page 18

Dixi Le Locle

Commande du DMF

Bonne nouvelle pour l'entreprise Dixi du Locle. Elle fabriquera le quart d'une commande de 14 millions de francs passée par le Département militaire fédéral en Afrique du Sud.

Page 20

Cour criminelle du Jura

Le procès d'Urs Borer

Au Palais de justice de Porrentruy s'est ouvert, hier, le procès d'Urs Borer, un Lauffonnais de 35 ans qui répond de deux fusillades. Ses actes ont failli coûter la vie à un policier jurassien tandis qu'un gardien de parking bâlois a été blessé. Le prévenu répond aussi d'une septantaine de vols.

Page 29

Une moyenne d'âge de 34 ans, des idées plein la tête et l'envie farouche de vivre tout à la fois une aventure et un défi: le bureau exécutif d'organisation de la célébration du 150e anniversaire de la République et Cantons de Neuchâtel affrontait la presse, hier pour la première fois. Ils promettent une fête «décoiffante et audacieuse», destinée à rassembler tous les Neuchâtelois. Entre les déclarations d'intentions et les motivations longuement expliquées, les membres de ce bureau exécutif ont désormais deux ans pour toucher au but.

Pour célébrer le 150e anniversaire de la Révolution neuchâteloise, en 1998, le Grand Conseil a débloqué l'automne dernier un budget de 3,4 millions de francs, dont 1,9 à la charge du canton. Hier, devant la presse et sous le patronage du chef des affaires culturelles, Jean Guinand, le bureau exécutif a fait part de ses rêves et espérances sur le devenir comme sur le contenu de cette célébration qui se tiendra pour l'essentiel à La Vue-des-Alpes durant l'année 1998.

AVEC AUDACE

Composé de Suzanne Beri Engel, «Madame 150e», de Daniela Agustoni-Steiner pour l'animation, de Vincent Steudler pour la réalisation et de Fabian Carrard pour la partie finances, le bureau s'est fixé comme objectif ambitieux de réussir à réunir 165.000 personnes à La Vue-des-Alpes, au gré des manifestations qui seront mises sur pied durant l'année 1998. «Nous entendons faire de cet endroit un lieu de rencontre et de passage pour tous les publics avec des propositions décoiffantes, audacieuses et créatrices. Tout en contribuant à donner aux divers éléments de notre communauté un sentiment d'appartenance et de reconnaissance mutuelle», explique Madame 150e.

Mélange des genres sportif et culturel, tremplin pour la vie associative, voie ouverte à la fantaisie, il s'agira de faire vivre l'aventure que constitue cette célébration à l'ensemble de la population et d'inviter tout un cha-

cun à proposer des idées: les déclarations d'intentions des membres du bureau sont ambitieuses.

Le canevas établi pour l'instant prévoit un début des festivités à fin février 98 par un colloque international scientifique ainsi qu'une célébration «haute en couleur» et riche en manifestations pour le 1er Mars. Si une journée associative est aussi agendée au 12 septembre, c'est principalement dès la fin mai et jusqu'à début août que se tiendra l'essentiel des spectacles et animations prévus sous un chapiteau qui sera monté sur le parking de La Vue-de-Alpes.

Les idées d'animations sont encore, pour l'instant, en majeure partie en gestation, mais quelques projets se dessinent déjà, a indiqué le bureau exécutif. Dans le dessein de rendre la politique plus abordable au grand public, une session «décentralisée» du Grand Conseil devrait ainsi se tenir sous la tente avec éventuellement la participation directe du public. Une fête de la jeunesse, avec une cérémonie commune de remise de diplômes de plusieurs écoles ponctuée d'un grand concert rock en fin de journée, est aussi à l'étude.

Les organisateurs souhaitent en outre associer Sport Handicap à la manifestation et montrer la richesse et l'imagination du tissu associatif du canton à travers ses fanfares.

UN GRAND SPECTACLE

Pour Vincent Steudler, animateur de Bikini Test à La Chaux-de-Fonds et qui se définit malicieusement comme le «punk de service au sein du bureau exécutif», si l'on veut toucher toutes les composantes sociales, il importera aussi de faire participer les jeunes et les exclus à la fête. Cela pourrait se concrétiser par la mise sur pied d'une équipe composée de jeunes gens placés en institutions et chargée d'assurer l'organisation et le suivi technique des manifestations.

La célébration du 150e devrait aussi être l'occasion de la création d'un grand spectacle. Un appel d'offres sera d'ailleurs lancé dans ce sens et un jury mis sur pied. La déléguée au 150e souhaite que les troupes amateurs du canton de Neuchâtel se portent candidates en proposant ensemble un projet.



Le bureau exécutif de la célébration du 150e

De gauche à droite: Daniel Ruedin (secrétaire au Département des affaires culturelles), Suzanne Beri Engel (Mme 150e), Jean Guinand, conseiller d'Etat, Daniela Agustoni-Steiner, responsable de l'animation et Vincent Steudler de Bikini Test. (Impar-Galley)

Un projet de logo de la manifestation est en cours d'élaboration auprès de la section de 3e année de l'Ecole d'arts appli-

qués de La Chaux-de-Fonds. Quant au chapitre communication, le bureau exécutif envisage la publication d'une lettre régu-

lière auprès des personnes concernées retraçant l'état d'avancement des travaux. C. P.

Grèves en Franche-Comté

La grogne enfle

La Franche-Comté, plus déterminée qu'au paroxysme des événements de mai 1968, a connu hier encore une journée de très forte mobilisation et se réveillera aujourd'hui dans un quasi désert de services publics.

«Comtois, tête de bois!» Les citoyens de Franche-Comté n'ont pas trahi leur héritage cette caractérisé par une obstination à toute épreuve. Près de 40.000 d'entre eux ont une dent contre Juppé et le lui ont fait savoir fermement et bruyamment hier en défilant massivement sous le slogan «Juppé, t'es foutu!»

A Besançon, ils étaient 15.800 à frapper le pavé. Dans le nord de la Franche-Comté, la mobilisation dépassa également les pronostics les plus op-

timistes et a été de loin plus massive que lors des premiers coups de semonce contre le plan de réforme de la Sécurité sociale.

Ainsi à Montbéliard, 6000 manifestants sont descendus dans la rue. Du jamais vu depuis le rude conflit chez Peugeot en 1989. Encouragés par leur nombre, les protestataires ont bloqué quelques minutes l'un des principaux carrefours d'accès à Montbéliard. Dans la ville voisine de Belfort, 5000 personnes ont revendiqué, tentant de pénétrer en force dans la Préfecture en profitant du rideau de fumée noire nourri par un violent feu de poubelles. Un manifestant s'est blessé en outre légèrement en s'agrippant au volet de la permanence du

député RPR belfortain Jean Rosselot. A Vesoul, les manifestants ont neutralisé la circulation sur la rocade ouest de la ville.

Aujourd'hui, en Franche-Comté, gares, postes, écoles, centres EDF, agences des impôts et autres services publics seront plus que jamais en panne. Le désordre et la pénurie commencent à s'installer, à l'image des odeurs nauséabondes circulant dans les rues de Besançon où les éboueurs ne relèvent plus les poubelles depuis plusieurs jours. Noël pourrait bien avoir une odeur âcre cette année en Franche-Comté et se jouer sur un air d'enterrement ou de victoire, c'est selon! (pr.a)

Page 22

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, le plus souvent nuageux avec quelques brèves éclaircies au matin, puis retour des nuages accompagnés, par endroits, de faibles chutes de neige, surtout dans le centre et l'est. Fort vent du nord-est en montagne. Bise modérée à forte sur le Plateau.

Température en plaine voisine de -2 degrés en fin de nuit, jusqu'à -4 degrés en Valais; l'après-midi +1 degré. A 2000 mètres -12 degrés.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	0°	6°	Londres Nuageux	2°	7°
Athènes Clair	4°	11°	Madrid Nuageux	5°	13°
Barcelone Clair	9°	15°	Moscou Nuageux	-4°	-4°
Berlin Nuageux	0°	2°	New York Clair	-9°	-4°
Bruxelles Nuageux	-1°	1°	Oslo Nuageux	0°	2°
Copenhague Nuageux	2°	5°	Pékin Clair	-2°	2°
Francfort Nuageux	1°	1°	Rome Pluvieux	6°	15°
Genève Nuageux	-2°	1°	Stockholm Nuageux	-1°	2°
Helsinki Nuageux	-2°	0°	Sydney Nuageux	13°	18°
Jérusalem Pluvieux	3°	8°	Varsovie Neigeux	0°	1°
Lisbonne Pluvieux	8°	16°	Vienne Neigeux	-2°	2°

Le temps qu'il va faire...

Une dépression se creuse en Méditerranée, tandis qu'une haute pression se renforce sur les Iles britanniques. En conséquence un fort courant du nord entraîne de l'air froid et par moments humide de la mer du Nord vers les Alpes.

Evolution probable de jeudi à dimanche: au nord, jeudi, nuageux, diminution des chutes de neige dans l'est, développement d'éclaircies dans les Alpes; vendredi et samedi, brouillard sur le Plateau, partiellement ensoleillé au-dessus, hausse des températures en montagne.



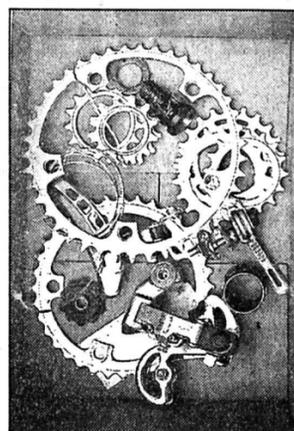
Un Chaux-de-Fonnier invente un changement de vitesse sans engrenages Sur une même longueur d'onde

Un inventeur chaux-de-fonnier, Jean-Pierre Bregnard, a déposé un brevet pour son variateur à onde. Ce procédé permet de changer de vitesse sans passer par un complexe système d'engrenages. Un prototype est actuellement monté sur un vélo. A terme, son concepteur espère voir des applications dans l'industrie automobile.



Jean-Pierre Bregnard et Michel Robert

Monté sur un vélo, leur variateur à onde permet de faire l'économie d'un certain nombre de pièces (photo de droite).



«Ça paraît tout simple, mais il fallait y penser!» Cette réflexion vient à l'esprit de qui découvre l'invention de Jean-Pierre Bregnard. Ce Neuchâtelois monté voilà deux décennies à La Chaux-de-Fonds, typographe de formation, y pensait depuis plusieurs années. Ecrivain, inventeur, il a plusieurs cordes à son arc et a travaillé durant deux ans pour Look, dans la recherche de variateurs. Son système, il l'avait plus ou moins rangé dans un coin de sa tête. Et soudain, il y a quelques mois, l'idée s'est imposée. Sa pomme de Newton, c'est un collier de sa femme, dont il tripotait le fer-

meir, machinalement. «Bon sang! Mais c'est bien sûr», s'est écrié Jean-Pierre Bregnard. La lumière s'était faite.

PLUS DE FROTTEMENT

C'est Michel Robert, des Joux-Derrière, «fin burin de la mécanique de précision», qui a fait naître l'objet de la matière. Avec les conseils de Michel Schafroth, du magasin Top Cy-

cle. Le résultat de leurs cogitations et coups de lime se présente comme un cylindre d'acier posé sur l'axe de la roue arrière d'un vélo, à l'emplacement habituel du dérailleur. Le contenu est protégé par un brevet. Pas question, pour l'instant, de le décrire. L'inventeur se borne à dire que son variateur à onde, comme son nom l'indique, remplace le mouvement tournant

par un mouvement ondulatoire. Quels sont les avantages de ce système? «Il n'y a pratiquement plus de frottement», explique Jean-Pierre Bregnard, «un peu comme avec un roulement à billes». En cas d'application à l'automobile, on pourrait en attendre une économie de carburant. Et de prix de revient, vu la simplicité des pièces, comparé aux engrenages.

Pour les cyclistes, l'intérêt du variateur à onde est qu'on n'a plus seulement le choix entre une dizaine ou une quinzaine de vitesses. On dispose désormais d'un nombre quasi infini de variations possibles entre les deux extrêmes, atteignables à l'aide d'une seule manette. Une opportunité qui pourrait intéresser ceux qui cherchent à régler leur vitesse sur leurs pulsations cardiaques. Et quelle économie de pièces: une dizaine, contre une cinquantaine pour un dérailleur. D'autant plus que la tendance actuelle est à la sophistication.

Les concepteurs vont maintenant tenter de commercialiser leur prototype. Jean-Pierre Bregnard envisage de vendre des licences de fabrication. Il est en effet persuadé que son invention peut s'appliquer, outre aux vélos, aux cyclomoteurs ou aux tondeuses à gazon. Dans un deuxième temps, elle pourrait équiper voitures, camions ou machines-outils. Reste à voir si l'industrie mordra à l'hameçon. Si c'est le cas, ce sera l'épilogue d'un beau conte de fées: comment un homme seul réussit là où des bataillons d'ingénieurs grassement payés se sont cassés... les dents. A.M.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

Barrage du Châtelot Essais d'alarmes

A la demande des autorités suisses et françaises, l'ENSA procédera cet après-midi à 14 h 15 à un essai d'alarme commandé depuis l'usine du Châtelot. Cette alarme est destinée à alerter les riverains du Doubs en cas de rupture du barrage et est testée tous les deux ans à la même époque, pour éviter d'inquiéter les touristes, peu nombreux en décembre. Les responsables de l'usine vérifieront si les sirènes ont bien fonctionné. Celles-ci sont placées au Restaurant du Châtelot, à l'usine, à Maison-Monsieur, à La Rasse, à Biaufond, à La Bouège, à La Goule (douane et usine), au Theusseret et à Goumois. Comme il ne s'agit que d'un essai, la population n'a pas à se conformer aux instructions à suivre en cas d'inondation. (Imp)

AGENDA

Lyceum club

Récital Stefka Perifanova

Lauréate du Concours international de musique du Lyceum de Suisse 1994, la pianiste bulgare Stefka Perifanova, donnera un récital jeudi 14 décembre 18 h 30 au Lyceum club (rue de La Loge 8). Œuvres classiques et romantiques. Entrée libre. (DdC)

Club des loisirs

Fête de Noël

La Maison du Peuple accueillera, jeudi 14 décembre, la Fête de Noël du Club des loisirs. Après l'allocution du président, Marcel Jaquet, les invités pourront assister à des saynètes de Noël, interprétées par les jardins d'enfants du quartier des Tours de l'Est. Après le message religieux suivra une prestation du chœur du club, dirigé par Agnès Wicky et accompagné au piano par Mme Jenny. Celui-ci se produira encore, après une pause goûter. L'après-midi se terminera par un autre divertissement, assuré par le groupe des Coopettes et animé par Hélène Kunzmann. Grande salle du 2e étage de la Maison du Peuple, dès 14 h 30. (Imp)

Création au Temple Allemand L'heureuse initiative

Face à un auditoire d'une bonne trentaine de personnes, vendredi dernier au Temple Allemand, Bernadette Richard, écrivaine, et Catherine Aeschlimann, artiste plasticienne, ont présenté l'une et l'autre, plus ou moins en complémentarité, des séquences de leurs créations respectives. Heureusement réchauffée par l'amitié et l'apéritif - ciel, ce qu'il peut faire froid au Temple Allemand! -, l'assistance a entrepris plusieurs voyages dans le sillage de l'auteur, en pleine forme, disant de courts textes journalistico-littéraires, inédits ou non. Après de Dracula, souvenir d'un séjour en Roumanie, à Cheremetievo, l'aéroport moscovite d'avant les réformes ou encore à Djerba la douce, par un jour de tempête. Du véridique. Et Bernadette Richard d'expliquer que chacun d'entre nous vit de ces situations inhabituelles, qu'elle, écrivain, met en textes. C'est aussi limpide que cela.

Aux images fortes et hautes en couleurs suscitées par la magie de l'écriture, Catherine Aeschlimann répond par un calendrier. Qui fera des jours de 1996 quelque chose de tout à fait inhabituel aussi, non seulement parce que l'objet artistique est constitué de douze sérigraphies originales (un à six passages) reliées les unes aux autres par un fil d'Ariane visuel. Mais par sa conception même. En ouverture, un texte de Bernadette Richard, met en scène des personnages (chien, loup) récurrents dans l'œuvre picturale de l'artiste. Puis, en crescendo, vient la montée vers le solstice, vers juillet, la chaleur, dans une belle progression chromatique. D'un coup, changement de décor, petit à petit les chiffres prennent des libertés de pétales de fleurs, de feuilles d'automne soufflées par le vent. Une Nativité illustre décembre, la dernière page. Le conte est terminé. Un bel exercice. (sg)

«Chœur à cœur» appelle les bénévoles On a besoin de vous!

Le comité d'organisation de «Chœur à cœur» prépare activement la neuvième édition de la manifestation qui se déroulera depuis la veille de Noël à midi jusqu'au soir de Noël à minuit. Ce grand marathon de la solidarité est destiné à tous ceux qui seront isolés cette nuit-là, mais aussi aux familles peu favorisées.

Jeudi prochain, lors de l'ouverture nocturne des magasins, l'équipe organisatrice, emmenée par sa nouvelle présidente Denise Stauffacher, tiendra un stand, 35, avenue Léopold-Robert, devant le magasin Blaser, afin d'y distribuer friandises et thé chaud, mais aussi de solliciter les bonnes volontés prêtes à consacrer quelques heures de leur week-end de Noël à l'organisation et au bon déroulement de la fête.

Tous les bénévoles intéressés sont par ailleurs invités à se rendre au Café Central, jeudi soir. Les bénévoles pourront soit participer à la collecte des vivres et invendus généreusement offerts par les magasins, grandes sur-

faces et autres donateurs; soit ils passeront quelques heures le dimanche 24 ou le lundi 25 décembre pour préparer les plats et servir les repas.

L'animation est actuellement mise sur pied. Les deux programmeurs ont réussi à prévoir une affiche presque complète pour les deux jours. Modification par rapport à 1994, Bikini Test n'assurera plus la nuit du 24 au 25 décembre, car il organise un programme en ses propres murs; il reste partenaire fournissant quelques ensembles. De plus, une navette reliera la Maison du Peuple aux Anciens Moulins, de 22 h à 4 h, ce qui permettra aux uns d'écouter de la musique, et aux autres de venir se restaurer! Les disc-jockeys (DJ) prendront le relais nocturne dans les deux salles. Sympathique collaboration! Bl. N.

● Rendez-vous des bénévoles: Café Central, salle du premier étage, 2, passage Léopold-Robert, jeudi 14 décembre, de 20 h à 22 heures.

Noël souriant et chaleureux au Châtelot Esprit de Noël ressuscité

Comme l'a si bien dit dans son allocution le chef des Services sociaux, Yves Scheurer: «La dynamique de l'institution est l'œuvre des pensionnaires». Et quelle énergie dans ces maisons de retraite du Châtelot! Après le traditionnel «Voici Noël» entonné par l'assemblée, le pasteur René Perret a conté l'histoire de Ficelle et Espadrille, deux cireurs de chaussures ennemis, qui se réconcilieront grâce à un jeune handicapé. La chorale du

Châtelot a ensuite narré le récit de la Nativité, entrecoupant celui-ci d'une chanson, composée spécialement pour l'occasion. La classe de deuxième année des Foulets et celle de quatrième de la Citadelle ont ensuite mené le bal, au travers d'une petite gigue et de quelques chansonnettes. Ce n'est qu'après une autre prestation de la chorale des lieux que la formation familiale de l'intendant, Eric Abbet, a pu égayé les tympans de l'assis-

tance avec ses cuivres. Mais le mélomane maître de cérémonie avait gardé le meilleur pour la fin. Véritable bouquet final, la classe du Conservatoire de Martial Rosset, avec son ensemble tuba et trombone, a ravi plus d'une oreille attentive. Avec leur interprétation de deux arrangements du Jurassien Christian Jeanbourquin et du mythique «Alleluia» de Mozart, les musiciens ont clos l'apéritif en beauté. (db)



Noël au Châtelot

La chorale de la maison en plein récit de la Nativité.

(Impar-Gerber)

Bonne année...

Le temps des fêtes s'accompagne de l'envie d'être généreux et de faire partager sa joie. Comme chaque année, «L'Impartial» ouvre une rubrique afin que les vœux des uns parviennent aux autres. De nombreux lecteurs choisissent traditionnellement cette occasion de manifester leur solidarité, en versant une somme de 10 francs ou plus, en passant à notre réception ou par le CCP 23-325-4, avec la mention «Vœux». Les dons seront répartis, à parts égales, entre les associations ou fondations suivantes:

Home L'Escal, La Chaux-de-Fonds. Fondation Les Billodes, Le Locle. Passeport Vacances, La Chaux-de-Fonds. Association neuchâteloise du diabète, La Chaux-de-Fonds. Crèche du Locle. Service de soins infirmiers à domicile, La Chaux-de-Fonds.



NAISSANCE

Coucou LOÏC

Coucou ARNAUD

Votre petite nana est là,
je m'appelle

SOLENN

je suis née
le 9 décembre 1995

Isabelle et Tanguy
HERINCKX-MARCHAL
Numa-Droz 73
2300 La Chaux-de-Fonds

132-780288

Le service des cars postaux veut moderniser ses véhicules

Car surbaissé à l'essai

Les usagers qui ont pris ces jours derniers le car pour La Brévine auront peut-être eu l'heureuse surprise de monter avec plus d'aisance que d'habitude dans un véhicule PTT... tout blanc! Non, il ne s'agit pas d'une tentative de camouflage pour se confondre avec la neige mais tout simplement de la couleur d'origine d'un car à l'essai. Principale particularité de ce prototype immaculé, le surbaissement.

«Nous sommes effectivement en train de tester ce car surbaissé pour voir s'il est pratique sur ces tronçons, et aussi pour recueillir des échos auprès des passagers», confirme Philippe Senn, du Service des cars postaux. Malgré les apparences, le châssis de ces cars n'est abaissé que de quelques centimètres par rapport aux cars traditionnels, ce qui ne devrait pas poser de problèmes sur les tracés de la région, y compris en cas d'enneigement. Pour l'heure, aucun sondage n'a encore été effectué auprès de la clientèle et des chauffeurs, mais l'accès facilité au car devrait être apprécié de la population, handicapés, jeunes mères équipées de poussettes et personnes âgées en tête.

CHOIX CANTONAUX

Si l'Union internationale des transports publics s'est claire-

ment prononcée en faveur des cars surbaissés, il n'existe en revanche pas de prescription précise au niveau suisse. Certes la Loi sur les chemins de fer, qui règle aussi les transports publics, demande qu'une attention particulière soit réservée aux personnes handicapées, mais sans plus. Les cantons ont toute liberté de manœuvre en la matière, d'autant plus que le subventionnement est de leur ressort.

D'où quelques disparités: alors que dans le canton de Neuchâtel aucun car de ce type nouveau n'est en circulation, le canton de Berne se refuse à subventionner toute entreprise qui achèterait des cars d'un autre modèle. «Vu que le centre de Delémont, duquel nous dépendons, gère Neuchâtel, le Jura et le Jura bernois, il y a fort à parier que l'option «surbaisée» fera école à l'avenir», pronostique Philippe Senn.

QUARANTE PLACES

Si l'essai se révèle concluant, la régie envisage d'acquiescer un car de ce type dès le printemps prochain. Mais il ne s'agira pas à proprement parler du même car, celui-ci (un «Alliance») ne comportant que 31 places. «Il est équipé de trois portes et supprime de ce fait 4 places assises; or nous tenons à en offrir une quarantaine aux usagers, comme dans les cars actuels Sauser et Mercedes, qui en comptent



Le car blanc «Alliance»

Si les tests sont concluants, un modèle semblable, mais à deux portes seulement, sera acheté pour le printemps prochain. (Impar-Gerber)

44». Raison pour laquelle le service des cars postaux pencherait plutôt pour un véhicule à deux portes en cas d'acquisition.

Cet essai se place dans le cadre du renouvellement progressif du parc d'une dizaine de véhicules actuels, qui ont presque 10 ans d'âge pour les plus an-

ciens. Rappelons que ceux-ci desservent aussi les lignes qui relient Le Locle à La Chaux-de-Fonds, La Tourne à Neuchâtel, La Brévine aux Planchettes, ainsi que La Brévine à Fleurier, et Les Bayards au Locle.

«Il y a environ 10 ans, la politique était de les renvoyer à

Berne, où ils étaient réparés de fond en comble avant de nous être retournés, confie-t-on au service des cars postaux; mais aujourd'hui, la tendance est au remplacement pur et simple, les anciens cars étant revendus ailleurs».

IR

BRÈVES

Rue de la Ruche Piétonne blessée

Un automobiliste de la ville, M. F. B., circulait rue de la Ruche en direction nord, hier à 17 h 30. A la hauteur de la rue du Commerce, il ne remarqua pas Mme D. S., de la ville également, qui traversait la route sur le passage pour piétons, d'est en ouest. La piétonne fut projetée contre le pare-brise de la voiture et retomba sur la route. Blessée, Mme D. S. a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Hockey sur glace Championnat des non-licenciés

Voici les résultats du dernier tour du Championnat de hockey des Montagnes neuchâteloises, réservé aux non-licenciés. *Nesty Boys - Sabres: 4-6. Fleur de Lys - Fines Lames: 6-4. Tchums - Crosettes: 3-5. Sagne - Canacks: 4-3. Puck - PTT: 15-1. Gussabobs - Convers: 7-3. Sibériens - Big Ben: 0-8. Golden Pommes - Sombaille: 1-2. Rubis - Mont-Cornu: 9-4. (Imp)*

AGENDA

Deuxième chambre du Conseil des jeunes Réunion au CAR

Le Centre d'animation et de rencontre accueillera, jeudi 14 décembre, la prochaine séance de la deuxième chambre du Conseil des jeunes. Locaux du CAR, Serre 12, à 17 h 45. (Imp)

Tunnels sous La Vue-des-Alpes L'aventure en images

Le Service des ponts et chaussées convie les personnes intéressées à la première du film d'André Paratte intitulé «Le tunnel sous La Vue-des-Alpes, un trait d'union», ce jeudi 14 décembre au Club 44 à 16 h 30. Ce film de 54 minutes, consacré aux travaux de la J20, présente à grands traits l'histoire du col et l'évolution du projet de tunnel, qui aura mis cinquante ans pour passer de l'utopie à la réalité. De 1987 à 1995, le réalisateur a parcouru les chantiers et filmé la métamorphose progressive des sites. (comm-ir)

Musique et chants du coin le plus noir de Harlem

Gospel avec les Jackson Singers

Lorsqu'on a assisté à l'un de leurs concerts, on désire entendre à nouveau les Jackson Singers. Ils impressionnent encore et toujours le public par leur cordialité et leur spontanéité. «Battle of Jericho», «Bridge over troubled water», ou «When the Saints go marching in» sont des morceaux entraînants qui invitent au chant. Le groupe se produira samedi 6 décembre, à la Salle de musique.

Malgré une longue route (dix ans depuis leur formation), le groupe est bien de notre temps. Il a collectionné les succès, particulièrement en Europe. Même si leurs voix viennent de l'au-delà et que la Bible est leur source d'inspiration, le public lui a toujours réservé un accueil enthousiaste. Des églises aux cathédrales, des festivals de jazz aux concerts de blues, les Jackson Singers charment les foules, toutes tendances confondues. Ils jouissent notamment d'une extraordinaire popularité outre-Rhin, où ils ont fait un tabac dans l'une des plus grandes émissions de variétés allemandes

et ont cotoyé les présentateurs les plus renommés.

Le groupe ne se contente pas de vivre sa foi: il chante la bonne parole dans le monde entier. Le niveau d'émotion et de liberté auquel les choristes portent l'art du gospel se place dans la tradition des services religieux américains. Leur répertoire, qui va du negro-spiritual au gospel, en passant par les hymnes, transmettra assurément le public en

plein cœur de Harlem. «Par nos chants et nos actes, nous participons à la création d'un monde meilleur», explique Bob Jackson, directeur de la chorale.

(comm-db)

● Concert à la Salle de musique, samedi 16 décembre, à 20 h 15; billets en vente à la Tabatière, avenue Léopold-Robert 29. (db-comm)



Un chœur de gospels des plus convaincants

Il chante des spirituals qui tiennent à cœur. (photo sp)

Fête de Noël de l'AVIVO

Maintien des prestations sociales

La Fête de Noël de l'AVIVO, dont nous avons mentionné dans nos colonnes le succès qu'elle a remporté dimanche dernier (lire notre édition du 11 décembre), s'est en fait déroulée en deux temps.

La veille, en effet, une première séance avait vu les membres gratifiés d'une bonne nouvelle de la part du conseiller d'Etat Pierre Dubois. Dans le message de l'exécutif cantonal qu'il se fait un devoir de porter

chaque année, celui-ci a en effet confirmé le maintien des prestations sociales cantonales pour les aînés en ce qui concerne les prestations complémentaires et l'aide aux cotisations d'assurance-maladie. La partie récréative a été animée par la fanfare des Cadets, sous la direction de M. Albert Brunner. D'autre part, ce sont un millier de cornets de Noël qui ont été distribués durant les deux séances de ce week-end. (comm-ir)

Sur le Pod

Piéton tué

Un accident de la circulation a coûté la vie à un piéton hier, à 17 h. M. P. P., de Damprichard, circulait alors sur la voie de gauche de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 51-53, il s'est brusquement trouvé en présence de M. O. T., de la ville, qui traversait la route du sud au nord, entre deux véhicules à l'arrêt sur la voie centrale de cette artère. Le véhicule a renversé M. O. T. qui, blessé, a été transporté par l'ambulance à l'hôpital. Malheureusement, il devait y décéder, à la suite de ses blessures. (comm-imp)

Conseil général de La Sagne

Les charges augmentent

Le Conseil général de La Sagne se réunira jeudi soir, 14 décembre, pour se prononcer sur le budget 96. Egalement à l'ordre du jour, des transactions immobilières avec le canton et le home Le Foyer et des crédits extra-budgétaires pour 94.000 fr, destinés à divers travaux d'entretien.

Le budget concocté par le Conseil communal de La Sagne boucle avec un déficit de 15.500 fr. Le Grand Conseil ayant abrogé les mesures temporaires de retenues sur les salaires des fonctionnaires (contribution de solidarité), les traitements ont été réévalués.

Dans l'ensemble, les charges ont tendance à augmenter. Dans son rapport, le Conseil commu-

nal relève une hausse de 28% de la part aux rentes AVS, un effort particulier consenti au chapitre culture-loisirs-sports, des dépenses accrues pour l'aide et les soins à domicile. En outre, le compte forestier accuse un déficit de 19.000 francs. La ville de La Chaux-de-Fonds annonce une augmentation du prix de l'eau, qui sera répercutée sur les tarifs sagnards.

Jeudi soir, l'exécutif demandera également un crédit de 94.000 fr pour divers travaux d'entretien, concernant notamment l'éclairage public aux Cœudres (16.000 fr), le réseau d'eau au même endroit (20.000 fr), la réfection du café de Commune (15.000 fr), les chéneaux de la Grande Salle (12.000 fr). (am)

Départ au Club 44

Jacques de Montmollin démissionne

Dans les mois à venir, le Club 44 vivra de grands changements. Après le départ de Franco Fontebasso, qui quittera le restaurant à la fin de l'année, c'est la démission du délégué culturel, Jacques de Montmollin, qui est annoncée aujourd'hui aux membres. Il quittera ses fonctions (poste à 50%), au 30 juin 1996.

Ces deux départs n'ont aucun lien entre eux. Après 10 ans passés à la tête du Club 44, Jacques de Montmollin souhaite porter son temps et ses efforts au développement du Forum culturel et économique des régions (la Bulle autrement dit). Mener les deux postes de front, comme il l'a fait jusqu'à pré-

sent, est devenu trop lourd pour le créateur de la Bulle.

«Il fallait faire un choix», précise Jacques de Montmollin; 14 ans après sa création, le Forum économique et culturel des régions a encore un grand potentiel de développement en Suisse. C'est à cela que va s'atteler Jacques de Montmollin, non sans préciser qu'il quitte le Club 44 avec regrets. «J'y ai trouvé beaucoup de satisfaction».

Le poste de délégué culturel, à temps partiel, est dès lors mis au concours. Avec ce départ et la fermeture temporaire du restaurant, le Club 44 se trouve à un tournant; et à la recherche d'un second souffle, assurément. (ib)

La Chaux-du-Milieu: halle de gymnastique et abri PC

Un défi à lancer

L'idée de construire conjointement une halle de gymnastique digne de ce nom et un abri de protection civile (PC) à La Chaux-du-Milieu est dans l'air depuis de nombreuses années. Depuis tout ce temps, elle est allée son petit bonhomme de chemin. Jusqu'à cette séance (historique!) du législatif le 27 avril dernier, qui a vu la nomination d'une commission chargée d'étudier le dossier. Ce prochain jeudi, cette même autorité sera appelée à se prononcer sur un crédit de 52.000 francs pour une étude approfondie.

A La Chaux-du-Milieu, il existe bel et bien une halle de gymnastique. Elle sert également de salle de spectacle. Cependant, aux yeux de beaucoup, elle est considérée comme désuète et vieillotte. Dans les faits, tout a redémarré à la suite de la proposition du conseiller général Christophe Brunner d'effectuer un sondage d'opinion auprès de la population sur différents thèmes communaux, dont évidemment le délicat sujet de la halle de gymnastique.

Présidée par son initiateur, la commission ainsi nommée s'est immédiatement mise au travail, avec le mandat de déterminer si les conditions pour la création d'une halle de gymnastique étaient remplies aujourd'hui.

Ces conditions étaient avant tout d'ordre pécuniaire, mais se rapportaient aussi aux besoins des futurs utilisateurs, ainsi qu'à leur volonté d'engagement personnel et financier. De concert avec un architecte, elle a établi un questionnaire, qui a été consciencieusement rempli par tous les groupes intéressés. Parallèlement, des contacts ont été pris avec diverses instances, telles que le Service de la PC, le Service des sports et la LIM.

Sur la base des renseignements obtenus, l'architecte a procédé bénévolement à une analyse du problème, dans le but d'élaborer les études indispensables pour estimer le coût du projet.

Réservée à l'abri PC, la première avance le chiffre de 16.000 francs. Ici, étant donné que la somme de 30.000 francs a déjà été accordée en 1991 pour cet objet et que seuls 13.000 francs ont été utilisés, il n'est pas nécessaire de voter un crédit supplémentaire.

Par contre, l'étude concer-



Le collège de La Chaux-du-Milieu

L'actuelle halle de gymnastique (au premier plan) pourrait bien subir une complète métamorphose. (Favre)

nant la halle de gymnastique s'élève à 52.000 francs. Dans son rapport, l'exécutif explique «qu'une étude moins poussée, donc moins chère, ne donnerait

pas des chiffres assez précis pour obtenir des promesses de subventions et se faire une idée suffisamment nette de la situation.» De conclure en pensant «qu'à

vu de la situation financière actuelle de la commune, c'est le moment où jamais de lancer ce défi.» Aux membres du législatif le dernier mot. PAF

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Vol d'ampoules De «brillantes lumières»

Les Loclois sont nombreux à apprécier les décorations de Noël mises en place tant par les services communaux que par certains commerçants. Toutefois, pour certains d'entre eux le plaisir de faire plaisir tourne en grogne lorsqu'ils constatent que les guirlandes lumineuses de leurs sapins sont dérangées parce que les ampoules sont volées ou brisées. C'est assez régulièrement le cas pour le sapin dressé à proximité du Vieux Moutier, alors que Claude Perrotet déploierait déjà amèrement s'être fait piquer une vingtaine d'ampoules sur celui qu'il a placé à l'une des extrémités de la galerie marchande. Des agissements qui sont sans nul doute le fait de «brillantes lumières». (Imp)

Au Club des loisirs Fête de fin d'année

Ce dernier samedi, les membres du Club des loisirs du Locle étaient conviés à se retrouver pour la dernière séance de l'année, soit la fête de Noël, organisée comme de coutume au temple en raison de l'affluence. Ce fut à nouveau le cas cette année puisque quelque 550 personnes avaient répondu à l'appel. Aux vœux du président, Eric Veuvre, succédèrent les belles prestations des accordéonistes loclois dirigés par Lucia Terraz, suivies de celles, tout aussi appréciées, du quartet de saxophonistes loclois. A la fin de cette après-midi, la sortie du temple fut marquée par l'habituelle et appréciée distribution de cornets. (Imp)

AGENDA

Ce soir et mercredi 20 Ouvertures nocturnes

Ce soir et mercredi prochain 20 décembre, les commerçants du Locle, ainsi que les grandes surfaces, ouvrent les portes de leurs magasins jusqu'à 22 heures. Lors de ces deux soirées, l'Association de développement du Locle (ADL) tiendra un stand sur la place du Marché. Elle offrira gratuitement à chacun une boisson chaude. Par ailleurs, les commerçants membres du CID (Commerce indépendant de détail) remettront des bons aux acheteurs. Ceux-ci pourront les échanger, toujours au stand de l'ADL, contre un en-cas chaud. (Imp)

Commande de 14 millions du DMF en Afrique du Sud Dixi associée à la production

L'armée suisse dispose d'un grand nombre de lance-mines de 81 mm. Afin d'améliorer l'efficacité de cette arme, de nouvelles munitions ont été développées. Quelque 80.000 détonateurs de ces munitions ont été commandés à une entreprise sud-africaine. Dixi sera associée à hauteur du quart de cette production.

Selon le Département militaire fédéral (DMF), le montant total de cet achat atteint quelque 14 millions de francs. Un quart de ce volume d'achat sera confié à l'entreprise Dixi. «Il est fréquent que dans de pa-

reilles commandes le DMF veille à ce qu'une partie d'entre elles ait des retombées favorables sur l'un ou l'autre des secteurs de l'économie suisse», assure un fonctionnaire de ce département.

Après évaluation des modèles, l'entreprise sud-africaine a été sélectionnée parmi trois constructeurs, dont un Norvégien et un Italien. Egalement spécialisée dans ce domaine, l'entreprise genevoise Tavarro S.A. a été écartée. En faillite virtuelle, elle conserve certains secteurs de production, du moins jusqu'à la fin de ce mois avec un personnel réduit, dans

l'espoir de trouver d'ici là un repreneur.

Rappelons à cet effet que Dixi s'est ouvertement mise sur les rangs, en ce qui concerne le département de l'armement partagé entre Genève et Hérémence (VS). En cas d'accord, l'implantation du chef-lieu du val du même nom pourrait, mieux que l'atelier de la cité de Calvin, tirer ses épingle du jeu. Ce marché de détonateurs pourrait être prometteur puisque de nouvelles commandes, en Afrique du Sud (et sans doute avec le même partenariat helvétique) sont prévues dans les prochaines années. (ats-jcp)

Exposition artisanale au Cellier de Marianne

Une excellente rampe de lancement

Une nouvelle fois, à l'occasion de sa désormais traditionnelle exposition de Noël, le Cellier de Marianne, sis à la rue du Crêt-Vailant 28 au Locle, s'est paré de ses plus beaux atours pour accueillir les œuvres de sept artisans d'ici et d'ailleurs. Comme s'est plu à souligner Daniel Bichsel, l'un des animateurs de la cave, cette manifestation est, pour la plupart des exposants, une sorte de rampe de lancement, une opportunité de se faire (mieux) connaître du public.

Bien souvent, ils travaillent dans l'ombre. Bien souvent aussi, sans doute par pure modestie ou par crainte d'essuyer peut-être quelques critiques, ils hésitent à se lancer à l'eau. A voir le résultat tout simplement étincelant qu'ils présentent au Cellier, on se demande pourquoi ils ont attendu si longtemps avant de franchir le pas. Bref, par le biais de ses peintures sur soie et de ses aquarelles, Dadou Gête allie minutie et harmonie des couleurs sur des sujets parfois un rien naïfs.

Un chat n'aurait pas sa place dans les porcelaines de Juliane

Martin tant elles sont délicates. Paysages du Jura et de Bretagne, les aquarelles miniatures signées Anne Monard épatent par leur originalité. Utiles et agréables, les objets en bois exotiques de Claude Perrenoud prennent un petit goût du large. Janine Racine Pelet joue la carte de la qualité en élaborant ses foulards de soie peinte.

L'univers à la fois utilitaire et artistique de la potière Myriam Torche se conjugue en trois cou-

leurs, le brun, le vert et le bleu. Enfin, les bijoux d'Antoine Tschumy sont autant de minuscules objets se prêtant au rêve et à la fascination. Sur le lapsus de Daniel Bichsel confondant pique-pomme de terre et pique-assiette, souhaitons bon vent à cette exposition. (paf)

● A voir ce soir et le 15 décembre de 16 h à 22 h, ainsi que les 16 décembre de 13 h à 20 h et 17 décembre de 13 h à 18 h.



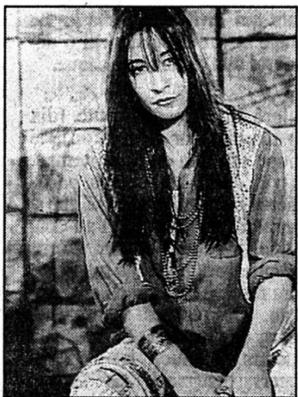
Les sept artisans

Ils présentent au Cellier le fruit de leur travail. (Favre)

La chanteuse Vallée à La Chaux-du-Milieu Laissez-vous charmer

Vallée, la chanteuse Vallée, auteur-compositeur-interprète parisienne du célèbre «Pop Song», vient chanter avec son groupe à La Chaux-du-Milieu, comme on vous le dit! Le top du top de cette saison du Post Bar. Une très belle voix et une très belle personne.

«La vie est aussi facile qu'un pop song à la radio, une chose sans importance...» Vallée peut bien gambader au sommet du Top 50 avec son tube «Pop Song», elle n'a absolument rien d'une minette miauleuse. Voix



Elle est belle, cette Vallée

Une squaw qui n'a rien d'un Apache. (sp)

chaude et sensuelle, présence généreuse, peintre et sculpteur de métier, Vallée (diminutif de Valérie), cette fille aux cheveux d'Indienne qui voue un culte à la culture nipponne est vraiment quelqu'un de pas ordinaire.

A 14 ans, elle vocalise sur les parvis de Beaubourg. Et puis suit des études de peinture, ce qui ne l'empêche pas de traîner avec des copains dans les studios. Puis, elle travaille deux ans avec ses complices Antoine Es-sertier et Laurent Ligier pour concocter un premier album, «Pop Songs». Coup d'essai, coup de maître.

Elle le dit elle-même: «Mon histoire ressemble à un conte de fées». Révélation française 1995, nommée aux Victoires de la musique, Vallée n'est pas une petite âme tristounette. Son message, c'est une invitation à la bonne humeur. Exemple: sa chanson «Tout va bien», «un titre antiroutine... Tout le monde peut briser le quotidien pour s'offrir la liberté».

Vallée, accompagnée de ses quatre musiciens, vient chanter deux soirs de suite au Post Bar. Laissez-vous charmer. (cid)

● «Vallée», vendredi 15 et samedi 16 décembre à 22 h 30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 13 AU 19 DÉCEMBRE

● LES AMIS DES CHIENS LE LOCLE

Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas). En raison des fêtes, il n'y aura pas d'entraînements du 12 décembre 95 au 12 janvier 96. Reprise le 13 janvier 96. Bonnes fêtes à tous.

● AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE - LES BRENETS

Chalet des Saneys, 16-17 dé-

cembre, gardien vacant. La clé est à disposition au poste de police du Locle.

● CAS GROUPE DES AINÉS

Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE

Lundi 18 décembre, 20 h à la Maison de paroisse, puis soirée récréative.

● CONTEMPORAINES 1915

Mardi 19 décembre, dîner des contemporaines au Cercle de l'Union dès 11 h 30.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE

Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.



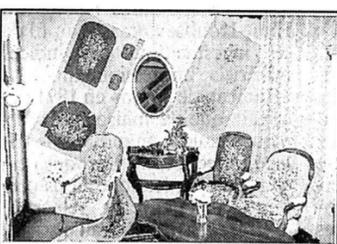
J'ACHÈTE AU LOCLE

CE SOIR, NOCTURNE JUSQU'À 22 H

FAITES LE LABEL DE COMPTE! QUALITE

E. Matthey
Tapissier-décorateur

Côte 14
LE LOCLE
☎ 039/31 35 28



1921 - 1996

La maison MATTHEY, tapissier-décorateur de père en fils, est depuis 75 ans à votre service pour:
Garniture de sièges en tous genres - Rideaux et tentures murales - Tapis - Lingerie - Meubles de style - Antiquités bien choisies, restaurées.
Grand choix de tissus.

ET TOUJOURS LA MEILLEURE QUALITÉ AU PLUS JUSTE PRIX

157-718096

DISC CD

LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION (plus de 7000 CD)

TOUS LES GENRES TOUS LES PRIX

Eric Robert

Radio, hi-fi, disques, vidéo
Temple 21
2400 Le Locle, tél. 039/31 15 14

157-718131

Ce soir ouvert jusqu'à 22 heures

Frédy Bula Electricité
Daniel-JeanRichard 35, 2400 Le Locle
Tél. 039/31 30 66

A votre service jusqu'à 22 heures

157-718122

Gobelins à broder
grand choix chez

E. Matthey
Tapissier-décorateur
Côte 12-14, Le Locle

157-718095

FRUTIGER
CONFECTION
«mode de vie...»

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 039/31 17 20

UN CHOIX FANTASTIQUE
pour vos cadeaux utiles et de qualité!

Pyjamas Chemises Pulls
Cravates Gilets Trainings d'intérieur
Mouchoirs Peignoirs Vestes polaires

NOCTURNES
Ce soir jusqu'à 22 heures

157-718087

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ÉTAINS

le choix, la qualité,
le service

D.-JeanRichard, Le Locle
Fermé le lundi

157-718090

20%

du 1er au 31 décembre 1995
sur les eaux de toilette et parfums
(Clarins - non dépositaire exclu)

Parfumerie Locloise
Grande-Rue 18, Le Locle
Tél. 039/31 36 31

157-718002

SERVICE COMPRIS

J. Amstalden
Chocolatier-confiseur

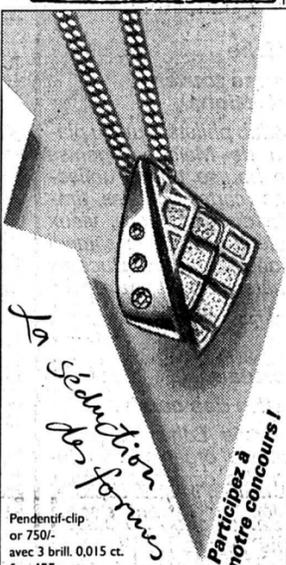
Les délices des moulins
Raisins au cognac
Ecussons loclois
Truffes à la crème

Tea-room - Temple 17 - Le Locle
☎ 039/31 20 21

157-718104

LABEL DE QUALITE

Prochaine page
CID Le Locle
20 décembre 1995



La Séduction des formes

Participez à notre concours!

Pendentif-clip or 750/- avec 3 brill. 0,015 ct. frs. 455,-

Pierre Matthey
Horlogerie - Bijouterie Orfèvrerie
Daniel-JeanRichard 31
Le Locle, ☎ 039/31 48 80

PARTENAIRE DE LA
GUILDE DE L'OR

157-718121

57 COMMERCES TOUJOURS DÉDÉS DE VOUS SATISFAIRE

20 ANS D'ACTIVITÉ

20% pendant 20 jours sur tout le stock

Atelier du Lion d'Or - Jean-Pierre Tripet - Grande-Rue 20 - 2400 Le Locle

157-718150

ali vins

Tél. 039 31 90 30

Rue Bournot 35
Centre Migros Le Locle

VALPOLICELLA litre 2.35	MAULER Brut & Demi-sec bout. 12.75	Jusqu'à épuisement du stock CHAMPAGNE Gauthier Crowet Brut & Demi-sec bout. 15.95 la bouteille: 14.95 dès 2 bout.
VIN DE PAYS DU PONT DU GARD, Syrah bout. 2.70 carton de 6 15.-	MAULER CREMANT ROSÉ BRUT bout. 14.75	VIZIR FUTUR Color & Normal poudre 2,2 kg 9.90
CLAIRETTE DE DIE Tradition bout. 10.95 carton de 6 59.95	CARDINAL DRAFT 10-PACK 10x33 cl 9.50	YOGOURT YOPLAIT Fruits (9 sortes) 180 g -.60

H. Dubois Maroquinier

Le Locle
Place du Marché

Après plus de 50 ans d'activité, nous cessons notre fabrication

10 à 50% de réduction sur les articles démarqués

Des centaines d'articles sacrifiés

Porte-monnaie pour dames dès **Fr. 8.-**
pour messieurs dès **Fr. 15.-**

Porte-clefs, portefeuilles, étuis à cigarettes, etc.

157-718144

OFFRES D'EMPLOI

well Drahtsägen Scies à fil Wire saws

Cherchons **secrétaire à mi-temps**

Profil souhaité: écrit et parlé français-allemand; connaissances d'anglais; préparation des commandes et expéditions; divers petits travaux; non-fumeuse.

Faire offres manuscrites à **WELL-Walter Ebner**, Crêt-Vaillant 17, 2400 LE LOCLE

157-718132

DIVERS

BOUTIQUE DIANE
Grande-Rue 28 - 2400 Le Locle

Liquidation totale

Profitez pour vos cadeaux
Rabais de 20 à 50%

157-718143

L'annonce, reflet vivant du marché

Grand'Combe des Bois: un scientifique révélé 100 ans après sa mort

Génial Carteron!

Le Doubs se découvre tardivement un nouvel homme de science, décédé il y a un siècle, mais dont les travaux seront précieux à tous les explorateurs et observateurs de la nature dans la montagne du département.

Jean-Baptiste Carteron n'a pas l'insigne honneur de figurer dans le dictionnaire des communes du Doubs, mais paradoxalement c'est une publication suisse, en l'espèce «Le Rameau de Sapin», qui fait l'éloge de ce passionné des sciences de la terre.

Bernard Maillot, maire de Grand'Combe des Bois et féru d'histoire locale, est tombé presque par hasard sur cette revue en compulsant les archives de la

bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. Ce numéro du «Rameau de Sapin» de 1871 consacre ainsi plusieurs pages à Jean-Baptiste Carteron, né à Grand'Combe des Bois en 1802. Cet illustre inconnu est pourtant le descendant d'une famille dont le nom est attaché aux origines de ce village.

De fait, «Le Rameau de Sapin» signale qu'en «1344 des Carteron obtinrent du comte Jean-Louis de Neuchâtel l'autorisation de défricher Grand'Combe des Bois». Les habitants de ce village frontalier, qui fait face aux Planchettes, sur Suisse, témoignent plus tard de leur reconnaissance à ces pionniers en donnant le nom de Carteron à un lieu-dit.

Mais de Jean-Baptiste, aucune mention, et guère plus sur Claude-Joseph, son père, instituteur à Grand'Combe des Bois et élu tout de même député sous

la Révolution. L'absence de notoriété de Jean-Baptiste Carteron s'explique certainement par son «extrême modestie», observée à son contact par les rédacteurs du «Rameau de Sapin».

RAGE SCIENTIFIQUE

A telle enseigne que ce scientifique a réalisé, mais jamais publié, une carte géologique intéressant une grande partie de la zone frontalière. Cet autodidacte trouvait son plaisir dans le terrain, sans se soucier apparemment des répercussions de ses découvertes et encore moins de sa renommée. Ceux qui l'ont approché font part de «sa rage scientifique».

Jean-Baptiste Carteron a ainsi ramené sur son dos à l'époque des énormes pierres. De l'étude de ces cailloux, il a établi notamment que les blocs erratiques rencontrés entre Doubs et Dessoubre provenaient des Alpes et

ceux de grès rouge disséminés des Vosges.

J.-B. Carteron, passant au peigne fin et observant à la loupe les moindres recoins du Haut-Doubs, a amassé au fil de ses investigations des indices matériels impressionnants. Le «Rameau de Sapin» en 1871 décrivait que sa maison (la dernière à gauche en quittant le village, direction du Barbois) est «envahie par les collections présentées de la cave au grenier».

Entre autres trouvailles, J.-B. Carteron possédait plusieurs squelettes complets d'ours des cavernes, des ossements fossiles de hyène, de tigre et de lion ainsi qu'une grande variété de coquilles fluviales, terrestres et marines. Certaines de ses précieuses reliques, toutes étagées dans le Haut-Doubs, étaient soigneusement abritées, relève la revue suisse, «dans une grande ar-

moire fabriquée par M. Carteron lui-même à partir de 83 pièces de bois différentes provenant des côtes du Doubs».

Pluridisciplinaire, J.-B. Carteron s'intéressa par ailleurs à la météo, fabriquant à cette fin ses propres instruments. Jean-Baptiste Carteron, décidément très ingénieux, avait même confectionné, à partir du verre provenant des verreries au fil du Doubs, une lunette d'approche lui servant pour correspondre avec son ami, le pasteur suisse des Planchettes résidant sur le versant opposé de la vallée du Doubs.

Ce scientifique a travaillé dans la discrétion et est mort dans l'anonymat dans les années 1875-1880. La famille Droz-Barthelet de l'Hôtel de France à Villers-le-Lac, descendante de ce chercheur, possède sa paire de lunettes ainsi que son portrait en médaillons. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Maïche

Bourse toutes collections

Le Club philatélique du plateau de Maïche organise une bourse toutes collections (cartes postales, timbres, disques, livres, vieux papiers, pin's...) le samedi 17 décembre, salle Ducreux (Château du Désert) de 9 à 12 h 20 et de 14 à 17 h 30. (pr.a)

Morteau

Forum des carrières

Le lycée Edgar Faure de Morteau organise son forum des carrières demain. En matinée, ce carrefour des métiers, où 80 professions seront représentées, sera réservé aux collégiens et aux lycéens l'après-midi. Franco Sbarro, désigner automobile, animera un stand lors de cette journée destinée à préparer l'orientation professionnelle des élèves. (pr.a)

Morteau

Kermesse protestante

La kermesse protestante du val de Morteau aura lieu le samedi 16 décembre, dès 14 h à la salle Klein (librairie, brocante, tombola, couture, tricot, pâtisserie...). (pr.a)

Manifestations à Besançon

«Du jamais vu»

On croyait que la mobilisation avait atteint un point culminant jeudi dernier avec une manifestation de plus de 10.000 salariés dans les rues de Besançon. Force est aujourd'hui de constater qu'il n'en était rien. Hier ils étaient entre 13 et 15.000 selon les responsables syndicaux. Un cortège interminable qui, une fois n'est pas coutume, s'étendait sur plus d'un kilomètre sur les hauteurs de la boucle du Doubs.

Le cortège est passé par le Palais des sports, la zone industrielle pour tenter d'entraîner le privé dans le sillage, en vain, puis par la gare avant de repiquer au centre. Certes, le cortège officiel atténué sensiblement cet enthousiasme militant. Le chiffre communiqué par les services de l'Etat évoque 6000 manifestants dans la capitale comtoise et 20.000 pour l'ensemble de la région. «Ils ont dû compter les participants une heure après la dislocation» lâche, pince-sans-rire, un leader cégétiste sûr de lui.

Trêve de bavardages comptables, le défilé était tout simplement impressionnant. Avec ses

cohortes de cheminots en tête, qui pour être au goût du jour avaient sorti leurs fumigènes rouges. Vision surréaliste que ces postiers, ces pompiers en uniformes et avec leurs sirènes, ces douaniers, ces centaines d'enseignants accompagnés de leurs élèves, avançant dans ce brouillard carmin, le sourire et le slogan exterminateur aux lèvres. «Juppé t'es foutu», le constat est on ne peut plus clair et succinct pour le gros des troupes. Et pour les conforter dans leur détermination, les bataillons de collègues, de confrères, de sympathisants venus du Haut-Doubs défilent sous les banderoles de Morteau, Maïche ou Villers-le-Lac. Même les agriculteurs de la Confédération paysanne s'en mêlent avec un concert de clarines. Histoire de signifier que la révolte actuelle est plus profonde que l'aspiration à une retraite confortable ou à un bureau douillet. Les travailleurs de la fonction publique ont démontré une fois de plus qu'il faut compter avec eux, et après vingt jours de grève pour certains leur mobilisation semble plus solide que jamais. (p.sch)

Manifestation contre le plan Juppé

«Le Haut-Doubs te sonne les cloches»

Quelque 500 manifestants du Haut-Doubs ont participé hier à la grande manifestation de Besançon contre le plan Juppé.

De Maïche, de Morteau et de Pontarlier, réunis sous une même banderole, ils ont arpenté le pavé bisontain. Cette très forte délégation s'est taillé un immense succès.

Précédant une grande banderole sur laquelle était inscrit «Juppé, le Haut-Doubs te sonne les cloches», quelque 30 clarines et cloches de vache agitées par les manifestants ont fait entendre leurs sons à la capitale comtoise.

Particulièrement colorée et vivante, la manifestation des gens du Haut-Doubs s'est encore fait

remarquer puisqu'après la dislocation devant la gare et les cheminots bisontains, les sonneurs de clarine se sont rendus devant la Préfecture avant d'emprunter les rues du centre-ville. A leur retour à Morteau, les manifestants se sont réunis en assemblée générale et ont reconduit leur mouvement de grève pour aujourd'hui. (rv)



Morteau

Les 300 manifestants mortuaciens avant leur départ pour la capitale comtoise.

(Very)

OFFRES D'EMPLOI



Qui s'engage à faire tourner notre production à plein régime?

Nous cherchons un

manager de la production à Bangkok.

Notre nouvelle fabrique de fournitures n'a pas encore son responsable de la production.

Ce poste à responsabilités comprend la direction et la coordination de toutes les activités inhérentes à la production de fournitures.

Si vous êtes au bénéfice d'un diplôme ETS ou d'un titre équivalent, vous disposez des bases requises pour assumer cette fonction de cadre.

Nous attendons de vous, du reste, plusieurs années d'expérience à la tête d'une importante unité de production et de très bonnes

connaissances de la langue anglaise.

Pour compléter ce profil, vous vous distinguez par une personnalité de dirigeant, êtes loyal et ouvert à la mentalité asiatique.

Si ce défi vous tente et que vous êtes prêt à vivre au moins trois ans à Bangkok, n'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet à Katharina Mathys, ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Granges.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-724840/404
132-780245

PARTNER Job

A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par plusieurs entreprises des Montagnes/Littoral neuchâtelais et Franches-Montagnes, nous recherchons des

Mécaniciens de précision (CFC)

Maîtrise de tournage/fraisage. Connaissances CNC.

Mécaniciens-monteurs

Expériences industrielles dans le montage/assemblage de machines.

Mécaniciens-érodeurs

Connaissances de l'électroérosion par enfonçage (fil). Maîtrise CNC - Charmilles ou AGIE. Intéressé, curieux? N'hésitez pas à soumettre votre dossier de candidature à M. Tosalli.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

L'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux cherche

un(e) physiothérapeute à 50%

Entrée en fonction: à convenir.

Mme M.-J. Fasmeyer, chef du personnel, se tient à votre disposition pour tout renseignement utile au téléphone 038/432 220.

Les offres manuscrites, accompagnées des documents d'usage, sont à faire parvenir jusqu'au 30 décembre 1995 à Mme M.-J. Fasmeyer, chef du personnel, 2017 Perreux.

28-37250

LE FOYER DES JEUNES A SAINT-IMIER

met au concours le poste

d'éducateur(trice)

ou assistant(e) social(e) qualifié(e)

poste à 100% (temps partiel envisageable).

Profil souhaité:

- âgé(e) de plus de 25 ans;
- titulaire d'un diplôme délivré par une école sociale, d'une université (ou formation jugée équivalente);
- être au bénéfice d'une expérience pédagogique et de quelques années de pratique dans le cadre d'un service social ou d'un foyer d'accueil;
- avoir le sens des responsabilités et des initiatives et être disposé(e) à en prendre.

Prestations selon directives cantonales.

Entrée en fonction: janvier 1996 ou date à convenir.

Ses offres écrites sont à adresser JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1995 au directeur du Foyer des jeunes: M. Alain Veya, rue des Jonchères 47, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 29 95.

Dès le 01.01.96

Assurance des soins + NATURA pour adultes

Franchise Fr. 300.- Fr. 154.70
Franchise Fr. 600.- Fr. 138.70

Renseignez-vous maintenant à:

SUPRA
Caisse-maladie

039 / 28 67 84

22-366436

Branchez-vous vite sur TXT page 851.

autotext

Le marché des bonnes occasions. TXT 851.

144-733839/ROC

AUTOS - MOTOS - VELOS

LES OCCASIONS DE L'AVENIR

LA GARANTIE D'UN BON ACHAT

- MAZDA 323 1.8i-16 GLX** 1990, Fr. 8300.-
- MAZDA 323 F 1.6i-16 GLX** 1991, Fr. 11 800.-
- MAZDA 626 2.0 GT** 1986, Fr. 3900.-
- MAZDA 626 2.2i GLX Ultra** 74 000 km, Fr. 11 600.-
- MAZDA 626 2.2i GLX SW 4WD** 1991, Fr. 15 500.-
- MAZDA 626 2.0i-16 GLX** 76 000 km, Fr. 15 500.-
- SUZUKI Swift 1.3 GTI** 62 500 km, Fr. 7300.-
- OPEL Corsa 1.4 Joy** 1991, Fr. 7800.-
- CHRYSLER GS 2.2 Turbo** 1989, Fr. 8600.-
- HONDA Civic CRX 1.6i** 1991, Fr. 9800.-

Garage de l'Avenir

rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

132-779955



Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS,
CAMIONNETTES
Kilométrage, état sans importance
Paiement comptant
☎ 077/47 61 89
28-8409

Toute l'équipe du
CENTRE P.O.I.N.T
vous présente ses vœux de fin d'année et vous souhaite plein succès pour l'avenir.
28-37236

EUR PARFUMS

La Parfumerie Discount!

►► Super-Action Noël: de 30% à 75% plus avantageux! ◀◀

	ml/g	* Prix comparé env.	Prix net	Rabais env.		ml/g	* Prix comparé env.	Prix net	Rabais env.		ml/g	* Prix comparé env.	Prix net	Rabais env.
DAMES					HOMMES					SOINS				
ADIDAS Woman Eau de Toilette Vapo ...	50	*35.00	17.50	50%	MONTANA Femme Eau de Toilette Vapo	50	72.00	46.80	35%	LACOSTE Eau de Toilette Vapo	50	47.00	28.20	40%
AIGNER Explosive Eau de Toilette Vapo ...	50	96.00	48.00	50%	MOSCHINO Donna Eau de Toilette Vapo	45	70.00	35.00	50%	LAGERFELD Photo Eau de Toilette Vapo	125	84.00	49.90	40%
ARDEN Sunflowers Eau de Toilette Vapo ...	50	45.00	27.00	40%	RABANNE XS Femme EdT Vapo NOUVEAU	50	70.00	49.00	30%	LAROCHE Drakkar Noir Eau de Toil. Vapo	100	72.00	43.20	40%
ARMANI Giò Eau de Parfum Vapo ...	50	82.00	49.20	40%	RICCI L'Air du Temps Eau de Toilette Vapo	50	64.00	38.40	40%	MOSCHINO Uomo Eau de Toilette Vapo	50	60.00	24.00	60%
ARMANI Femme Eau de Toilette Vapo ...	50	86.00	59.90	30%	ROCHAS Tocade Eau de Toilette Vapo ...	50	67.00	39.90	40%	PICASSO Minotaure Eau de Toilette Vapo	75	65.00	39.00	40%
AZZARO Oh La La Eau de Parfum Vapo ...	50	89.00	48.90	45%	SAINT LAURENT Opium EdT Vapo ...	50	92.00	55.20	40%	RABANNE XS Homme Eau de Toil. Vapo	100	75.00	45.00	40%
BALenciAGA Talisman EdP Vapo NOUVEAU	50	73.00	36.50	50%	SAINT LAURENT Paris Eau de Toil. Vapo	75	85.00	59.50	30%	SAINT LAURENT Opium Homme EdT NOUVEAU	50	*	48.90	net
BALMAIN Ivoire Eau de Toilette Vapo ...	50	70.00	28.00	60%	SHARIF OMAR Femme EdT Vapo NOUVEAU	90	79.00	19.70	75%	SAINT LAURENT Kouros EdT Vapo	100	83.00	49.80	40%
BIAGIOTTI Laura Eau de Toilette Vapo ...	50	84.00	58.80	30%	VERSACE Red Jeans Eau de Toilette Vapo	75	45.00	27.00	40%	TRUSSARDI Uomo Eau de Toilette Vapo	50	68.00	34.00	50%
BIAGIOTTI Venezia Eau de Toilette Vapo	50	79.00	47.40	40%	WATT In Pink Eau de Toilette Vapo	100	net	19.90	net	VERSACE Blue Jeans Eau de Toil. Vapo	75	45.00	27.00	40%
BIAGIOTTI Roma Eau de Toilette Vapo ...	50	75.00	45.00	40%						WATT In Blue Eau de Toilette Vapo	100	net	19.90	net
BOUCHERON Femme Eau de Parf. Vapo	50	99.00	69.30	30%										
CACHAREL Loulou Eau de Parfum Vapo	50	66.00	39.60	40%										
CARDIN Rose Eau de Toilette Vapo	50	78.00	24.00	50%										
CARTIER Must II EdP Vapo Voyage NOUVEAU	50	*96.00	54.00	40%										
CHANEL Coco Eau de Toilette Vapo	50	78.00	54.60	30%										
DALI Dalissime Eau de Toilette Vapo	50	60.00	36.00	40%										
DALI Laguna Eau de Toilette Vapo	50	35.00	38.50	30%										
DELON Lyra Eau de Toilette Vapo	50	*65.00	26.00	60%										
DIOR Dolce Vita Eau de Toilette Vapo NOUVEAU	50	*	69.90	net										
DIOR Dune Eau de Toilette Vapo	50	79.00	47.40	40%										
DIOR Tendre Poison Eau de Toilette Vapo	50	79.00	47.40	40%										
DOLCE & GABBANA Eau de Toil. Vapo	50	80.00	48.00	40%										
ESCADA Acte 2 Eau de Parf. Vapo NOUVEAU	50	*	59.90	net										
FENDI Asja Eau de Toilette Vapo	40	66.00	39.60	40%										
FERRE by Ferre Eau de Toilette Vapo	50	89.00	35.60	60%										
GIORGIO of B.H. Wings Eau de Toil. Vapo	50	80.00	48.00	40%										
GIORGIO of B.H. Woman Eau de Toil. Vapo	50	80.00	48.00	40%										
GIVENCHY Amarige Eau de Toilette Vapo	50	79.00	43.80	40%										
GUCCI No 3 Eau de Toilette Vapo	60	*86.00	43.00	50%										
GUERLAIN Samsara Eau de Toilette Vapo	50	79.00	47.40	40%										
ICEBERG Femme Eau de Toilette Vapo	50	82.00	32.80	60%										
JOOP Femme Eau de Toilette Flacon	50	54.00	37.80	30%										
JOOP Berlin Eau de Toilette Vapo	50	69.00	48.30	30%										
KENZO Femme Eau de Toilette Vapo	50	77.00	46.20	40%										
LACROIX C'est la Vie Eau de Toil. Vapo	50	net	19.90	net										
LAGERFELD Sun Moon Stars EdT Vapo	50	39.00	38.30	35%										
LAPIDUS Fantasma Eau de Toilette Vapo	100	99.00	29.70	70%										

NOUVEAU!!!

► COOP Super Centre Ville
Rue de la Serre 37-43
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél.: 039/20 92 92

DISCOUNT

OUVERTURE NOVEMBRE 95

* Les prix comparés sont basés sur les prix usuels pratiqués en novembre 1995 par les commerces spécialisés et les grands magasins de la région (à l'exclusion des réductions spéciales et des offres discount). Pas de Super-Action Noël

pour les nouveautés Dolce Vita (Dior), Opium Homme (YSL), Hugo (Boss), Acte 2 (Escada).
** Prix de vente recommandés par les fabricants et pratiqués par la plupart des points de vente pour les produits concernés.

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

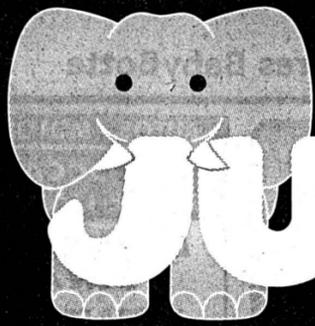
Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).





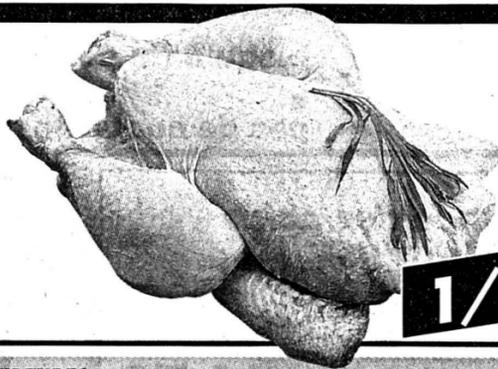
LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 13.12.1995

Semaine 50

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



Poulet

fraîs

1 kg

3.95

au lieu de 7.90

1/2 PRIX

OUVERTURES
SPÉCIALES:

Jeu di 14.12.95 ouvert jusqu'à 22h00
Lundi 18.12.95 ouvert dès 9h00
Jeu di 21.12.95 ouvert jusqu'à 22h00

Samedi 23.12.95 ouvert de 8h00 à 17h00
Mardi 26.12.95 + 02.01.96 fermé
Samedi 30.12.95 ouvert de 8h00 à 17h00

Rôti de porc

épaule



8.90

1 kg

au lieu de 14.-

Bœuf haché

7.50

1 kg

au lieu de 15.-

1/2 PRIX



Salami BARZOT Tipo
Milano ou Nostrano

Une spécialité italienne!

Pièces 500 g

23.-

1 kg

au lieu de 33.-

Salami suisse Tipo Milano
ou Nostrano

Pièce 250 g

4.95

TÈRE QUALITÉ

au lieu de 6.20



Pâtes fraîches
LA PERGOLA

Ravioli di magro ou
tortelloni al prosciutto
crudo

500 g

2.95

au lieu de 4.90

76'10227'44171'0
76'10227'44173'4



Fromage
MIGNON
BEL PAESE

80'06975'1

6 x 28 g

2.45

au lieu de 2.85

PAQUET FAMILIAL

Fondue GERBER

76'11700'006501

fondue prête à l'emploi



PAQUET FAMILIAL

10 x 250 g

29.50

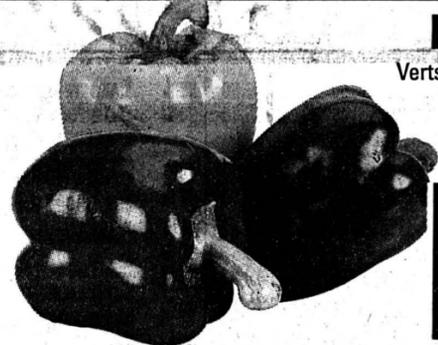
ARABADO
100



Brocolis

kg

2.50

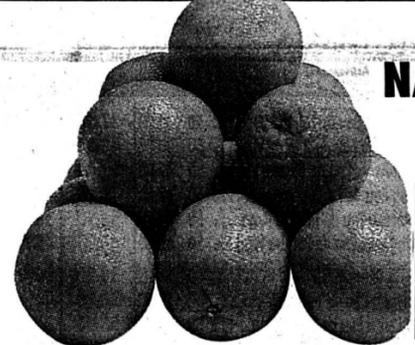


Poivrons

Verts, rouges ou jaunes

kg

2.90



Oranges
NAVELINAS

kg

1.30



Tourte glacée
Romantica
LUSSO ELDORADO

Vanille ou chocolat

76'10102'00719'2

750 ml

5.95

au lieu de 7.95

Cacahuètes
OETKER

76'10089'27534'8

paquet 1 kg

3.95

au lieu de 5.90

Pralinés Symphonie SUCHARD, Élégance
LINDT, Fémina CAILLER ou Ambassador
CAILLER

76'14500'06200'5



boîte 500 g

14.90

au lieu de 17.95

DES GRANDS BORDEAUX À PRIX SENSATIONNELS!



CHÂTEAU PAVIE
St-Emilion 1992

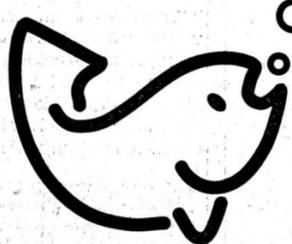
CHÂTEAU PICHON-
LONGUEVILLE BARON
Pauillac 1992

CHÂTEAU
LYNCH-BAGES
Pauillac 1992

chaque caisse 12 x 75 cl

299.-

DE NOTRE POISSONNERIE

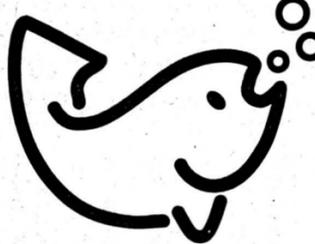


Filets de
carrelet

1 kg

10.-

au lieu de 15.-



Morue
séchée

Salée

kg dès

9.90



Huile SAIS Friture 100

76'15200'01098

bouteille 3 litres

12.90

au lieu de 15.20



3 tubes de mayonnaise THOMY

4 sortes

1043

3 POUR 2

3 x 265 g

4.70

au lieu de 7.05



Aromat KNORR

76'11100'05674'8

boîte 1 kg

10.90

au lieu de 13.90



Petits fours de Noël HUG

76'10032'00423'0

paquet 750 g

7.50

au lieu de 9.90



2 paquets de café Medaille d'or JACOBS

En grains ou moulu VAC

76'10076'10021'9/41'7

2 x 500 g

11.90

au lieu de 15.90

6 bouteilles d'eau de table orange, citro, grape-fruit, lemon ou himbo

76'10124'00223'6/2038/2335/2434/2137



PACK DE 6

6 x 1,5 litre

5.-

au lieu de 6.60

Détergent pour lave-vaisselle JUMBO Compact

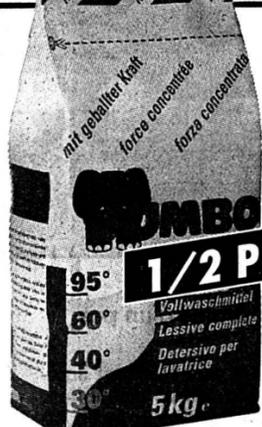
76'10753'30220'2



SUPER PRIX

recharge 1 kg

2.90



Lessive complète JUMBO

76'10753'30210'3

recharge 5 kg

5.45

au lieu de 10.90

TOUT UN CHOIX D'ARTICLES À PRIX SENSATIONNELS!



3 bouteilles de LE SHAMPOING

Au miel

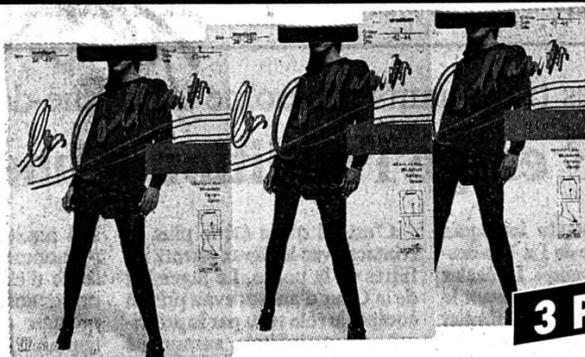
76'10615'02072'5

3 POUR 2

3 x 250 ml

5.90

au lieu de 8.85



3 paires de LES COLLANTS «BLUES»

76'11040'13746'0

3 POUR 2

11.40

au lieu de 17.10



3 tubes de dentifrice COLGATE Fluor + Calcium

76'14300'32611'6

3 x 75 ml

7.80

au lieu de 9.90

TRIOPACK



Garniture en éponge 5 pièces

10 coloris à choix. Composée de:
- 1 linge de bain 70 x 140 cm
- 2 linges pour les mains 50 x 100 cm
- 2 lavettes 30 x 30 cm

76'10698'17272'4

20.-

2 paires de blue jeans pour dames BLUE BIRD

76'10698'16763'8

40% MOINS CHER

2 paires

59.-

au lieu de 99.-



1 paire 49.50

Téléphone-fax AMADEUS 10

Téléphone, fax et photocopieuse, tout en un!

40'05574'00020'9 a



GARANTIE 1 AN

299.-

au lieu de 499.-

Situation bloquée pour les squatters de Neuchâtel

Noël sans eau ni électricité?

Les squatters de Neuchâtel, qui occupent le numéro 12 de la rue du Crêt-Taconnet, vivent toujours sans eau ni électricité. Malgré les multiples démarches qui ont été entreprises, aussi bien auprès de la société propriétaire de l'immeuble que des autorités, la situation semble radicalement bloquée. Pas la moindre lueur à la veille de Noël...

«Nos actionnaires n'ont pas souhaité passer une convention avec les squatters, mais nous avons à moultes reprises offert les locaux gratuitement à la ville pour qu'elle puisse y organiser un accueil d'occupants», explique Jean Hertig, président de la société propriétaire de l'immeuble occupé. Il poursuit: «La ville insiste pour qu'on accueille les squatters en disant qu'il n'y a aucun risque, aucune responsabilité. Mais, quand nous disons que les locaux sont à disposition des services sociaux, il nous est répondu qu'on ne veut prendre aucune responsabilité...»

Par ailleurs, Jean Hertig ne comprend pas que la ville affirme d'une part que les squatters ne sont pas des cas sociaux et que d'autre part «on fasse une pareille pression sur nous pour qu'on ne les expulse pas!» Et si une location symbolique était versée? Ce serait «la pire des choses», car il faudrait alors entrer «dans l'engrenage» du bail à loyer: «Aujourd'hui, si vous voulez expulser un locataire, c'est un véritable cauchemar».



Immeuble squatté

Depuis des mois, la situation n'a pas évolué d'un pas.

(Impar-Galley)

LOCAUX VÉTUSTES

Par ailleurs, les locaux sont vétustes, insalubres: une autre raison de ne pas entrer en matière pour une location, même symbolique, car ils ne répondent pas aux normes légales. L'affaire semble donc totalement au point mort, mais «la situation

actuelle va probablement accélérer la décision de démolition, qui était prise de toute façon, vu que le coût d'une rénovation serait plus élevé qu'une reconstruction».

«Le Conseil communal a toujours dit qu'il était prêt à jouer les bons offices, mais que les contrats de confiance devaient

être signés entre les occupants réels et le propriétaire», déclare le directeur des Services sociaux de la ville, André Buhler. «La ville n'a pas à gérer des locaux pour des gens qui n'ont rien à voir avec ses services», commente-t-il en précisant: «Ce ne sont pas des gens qui sont à l'assistance». Et il ajoute: «On a

toutefois demandé au propriétaire, sans lequel on ne peut rien faire, si l'eau et l'électricité pouvait être rétablies, mais je n'ai pas vu de réponse à ce propos».

Les squatters ont adressé en août une pétition au Conseil général pour obtenir un soutien à l'établissement de contrats de confiance avec les propriétaires de maisons vides. Si la pétition avait été adressée au Conseil communal, l'exécutif aurait pu répondre plus vite à la demande. «Je leur avais dit!», s'exclame André Buhler.

Du temps a déjà été perdu pour que le Conseil général se saisisse de la pétition. Puis, constatant qu'il s'agissait d'une question de gestion, le bureau du Conseil général a demandé à l'exécutif de reprendre les négociations avec le propriétaire et les squatters. La situation restant bloquée, il a voulu reprendre le dossier et a tenu une séance où il a été demandé de revoir la situation et de trouver comment le propriétaire pouvait juridiquement dégager sa responsabilité, tout en admettant que la présence des squatters n'était pas illégale tant que le propriétaire n'aurait pas décidé de faire quelque chose de son bâtiment.

Le Conseil général attend maintenant une proposition de la part des mandataires du propriétaire et des squatters. Ceux des squatters, Jean Studer, dit qu'il a adressé un courrier au propriétaire, à la mi-novembre, faisant part des possibilités d'être déchargé de toute responsabilité si un «pépin» survenait. «Depuis, je n'ai reçu aucune nouvelle!»

Les squatters semblent bien condamnés à passer Noël aux bougies... AT

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

AGENDA

Neuchâtel

Trois gouttes d'histoire

Conçu en collaboration avec l'écrivain Anne-Lise Grobety, «Trois gouttes d'histoire» est un petit chef-d'œuvre créé en début d'année à Neuchâtel par le Théâtre de La Poudrière. Le spectacle sera donné ce soir ainsi que samedi 16 et dimanche 17 décembre, à 15 h, à La Brasserie (quai Philippe-Godet 18). Location au (038) 25 05 05. Imaginé par Pierre Gattoni, un amusant décor donne à voir des rouleaux de boîte à musique géante dans laquelle s'agitent, volent et virevoltent les marionnettes embarquées sur leur véhicule magique et toussotant nommé «Bonaventur». C'est que l'affaire est d'importance: une conteuse d'histoires est tombée en panne... (comm-se)

Neuchâtel

Shabee, rythmes marocains

Le Shabee est l'un des trois styles de la musique traditionnelle marocaine. Les sept musiciens d'Aïsha Kandisha's Jarring Effect excellent dans le genre. Ils seront à la Case à Chocs, Neuchâtel Serrières, ce vendredi soir. (comm)

Neuchâtel

Fouilles suisses en Jordanie

Le nouveau conservateur des Monuments et des sites du canton de Neuchâtel, Jacques Bujard, donne une conférence sur le thème «Entre Byzance et l'Islam - Fouilles suisses en Jordanie». Organisée par le Cercle neuchâtelois d'archéologie Archéone, cette conférence, ouverte au public, sera donnée ce soir, à 20 h 15, à l'auditoire C47 de l'Université (1er-Mars). (comm-at)

Neuchâtel

Pour offrir un repas et des cadeaux à Noël

Pour la troisième année consécutive, les Déjeuners du Cœur organisent un repas de Noël, samedi 23 décembre à midi, au Théâtre du Pommier, à Neuchâtel. Le Père Noël sera là pour accueillir les enfants et leur distribuer des cadeaux. Afin de promouvoir cette action, les jeunes organisateurs animeront le centre-ville samedi 16 et jeudi 21 décembre (en nocturne). Depuis trois ans, les Déjeuners du Cœur offrent un déjeuner gratuit à la place Pury, un samedi sur deux. Pour les contacter: case postale 91, 2017 Cortaillod. (comm)

Procès des trafiquants d'héroïne à La Vue-des-Alpes

Le TF exige l'audition d'une taupe

L'un des trafiquants impliqués dans l'affaire dite de La Vue-des-Alpes devra être jugé. Le dealer a obtenu gain de cause devant le Tribunal fédéral. Ce verdict contraint la justice neuchâteloise à interroger une «taupe» soit un agent infiltré qu'elle n'avait pas auditionné, vu son rôle présumé modeste.

En novembre 1994, au terme même du procès des trafiquants impliqués dans l'affaire des 23,5 kilos d'héroïne saisis à La Vue-des-Alpes, les défenseurs avaient annoncé des recours. Trois recours ont ainsi abouti devant le Tribunal fédéral. Un seul des recourants, Duilio Luna, a obtenu gain de cause. Condamné à onze ans de réclusion par la Cour d'assises neuchâteloise, ce ressortissant italien, considéré comme l'entremetteur dans cette affaire de drogue, sera donc rejugué.

C'est lui qui a été le plus en contact avec les deux agents infiltrés de la police. Le jugement de la Cour d'assises avait pris en compte le rôle tenu par le principal agent infiltré, surnommé Benz. Son action avait joué un rôle décisif dans la découverte des kilos d'héroïne à La Vue-des-Alpes et dans l'arrestation des trafiquants.

En revanche, la justice neuchâteloise n'avait pas auditionné une autre «taupe», soit celle qui avait mis le trafiquant Luna en contact avec ledit Benz. Or, lors du procès, son mandataire avait résumé sa plaidoirie ainsi: «pas de taupe, pas de dope!» Autrement dit, si Luna n'avait pas été mis en contact avec une «taupe», il n'aurait pas été impliqué dans l'affaire.

Dans son arrêt publié hier, le TF présume que le rôle de cette deuxième «taupe» est probablement resté modeste. Il doute que

son audition modifie la peine prononcée. Toutefois, en l'absence d'éléments de preuve sérieux, «on ne peut pas, dit-il, préjuger des déclarations d'un témoin». D'autre part, le Tribunal fédéral admet un autre grief invoqué par le recourant. Il estime qu'il n'était pas admissible que le public ait été exclu de la salle d'audience pendant l'audition du principal agent infiltré. La Cour d'assises avait prononcé un huis clos pour cette audition. L'agent se trouvait dans une pièce adjacente à la salle d'audience et ses propos étaient transmis par un système de micros et de hauts-parleurs.

Selon le TF, on ne saisit pas pourquoi la sauvegarde de l'anonymat de l'agent infiltré ne pouvait être garantie que par le prononcé du huis clos. L'exclusion du public n'apparaît donc pas justifiée aux yeux du TF. (se-ats)

Pour les travailleurs de l'ex-Yougoslavie

Le SIB appelle à manifester

Le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB) organise demain à Neuchâtel une manifestation de solidarité avec les travailleurs de l'ex-Yougoslavie qui ne peuvent plus obtenir de permis de séjour annuel.

L'Office fédéral des étrangers aurait-il trouvé une forme déguisée pour empêcher les travailleurs de l'ex-Yougoslavie d'obtenir un permis de séjour annuel? «C'est pire», tranche sévèrement Luca Radic, du secrétaire central du SIB. «C'est pire: la forme n'est pas déguisée, mais ouverte». Datant d'octobre 94, une ordonnance de l'Office soumet l'obtention du permis B à des «conditions draconniennes», souligne Adriano Cramer, du SIB Neuchâtel.

En clair: aujourd'hui, les saisonniers en provenance d'ex-Yougoslavie doivent faire état d'au moins huit saisons de tra-

vail en Suisse. Ceux qui n'en ont que six ou sept à leur actif doivent rentrer chez eux. De plus, par le biais de leurs employeurs, ils doivent prouver que leur activité est durable, garantie plutôt délicate à fournir dans le contexte économique fragile d'aujourd'hui.

Le SIB constate que les demandes aboutissent systématiquement à des refus alors même que les autorités cantonales n'utilisent même pas totalement leur contingent de permis B. Il y a discrimination, estime le SIB, d'autant qu'un retour forcé au pays est «inhumain» pour ces travailleurs.

A Neuchâtel, 41 personnes sont concernées. Demain, par solidarité avec elles, le syndicat appelle à manifester. A 18 h 30, devant l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, plusieurs orateurs prendront la parole, dont François Borel, conseiller national. (se)

Projet «Triades» à Serrières

Les considérants d'un rejet

En juillet dernier, le Tribunal fédéral rejetait le recours de l'Association de quartier de la gare de Serrières déposé contre le projet «Triades» du consortium Artufabe prévu sur le site de Tivoli-Sud (voir L'Impartial du 14 juillet).

Outre des reproches de surdimensionnement du projet et des craintes concernant la protection de l'environnement, les recourants demandaient la récusation du Conseil communal de la ville de Neuchâtel et du Conseil

d'Etat neuchâtelois. Dans ses considérants rendus publics hier, le Tribunal fédéral a estimé que «le Conseil d'Etat et chacun de ses membres n'ont défendu que les intérêts publics dont le soin leur est confié par les fonctions qu'ils exercent». Pour la plus haute instance judiciaire du pays, aucune apparence de partialité ne peut être retenue à l'encontre de l'exécutif neuchâtelois. Le projet de construction de trois grandes tours parallèles dans lesquelles s'installeront logements, bureaux et entreprises

artisanales n'en est pas pour autant réalisé. Les investisseurs doivent en effet encore être trouvés à concurrence d'une bonne centaine de millions. Porte-parole d'Artufabe, Jean-Pierre Aubert n'exclut pas de procéder à une construction fractionnée.

A relever que le second projet d'Artufabe concernant la réaffectation des friches industrielles du site de Tivoli-Nord fait encore l'objet d'une opposition toujours pendante devant le Département cantonal de la gestion du territoire. (cp-ats)

Tribunal de police de Neuchâtel

«Chiquenaude pénale»

Oreilles fines, susceptibilités, ras-le-bol... En matière de bruit au centre-ville de Neuchâtel, on aura bientôt tout entendu. Un samedi du mois de septembre, un jeune habitant de la rue des Moulins invite ses copains. Petite soirée sympa, mais musicale. Pour aérer la pièce, voilà qu'un ami ouvre la fenêtre. Du coup, la musique s'entend dans la rue.

Bingo! La police est là, justement, qui attend sous la fenêtre. Elle juge la musique «trop forte». Après un quart d'heure, dit-elle, elle intervient et dénonce.

Amende requise: 80 francs... au grand dam du jeune habitant qui devait comparaître hier devant le Tribunal de police. Il était 23 h 05 quand la police est intervenue. Le règlement de la ville dit: plus de bruit au-delà de 23 h. «On est à la limite», a souligné le juge. «Ce n'est pas un cas où la répression s'impose de toute évidence». Estimant qu'il ne mérite «qu'une chiquenaude pénale», le juge a réduit l'amende à 20 francs et les frais de justice à 20 francs également. (se)

Cernier: budget et hausse d'impôt refusés

Une fin d'année noire

L'année politique à Cernier s'est mal terminée. Le fossé s'est creusé lundi soir entre l'exécutif et le Conseil général. Le second a refusé l'augmentation d'impôts préconisée par le premier. Il a également renvoyé le budget 1996 à l'expéditeur.

L'exécutif de Cernier voulait absolument maintenir un semblant d'équilibre budgétaire. Pour ce faire, il en était arrivé à la conclusion que seule une hausse de l'impôt communal allait permettre l'établissement d'un budget 1996 présentable. Celui-ci aurait compris un déficit de 175.500 francs.

Mais, la grande majorité de l'aile droite du Conseil général ne l'a pas entendu de cette oreille. Lundi soir, les débats

terminés, la moue du Conseil communal en disait long sur sa déception.

DETTE

La santé financière du chef-lieu du Val-de-Ruz n'est pas franchement bonne. En dix ans, la dette par habitant est passée de 1898 francs à 3067 francs. De plus, la répartition des charges entre Etat et communes est venue encore ajouter de gros soucis dans l'esprit du Conseil communal.

Enfin, en cette fin d'année, celui-ci a établi un budget dont le résultat lui a fait dresser les cheveux sur la tête: excédent de dépenses de 301.000 francs, soit un montant supérieur à celui des amortissements légaux (217.590 francs).

Au vu d'une telle situation, la commune allait devoir emprunter pour couvrir ses frais de fonctionnement. Mais qui dit emprunter, dit forcément aug-

menter la dette. L'autorité décidait alors de porter l'impôt communal à 88 ct (+3 pts) par franc d'impôt cantonal.

Ceci parce que, à son avis, elle avait tout fait pour contenir les dépenses qu'elle pouvait maîtriser, soit moins de 40% de la totalité des charges, le reste étant imposé par le canton.

SITUATION INGÉRABLE

Il est bien entendu que d'autres économies pourraient être faites, a lancé lundi le président de commune Pierre-Alain Berlandi, mais ce serait dans le secteur des entretiens courants. Et si nous ne prenons pas soin de ce que nous avons, nous le paierons très cher quelque temps plus tard.

Pierre-Alain Berlandi a alors précisé que si le Conseil général refusait l'adaptation de la fiscalité, la situation de Cernier allait devenir ingérable.

Le Parti radical, qui avait annoncé d'entrée que sa majorité allait refuser cette hausse, n'a pas entendu les appels du président. Pour les «rouges», les autorités doivent assumer cette situation sans faire appel aux contribuables.

Une grande partie des libéraux suivaient le mouvement. Dès lors, l'augmentation passait à la trappe. Le budget prenait ensuite le même chemin. Hier matin, le Conseil communal s'est donc réveillé avec toujours le même souci sur l'oreiller, soit un déficit de 301.000 francs.

Ses soirées d'hiver, il les passera dès lors à se pencher une nouvelle fois sur les finances communales.

DÉJÀ DU TRAVAIL POUR LE FUTUR LÉGISLATIF

Si la majorité du Conseil général a beaucoup usé du terme «assumer» au sujet du budget, elle l'a toutefois quelque peu oublié au

moment de se prononcer sur l'initiative du Parti socialiste pour une structure d'accueil de la petite enfance.

Par la grâce des libéraux et des radicaux, le législatif a décidé la création d'une commission communale pour l'étude des conséquences de cette initiative. Mais la proposition de la droite ne s'arrêtait pas là, puisqu'elle précisait encore que ladite commission devait être formée après les élections communales de mai 1996.

La majorité des élus de cette législature a donc décidé, tout en laissant le soin au prochain Conseil général de disposer. La commission ne sera donc pas formée avant juin prochain, alors qu'elle devra impérativement remettre son rapport en décembre de la même année déjà. Le délai sera donc très court, surtout si les futurs élus s'accordent quelques vacances estivales... Ph. R.

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Exécutif de Travers

Décision reportée à lundi

Le feuilleton continue à l'exécutif de Travers! Qui démissionnera? Didier Gasser - auteur de la fausse lettre du SIB (Syndicat Industrie et Bâtiment) d'appel à la grève moyennant récompense - ou ses quatre collègues du Conseil communal? Lundi dernier, M. Gasser s'est dit d'accord de quitter ses fonctions pour autant qu'il puisse s'exprimer sans censure à la séance du législatif prévue lundi prochain. Un revirement logique. Ses collègues attendaient de savoir si cette procédure était envisageable, avant de confirmer ou d'infirmier, hier, leurs démissions. Mais, finalement, ils ont choisi de reporter la décision au 18 décembre. La séance s'annonce animée. (mdc)

Boudevilliers Lourd déficit à l'examen

Lors de sa dernière séance ordinaire de l'année, prévue vendredi à 20 h à la salle communale, le Conseil général de Boudevilliers examinera le budget pour 1996, qui laisse apparaître un déficit présumé de 137.000 francs. Cet excédent de charges est dû à la stagnation des rentrées fiscales, à l'augmentation des dépenses d'enseignement et de formation et aux importants investissements consentis par la commune dans le domaine de son approvisionnement en eau. Les élus devront ensuite se prononcer sur l'initiative populaire socialiste demandant, comme dans dix autres communes du district, la mise en place de structures d'accueil pour la petite enfance. En outre, deux demandes de crédit, la première de 12.000 francs pour le remplacement du matériel informatique de l'administration et la seconde de 10.000 francs pour la mise à jour des plans cadastraux souterrains, seront soumises à leur approbation. Les nouveaux citoyens seront officiellement reçus par les autorités et la traditionnelle agape sera servie aux conseillers et au public, cordialement invité à venir suivre les débats. (jm)

Club des loisirs de Coffrane

Noël des enfants

Samedi à 16 h, le Père Noël du Club des loisirs de Coffrane avait rendez-vous avec cinquante enfants et leurs parents au sud du collège.

Une ballade jusqu'à l'étang permettait à la cohorte de participants d'imaginer les surprises qui les attendaient: une vingtaine de souches en feu, véritables fourneaux suédois, réchauffaient l'atmosphère, de l'étang, comme de gigantesques flambeaux.

César, Fidelo et Roger le ventriloque leur ont offert un spectacle très apprécié avant la traditionnelle rencontre avec le Père Noël, le Père Fouettard et leur âne.

Des chants, des poésies et des cornets surprises pour chaque enfant, une collation pour petits et grands mettaient fin à la manifestation. Les organisateurs de ce Noël 95, tous du quartier du Cornereux, ont été vivement félicités et remerciés par le président du CLC.

Il a rappelé aussi à chacun que la prochaine manifestation organisée par la société aura lieu le 31 décembre à la salle de gymnastique de Coffrane où une Fête de Sylvestre, avec repas et orchestre, est prévue pour tous les Coffraniens intéressés, leurs amis et les amis des amis...

Le p'tit mag renseigne sur les détails de l'organisation et distribue des bulletins d'inscription!

JWB

Môtiers: le temple a besoin de travaux

L'horloge est fatiguée

Le temple de Môtiers - église Notre-Dame jusqu'à la Réforme - a besoin de travaux. L'horloge donne des signes de fatigue, alors que les tuiles couvrant une partie de la toiture du chœur s'effritent comme des mille-feuilles. Le législatif se prononcera sur les crédits relatifs à ces rénovations demain soir.

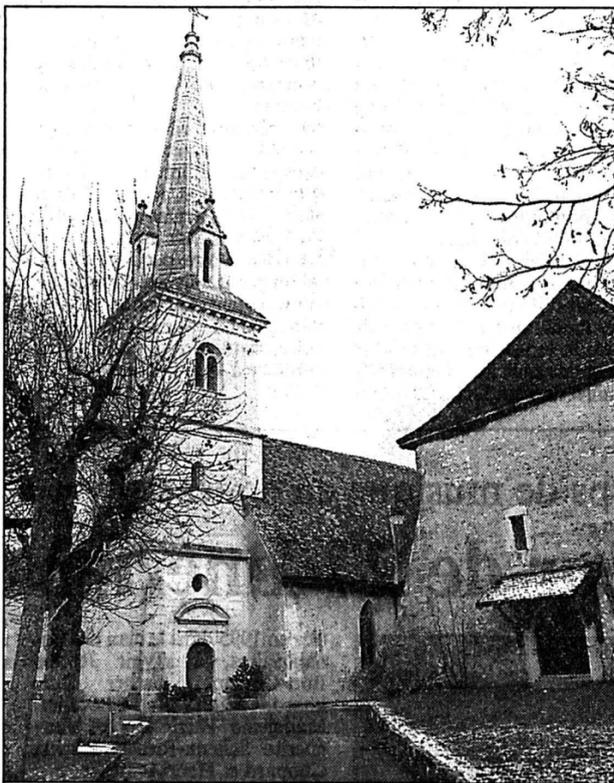
Le toit de l'église est contrôlé chaque année et les tuiles abîmées remplacées, explique l'exécutif dans son rapport. Mais, au-dessus du chœur, la situation est plus grave et exige le remplacement total des tuiles. Il en coûtera 20.000 francs. Un quart de ce montant sera à charge de la commune de Boveresse.

Quant à l'horloge mère, celle qui commande la frappe des heures, des demi-heures, des «angélus» et des offices, elle est en fin de vie. La nouvelle horloge prévue, de type radio-synchronisée et équipée d'un petit ordinateur pour programmer les frappes, reviendra à 7000 francs. Boveresse payera un tiers de la somme.

Le législatif examinera également le budget 1996 qui prévoit un excédent de charges de 115.000 francs. Les amortissements légaux se montent à 187.500 francs, ils sont supérieurs au déficit. «La situation est donc relativement saine», lit-on dans le rapport du directeur des finances.

FONTAINE

Les Môtisans se pencheront encore sur deux demandes de crédit. Le premier montant - 10.000 francs - servira à l'entretien de la fontaine sise à la rue



Ancienne église Notre-Dame

Il s'agit d'un des premiers monuments historiques de la région, de peu postérieur au Prieuré Saint-Pierre fondé entre 909 et 1032.

du Château qui présente des fuites. Le Conseil communal envisage pour ce monument du XVIII^e siècle une restauration douce et soignée.

Le second crédit - 37.000 francs - est destiné à l'installation d'une station de traitement de l'eau de la nappe (pompage

du collège). Afin de répondre aux exigences toujours plus sévères en matière d'eau potable, il est prévu un traitement bactéricide par irradiation aux ultraviolets. Dans ce cas comme pour celui de la fontaine, des subventions pourraient réduire les dépenses. (mdc)

Les Geneveys-sur-Coffrane

Révision de l'impôt

La commission de révision du barème fiscal des Geneveys-sur-Coffrane, nommée en avril 1994, a siégé à quatorze reprises pour livrer maintenant un rapport qui ne remplit que partiellement les objectifs qu'elle s'était fixés. Le Conseil général, qui en débattira demain soir, sera donc saisi d'un nouveau système de perception de l'impôt qui ménage les célibataires à petits revenus et les contribuables mariés qui déclarent plus de 55.000 francs aux impôts.

buables étrangers sans permis C.

AUGMENTATION

Quoi qu'il en soit, ce sont en tout cas 100.000 francs supplémentaires qui devraient tomber l'année prochaine dans l'escarcelle communale, si le nouveau barème passe la rampe. L'augmentation des impôts prévue par la commission, qui ne touchera pas tout le monde, s'élève à treize pourcent, soit à un niveau légèrement supérieur aux prévisions.

Les élus auront également l'occasion d'examiner le budget pour 1996, dont le déficit est légèrement plus rouge que le précédent. L'excédent de charges s'élève à 190.000 francs pour un total de dépenses de 5,4 millions. L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été calculé sur la base des revenus perçus en 1994, avec une majoration de deux pour cent sur les deux années suivantes. Ph. C.

Placée devant la nécessité de trouver de nouveaux fonds pour le compte de fonctionnement de la commune, la commission spéciale de révision du barème fiscal a cherché à trouver 150.000 francs supplémentaires tout en plaçant une hausse des impôts inévitable à dix pour cent.

Très vite, elle a été confrontée au problème de l'estimation des rentrées provenant des contri-

Les Bayards

Immeuble communal vendu

Le législatif des Bayards a accepté, lundi soir, de vendre l'immeuble communal abritant l'administration à l'Association romande des thérapeutes (ART) qui envisage d'en faire un centre de formation (voir notre édition du 7 décembre). Une décision prise sans gaieté de cœur. Dans la foule, il a approuvé une proposition du parti villageois en vue de changer le système électoral.

taient reporter la décision de vendre, le temps de présenter un projet chiffré pour le déménagement de l'administration.

Finalement, une majorité d'élus a suivi l'avis du Conseil communal et de la responsable des bâtiments, Martine Jeannot. D'une part, deux ans sont suffisants pour trouver une solution et, d'autre part, il faut prendre le train quand il est à quai.

LISTE UNIQUE?

Les conseillers généraux, sur proposition du parti villageois, ont accepté de modifier le système électoral. Il s'agirait de passer d'un mode de scrutin proportionnel, où la force des partis en présence joue un rôle, au système majoritaire avec une liste unique. Une volonté de changement qui revient régulièrement aux Bayards depuis près de 20 ans!

Le parti villageois estime qu'une liste unique est une bonne chose pour un petit village où chacun doit tirer à la même corde et cela permettra de trouver plus facilement des candidats.

Le peuple tranchera à la fin janvier 1996, la décision étant soumise au référendum obligatoire. Lundi soir, c'est d'ailleurs ce qui a fait pencher la balance en faveur de l'oui. (mdc)

Dotée d'un parc immobilier trop grand pour une population de 350 habitants, la commune des Bayards n'a plus les moyens d'entretenir son patrimoine, entre autres. Aussi, la décision de vendre l'immeuble du bureau communal pour renflouer les finances avait été prise. Lundi soir, les élus se sont résolus, par neuf voix contre quatre, à se défaire du bâtiment pour la somme de 150.000 francs.

Les responsables de l'ART sont venus présenter leur projet et, surtout, donner des garanties quant au maintien, pour deux ou trois ans, du bureau communal dans l'immeuble.

Des précisions pas inutiles dans la mesure où ceci préoccupait plusieurs conseillers généraux. Henri Faton voulait que la promesse soit couchée sur l'acte de vente, Frédéric Favre et Pierre-André Hainard souhai-

Forte pollution par l'ozone dans le canton l'été dernier

La plus grave: dans le Jura

Malgré la brièveté de la saison chaude, la pollution par l'ozone a encore été excessive, l'été dernier dans le canton de Berne. Et nettement plus, d'ailleurs, qu'en 1994. Les pointes les plus graves ont été enregistrées dans le Jura bernois, elles atteignaient presque le double de la valeur limite. Conclusion: les efforts pour réduire les polluants responsables de la formation d'ozone doivent être intensifiés.

La valeur limite d'ozone valable en Suisse, à savoir 120 microgrammes par mètre cube (moyenne horaire maximale, qui ne doit pas être dépassée plus d'une fois l'an), a été souvent et nettement dépassée, durant l'été dernier, dans toutes les stations de mesure du canton. Ainsi a-t-on enregistré quelque 400 heures de dépassement à Moutier, Zollikofen, Zimmerwald, environ 340 à Ezelkofen et à Bienne, par exemple.

Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport aux années précédentes, les dépassements les plus fréquents se produisant en juillet, lorsque les températures étaient très supérieures à la normale. En revanche, en juin, août et septembre, la pollution due à

l'ozone était inférieure à la moyenne, en raison du peu d'ensoleillement. De là à souhaiter un ciel gris...

RECORD À MOUTIER

Sur le Plateau et dans le Jura, la valeur limite hors agglomération a été dépassée de manière générale pendant plus de 400 heures, les pics de pollution variant le plus souvent entre 180 et 190 microgrammes par mètre cube, et atteignant même 200 microgrammes à Moutier.

Les dépassements furent moins fréquents dans l'Oberland, parce que la production d'ozone dans les montagnes est souvent contenue par la formation de nuages d'orage, dès le début de l'après-midi.

De même, les dépassements ont été moindres dans les centres des villes, sans pourtant que la pollution en général y soit inférieure bien entendu. Cette différence est due au fait que les polluants émis par le trafic motorisé détruisent rapidement l'ozone au cours de la journée.

PRÉVISIONS DIFFICILES

L'ozone apparaît sous l'influence de la lumière du soleil et des fortes températures, à partir des précurseurs que sont les oxydes d'azote (NOx), d'une part, et les composés organiques volatils (COV), d'autre part.

Il est difficile de prévoir à long terme l'évolution de la pollution à l'ozone, car les diffé-



Moutier

La station de mesure du Jura bernois a enregistré les plus fortes concentrations d'ozone de tout le canton... (Impar-Gerber-a)

rents phénomènes météorologiques influent grandement la formation de ce gaz. C'est également pour cette raison que les dépassements de la valeur limite varient fortement d'une année à l'autre et qu'il est impossible de dégager des tendances nettes.

Il est pourtant intéressant de relever que la charge d'ozone tend à croître dans les centres-villes où il est moins détruit par

la pollution ambiante. Ce qui indique que les mesures de protection de l'air (catalyseur, modulation du trafic, gestion de l'espace de stationnement, assainissement des entreprises industrielles et artisanales, des chauffages et des stations-services, etc.) commencent à déployer leurs effets.

Il reste que les chiffres enregistrés l'an dernier révèlent une

pollution par l'ozone encore largement excessive. Aussi de grands efforts sont à déployer pour résoudre ce problème.

Ce n'est que lorsque toutes les mesures prévues dans les plans de protection de l'air seront systématiquement appliquées que l'on pourra espérer, à moyen terme, une réduction notable de la charge d'ozone. (oid-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLE
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Malleray

Piétonne de 75 ans tuée

Une femme de 75 ans a perdu la vie mardi matin après un accident survenu à Malleray, dans le Jura bernois. Elle a été happée par une voiture alors qu'elle traversait la chaussée vers 7 h 40. Transportée à l'hôpital, elle y est décédée dans la matinée des suites de ses blessures, a indiqué la police cantonale.

Bienne

Caissier véreux

Le caissier d'un club d'épargne biennois a détourné 44.000 francs de la cagnotte contenant les économies des membres. L'homme, 53 ans, s'est livré aux autorités judiciaires vendredi dernier, jour de l'assemblée générale, et a avoué avoir utilisé la somme à des fins personnelles.

Banque Cantonale Bernoise

Ex-directeur condamné

L'ancien directeur général de la Banque Cantonale Bernoise, Heinz Landolf, ne sera pas blanchi. Le Tribunal fédéral a rejeté hier trois pourvois en nullité concernant sa condamnation pour infraction à la loi sur les banques prononcée par le Tribunal économique du canton de Berne.

Promotion touristique
25 ans d'activité

Francis Erard fêtera demain son quart de siècle d'existence à la tête de l'organe touristique Pro Jura, installé à Moutier. Le 14 décembre 1970, il succédait à Denis Moine. Sous la direction de Francis Erard, Pro Jura s'est fait l'auteur d'un développement réjouissant. (kr)

Conservatoire de Bienne
Pianos et violons

Les mélomanes apprécieront de se voir convier à une double audition demain au conservatoire de Bienne. A 18 h30, il goûteront la virtuosité des élèves de Christine Ragaz, Pierre-André Bovey, Martin Liechti et Rada Petkova. Une heure et demie plus tard leur succéderont, ceux de Peggy Delmastro-Pu et Pierre Subiet. Axé essentiellement sur des prestations de pianos et de violons, le programme s'articule autour de grands noms. Ludwig van Beethoven, Robert Schumann, entre autres, seront du rendez-vous. (nic)

Renan: innovation régionale

Un règlement novateur de soutien à l'habitat

Les citoyens de Renan sont des pionniers. Leur esprit novateur s'est vérifié lors de la dernière assemblée communale. Ils ont approuvé un règlement permettant de soutenir la rénovation d'immeubles antérieurs à 1940.

La dégradation constatée de plusieurs immeubles du village a incité l'exécutif à rédiger un règlement permettant un subventionnement communal des travaux de rénovations.

Cette contribution à l'amélioration de l'habitat se traduira, l'an prochain, par une enveloppe de 50.000 francs, à disposition des propriétaires qui en auront besoin. En plus de cette aide, il pourra être fait appel pour certains bâtiments dignes de sauvegarde à un soutien de la part des Sites et monuments his-

toriques. Dans le même domaine, l'assemblée communale de Renan a accepté de pratiquement doubler les montants des subventions à la construction, comprises dans une loi communale déjà en vigueur.

BUDGET ACCEPTÉ

Présentant un excédent de charges de 86.000 francs et une quotité inchangée à 2,6, le budget de fonctionnement 1996 a été approuvé sans discussion. Au niveau des investissements, deux montants de 25.000 francs devront être consentis.

Le premier servira de contribution de la commune de Renan à l'achat d'un nouveau bus scolaire, tandis que le second permettra la remise en état des lits de torrents suite aux intempéries de juillet dernier. Diverses nomi-

nations ont par ailleurs, agrémente l'ordre du jour. Pierre-André Theubet succède à Eric Oppliger au poste de président des assemblées. Charles Bühler sera son vice-président, fonction assumée jusque-là par Daniel Kramer. Werner Wegmüller a été invité, lui, à rejoindre la commission de vérification des comptes.

La cérémonie des promotions civiques qui a suivi aura permis d'accueillir Stéphane Becker, Fabien Jakob et Raynald Vacher, les trois jeunes à s'être présentés sur les huit invités.

La déchetterie occupa l'essentiel du point «divers». Son futur emplacement nécessite la demande d'un permis de construire, requête qui vient d'être formulée à la préfecture.

(nic-comm)

2500 sites contaminés dans le canton

Un lourd passé...

En inventoriant ses sites contaminés, dans le but de les réhabiliter à terme, Berne entend éviter qu'ils ne fassent «des petits».

Voici cinq ans que le Grand Conseil, motivé par la nouvelle législation fédérale en matière d'environnement et par la multiplication des cas de pollution découverts, avait chargé la Direction des travaux publics d'établir un inventaire cantonal des sites contaminés. Or, les sites ainsi recensés - décharges, aires d'entreprises, lieux d'accidents... - se comptent par milliers.

En présentant le résultat de l'enquête, la présidente du Gouvernement, Dori Schaer, précisait hier qu'il faudra compter entre 200 et 900 millions de francs pour les réhabiliter, ce qui devrait être réalisé durant les 25 prochaines années...

Vu l'état actuel des finances

publiques, la nouvelle fait l'effet d'une véritable tuile. Pourtant, aussi salée que sera la facture présumée, il ne faut pas perdre de vue que l'inventaire en question permettra finalement de réaliser des économies, soulignait Mme Schaer. En précisant que la connaissance des sites contaminés permettra au canton et au secteur privé d'éviter désormais de mauvaises surprises synonymes de problèmes complexes et fort onéreux.

Et la conseillère d'Etat de citer les cas récents de chantiers importants, bloqués ou remis brutalement en cause par la découverte de matériaux pollués.

De tels cas ne devront plus se produire, l'inventaire permettant de prévoir les mesures nécessaires pour décontaminer les terrains ou sceller les matériaux pollués, par exemple, en attendant la réhabilitation générale prévue. (de-sp)

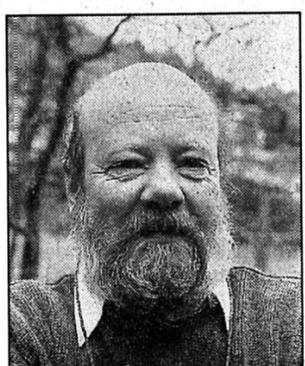
Saint-Imier: le Corps de musique en concert

En l'honneur de 27 Imériens

Le Corps de musique donnera cette fin de semaine son traditionnel concert de Noël, dédié à 27 jubilaires. Programme varié à souhait.

A tout seigneur tout honneur, voyons tout d'abord la liste des jubilaires que les musiciens entendent tout particulièrement honorer ce dimanche, à commencer par les couples qui ont fêté cette année leur cinquantième anniversaire de mariage et qui sont Mmes et MM. Jean Amstutz, Henri Bitz, Willy Boiteux, Maurice Challet, Charles Glauser, André Meyer, Marcel Moser, Emile Ogi, Hans Richiger et Walter Siegrist.

Ce concert est dédié par ailleurs aux Imériens qui sont en-



Saint-Imier, Corps de musique

Ce concert de Noël sera bien évidemment dirigé par Silvano Fasolis. (Impar-Eggler)

trés en 1995 dans le clan des nonagénaires, à savoir Jeanne Buri-Christen, Esther Burkhard, Edith Hug-Chevalier, Madeleine Perrin-Ruch, Marguerite Schenk-Rieser, Robert Chopard et Henri Stauffer.

Une fois de plus, le Corps de musique a concocté un programme varié à souhait. Aux morceaux de circonstance, en cette période de l'année, l'ensemble a effectivement ajouté des pièces très différentes. Ainsi, sous le titre «Bing Band Spectacular», on entendra des thèmes de jazz aussi savoureux que connus, tels que «In the Mood» ou «Jumpin' at the Woodside» par exemple.

Solo de trompette, quatuor de cuivre ou envolées jamaïcaines,

il y en aura pour tous les goûts, c'est garanti.

Et comme de coutume pour ce rendez-vous placé sous le double signe de la musique et de l'amitié, le vin chaud sera offert à l'issue du concert.

CHERCHE MUSICIENS!

Le Corps de musique, qui fêtera l'année prochaine son 140e anniversaire, est formé actuellement d'une quarantaine de musiciens. L'ensemble concourt dans la catégorie «harmonie», puisqu'il est composé d'instruments à vent et de percussions uniquement.

Dirigé depuis bientôt deux ans par Silvano Fasolis, et prési-

dé par René Ruchat, le Corps de musique recherche activement de nouvelles forces, en particulier des basses, des barytons et des saxophones. Mais tout autre instrument sera accueilli très chaleureusement aussi, bien entendu.

Avis aux amateurs, donc, en leur conseillant simplement de prendre contact avec le directeur ou le président, ou mieux encore, de rallier la Collégiale ce dimanche!

(de-sp)

● Dimanche 17 décembre, Collégiale, 16 h 30. Entrée libre, collecte.

Urs Borer devant le Cour criminelle du Jura

Deux fusillades sur la conscience

Pluie givrante, le château de Porrentruy enveloppé d'un brouillard pesant, un agent patrouille avec un berger allemand dans la cour. A l'intérieur du Palais de justice, un service de garde renforcé, la fouille à l'entrée de la salle d'audiences et pas moins de huit policiers qui encadrent le tribunal. C'est dans ce décor que s'est ouvert hier le procès d'Urs Borer, un Lauffonais de 35 ans. Il répond de deux fusillades. Un policier jurassien a failli y perdre la vie tandis qu'un gardien de parking bâlois y a laissé des doigts. Le prévenu répond aussi d'une septantaine de vols.

les tirs de son collègue qui oblige Urs Borer à fuir.

Deux versions achoppent à ce niveau. Les agents ont vu en lui un homme calme, déterminé à tuer, tenant son arme dans la position du tireur. Urs Borer affirme avoir eu peur (d'être arrêté, qu'on lui tire dessus).

Il n'a pas visé mais adressé des coups de semonce. «Je suis prêt à tirer sur ceux qui jouent les héros. Pas pour les tuer. C'est un petit risque de les tuer» dirait-il.

En bon tireur, il ne voit donc pas de danger à adresser des coups de semonce...! «C'est quand il ne vise pas qu'il touche» va ironiser Me Christie, défenseur du policier.

Un mois plus tard à Bâle, surpris dans un parking souterrain, Urs Borer va faire feu sur un concierge. Il va tirer sept fois et le toucher trois fois (à la main et au bras). Ici aussi, il va dire qu'il a tiré par terre, que ce sont les ricochets qui ont atteint le concierge. Ce dernier, par contre, affirme qu'Urs Borer a agi en tireur professionnel, le mettant en joue en lui lâchant: «T'en as pas assez, sale chien».

Mgo



Le Palais de justice de Porrentruy

A l'intérieur un service de garde renforcé, la fouille à l'entrée de la salle d'audiences et pas moins de huit policiers encadrent le tribunal.

(Impar-Gogniat)

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Porrentruy

Récupération des déchets

La Municipalité de Porrentruy invite les entreprises à déposer les déchets de papiers et cartons à la déchèterie Mormont et le sagex au centre de ramassage de Caritas, afin de diminuer le volume des déchets incinérés. Des sondages ont montré une présence importante de ces déchets dans les sacs d'ordures ménagères qui sont incinérées à grands frais. (comm.vg)

Cartons du cœur

Une aide étatique

Le Gouvernement a alloué un don de 5000 francs aux Cartons du cœur de Delémont et Porrentruy en faveur de personnes démunies. Il attribue 100.000 francs à l'Ecole professionnelle commerciale de Delémont pour du matériel informatique et 5300 francs au Centre professionnel de Delémont pour du matériel d'enseignement. (comm.vg)

Hôpitaux jurassiens

Soixante lits en moins

Le Centre de gestion hospitalière a décidé de réduire de 60 le nombre des lits hospitaliers jurassiens, soit à Delémont 194 (-42), à Porrentruy 190 (-10) et à Saignelégier 36 (-8). Le taux d'occupation est de 77 à 79% actuellement, soit en dessous des 82% qui entraînent une diminution des assurances-accidents. Le nombre de lits est de 5,65% par habitant à Delémont, 7,7% en Ajoie et 3,74% aux Franches-Montagnes. (comm.vg)

AGENDA

Les Bois

Exposition de bijoux

Samedi 9 décembre a eu lieu le vernissage des nouveaux locaux d'exposition de Micheline Lecerf. Un décor très clair et sobre met en valeur les parures et la vingtaine d'aquarelles. Les visiteurs n'ont pas manqué l'occasion d'essayer colliers et boucles d'oreilles. Une vitrine présente des objets exécutés dans diverses techniques appliquées aux cours qui se donnent sur place. L'exposition permanente dure jusqu'au 17 décembre et par la suite sur demande au tél. 61 19 00. (dmj)

ONZE BALLE TIRÉES

Urs Borer est surpris en novembre 93 par deux agents de la police jurassienne alors qu'il force des voitures sur la place de l'Etang à Delémont. Il est deux heures du matin. Il feint de se soumettre aux ordres du sergent Varrin avant de sortir son arme et de faire feu.

Il va tirer à onze reprises et c'est un miracle si le policier jurassien échappe à la mort. Une seule balle l'a atteint (rein amputé). Il est aujourd'hui à l'AI avec notamment une jambe gauche sans sensibilité. Ce sont

Quatorze ans requis par le procureur

Le procureur Arthur Hublard ne va pas ménager le prévenu. Il va requérir le délit manqué d'assassinat et réclamer une peine de 14 ans de prison.

Pour étayer son réquisitoire, il va s'appuyer sur les rapports des services scientifiques et les témoignages pour montrer la détermination d'Urs Borer qui «visait» ses victimes et ne leur adressait pas des coups de semonce comme il le prétend.

Le procureur montre cette détermination par le nombre de coups de feu tirés à chaque fois, par le fait que le Lauffonais se promenait toujours avec deux armes chargées, obsédé par son autoprotection.

Pour Arthur Hublard, son divorce, sa fragilité, sa tachycardie (ce qui ne l'a pas empêché de descendre avec une corde la tour du Coq pour s'évader avant d'être repris) ne sont pas des excuses. «Il a agi de manière odieuse pour un mobile futile, le vol» dira-t-il.

Avant de conclure que «les agents ne sont pas là pour se faire tirer dessus. Et davantage, si c'était eux qui avaient atteint Borer, ils au-

raient été la cible d'une certaine presse...». Avocat de la partie civile, Me Christie va parler de culpabilité totale et d'homme extrêmement dangereux.

PROFIL BAS

Pour Me Vallat, le défenseur du prévenu, la tâche n'était pas facile. Il a adopté un profil bas, apportant les regrets de Borer qui a même offert un de ses reins à l'agent jurassien. Me Vallat parle de dérive, de peur de l'autre qui remonte à l'enfance, de vulnérabilité, cette vulnérabilité qui va armer son bras.

Borer est spontanément passé aux aveux et, dans le doute, c'est sa version qui doit être retenue. A chaque fois, il a paniqué sans avoir l'intention de tuer. En conclusion, il plaide les lésions corporelles graves et non le délit manqué d'assassinat et une peine moins lourde que celle prononcée par le procureur. La Cour criminelle, emmenée par Gérard Piquerez, tranchera. (mgo)

Loi sur les PTT

Les intérêts régionaux seront-ils préservés?

Dans sa réponse à la consultation fédérale, le Gouvernement se rallie à l'évolution en cours tendant à séparer la poste et les télécommunications en deux sociétés (La Poste suisse et Telecom S.A.).

Il souhaite que la suppression partielle du monopole soit compensée par des garanties de maintien d'un service public, accessible à des conditions avantageuses par toutes les régions du pays. «Il faut tenir compte des besoins périphériques» affirme

l'exécutif jurassien. Quant à savoir si ce vœu sera suivi d'effets est une autre paire de manches.

TARIF UNIQUE

Le Gouvernement pense que des représentants des régions périphériques devraient siéger dans le Conseil d'administration de la Poste. Les services «universels» devraient être accomplis selon un tarif unique dans tout le pays.

Le Gouvernement espère que la Poste reste présente dans les

régions périphériques, avec implantations de services télématiques et de paiement. Enfin, l'offre de prestations doit respecter l'égalité de traitement entre les régions du pays.

Reste à savoir si les désirs du Gouvernement, qui sont contraires à la tendance générale, ont quelques chances d'être retenus par les dirigeants postaux souvent préoccupés par la seule rentabilité de leurs prestations...

V. G.

Décharge de Vendlincourt

A l'étude depuis six ans, le projet est abandonné

Etudié depuis six ans, le projet de création d'une décharge bioactive à Vendlincourt sera abandonné, le Gouvernement jurassien n'étant pas désireux de s'opposer aux autorités fédérales qui sont favorables à l'incinération des déchets ménagers.

Les études du site de Vendlincourt, qui ont coûté quelque 100.000 francs aux communes ajolotes, n'auront cependant pas été menées en vain. Il serait possible de créer une décharge

de mâchefers, soit pour les cendres des usines d'incinération, qui représentent 25% des déchets incinérés. Mais un tel changement d'objectif ne se réalisera pas du jour au lendemain et soulèvera de difficiles problèmes de financement.

CALMER LE JEU

L'abandon du projet de Vendlincourt représente toutefois un manque à gagner temporaire important pour cette commune. Mais on peut comprendre que, dans les relations actuelles pour

le moins troubles entre le canton du Jura et la Confédération, l'exécutif cherche à calmer le jeu. Selon les développements de l'affaire des fausses factures, il vaut mieux soigner l'image du Jura dans les milieux politiques et administratifs fédéraux...

Les communes d'Ajoie devront décider si elles déposent leurs ordures dans la décharge bioactive de Boécourt, pour autant qu'elle subsiste, ou si elles recourent à l'incinération dans une usine à choisir à la périphérie cantonale. V. G.

N16 et fausses factures

Enquête disciplinaire

Après le dépôt d'une plainte pénale par le truchement du ministre de l'Équipement et l'établissement par le juge d'instruction cantonal d'une ordonnance de renvoi impliquant six prévenus, le Gouvernement a décidé l'ouverture d'une enquête disciplinaire envers les trois fonctionnaires inculpés. A peine ouverte, cette enquête a été suspendue jusqu'à droit connu dans la procédure pénale précitée.

S'il rappelle que les factures infondées représentent une sur-

charge au détriment de la Confédération de 88.144 francs, le Service de presse cantonal n'aborde pas la question essentielle: n'aurait-il pas été plus judicieux d'ouvrir d'abord une enquête administrative et, selon les conclusions, de déposer ensuite une enquête pénale?

Les probables développements de cette affaire, à coup sûr négatifs pour l'image du canton, pourraient bien démontrer, avant longtemps que, dans cette affaire, le char de l'Etat a été mis devant les bœufs. V. G.

Echanges commerciaux

Exportations en hausse

Durant le troisième trimestre de 1995, les importations jurassiennes ont augmenté de 17 millions à 260,32 millions (+7,98%), par rapport au trimestre correspondant de 1994. Simultanément, les exportations sont passées de 417,46 à 448,05 millions, soit une hausse de 7,11%.

Malgré une augmentation plus faible du pourcentage des exportations, vu l'effet de base, le surplus de celles-ci passe de 174 à 188 millions de francs. Pour l'économie jurassienne, les exportations jouent donc un rôle financier de premier plan. L'augmentation concerne pour 7 millions les métaux, soit à destination de l'Europe +18 mil-

lions, en partie compensés par une baisse de 10 millions en Afrique et Asie.

MACHINES

Autre augmentation, celle des machines, de 17 millions à 164 millions, dont 13 millions en Europe. Les exportations horlogères progressent de 1,5% seulement à 67 millions, surtout à destination de l'Asie.

Mais la hausse la plus importante est celle des produits du secteur primaire, de 65 à 79 millions. Il s'agit essentiellement des ventes de tabacs, en hausse de 20 millions en Asie et de 5 millions en Afrique, ce qui témoigne de l'expansion de l'entreprise Burrus sur les marchés étrangers. V. G.

CINÉMAS	
CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi à 15 h 15. APOLLO 13 (de R. Howard avec T. Hanks), pour tous, tous les jours à 17 h 30. JADE (de W. Friedkin avec L. Fiorentino), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 15, et 18 h 30, mercredi aussi à 14 h. UNDERGROUND (de E. Kusturica), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, mercredi à 16 h. RADIO DAYS (de W. Allen), tous les jours à 18 h 15 en V.O. AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), pour tous, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15, mercredi aussi à 15 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, mercredi à 20 h 15, jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
APOLLO 13 (de R. Howard avec T. Hanks), pour tous, tous les jours à 20 h 15, mercredi et jeudi aussi à 14 h 30 et 17 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 15 h et 17 h 15. LES FRÈRES MC MULLEN (de E. Burns avec M. McGlone), 12 ans, tous les jours à 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, mercredi et jeudi à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SHANGHAI TRIAD (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15, mercredi et jeudi aussi à 17 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
PRÊTE À TOUT (de G. Van Sant avec N. Kidman), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O. et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 28 10 77
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez avec M. Serrault), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 14 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h, dimanche à 17 h. CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, jeudi à 20 h, samedi à 21 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
FORGET PARIS mercredi et jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit. THÉÂTRE: «Trois gouttes d'histoire», par le Théâtre de la Poudrière, (saison enfants), La Brasserie, à 15 h.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Montagnes, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Orangerie, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1. DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Patrick Roeschli, Popop, peinture, aquarelle, jusqu'au 31.1. Tous les jours 10-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaqueroed et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12.	NEUCHÂTEL
2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12.	PESEUX
LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12.	CORTAILLOD
JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi-samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h.	VAUMARCUS
NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardi-dimanche 14 h-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL BOVÉE. Laurent Boillat, jusqu'au 17.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELÉMONT
AU VIRAGE. Stoïmen Stoïlov, jusqu'au 23.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	SÉPRAIS

COMMUNIQUÉS

Mise en garde de la FRC

Assurance-maladie: dangers!

Les turbulences qui accompagnent l'introduction de la LAMal ne favorisent pas l'information des assurés. La Fédération romande des consommatrices met en garde contre certaines surprises désagréables auxquelles s'expose le consommateur peu attentif.

Plusieurs caisses-maladie, notamment l'Helvetia, augmentent automatiquement la franchise annuelle à 300 francs pour l'assurance de soins obligatoire. Si l'assuré désire conserver sa franchise à 150 francs, comme par le passé, c'est à lui de réagir jusqu'au 31.3.1995 au plus tard. La FRC dénonce cette façon de procéder qu'elle trouve inadmissible. Une grande partie des assurés ne réalisent même pas qu'ils avaient auparavant une franchise à 150 francs et ne réa-

gissent donc pas dans les délais impartis. Ils seront alors soumis à leur insu, voire contre leur gré, à une franchise de 300 francs qu'ils n'ont pas véritablement choisie et subiront un autre désavantage, celui de ne pouvoir changer de caisse-maladie qu'à la fin de l'année et non à la fin d'un semestre, comme c'est le cas avec la franchise légale de 150 francs.

La FRC rappelle que les assureurs sont tenus de proposer la franchise légale. Elle conseille aux assurés qui optent pour une franchise de mettre en début d'année le montant équivalent en réserve, sans oublier d'y ajouter la participations aux frais hospitaliers et ambulatoires, plafonnée en 1996 à 600 fr, ainsi que les éventuels 10 francs par jour de frais hôteliers que les célibataires hospitalisés sont appelés à payer. Les franchises peu-

vent offrir des possibilités intéressantes d'économie de prime pour autant que l'assuré ait la somme correspondante en réserve en cas de maladie.

Pour séduire le client, certains assureurs proposent des primes plus basses, réservées aux étudiants et jeunes en formation, à des personnes qui n'y ont plus droit. La FRC attire l'attention de ces jeunes qui risquent, en vertu de contrôles de l'OFAS, d'avoir la mauvaise surprise de devoir payer rétroactivement des hausses de primes.

En fin, la FRC rappelle qu'à partir de 60 ans, les assurés n'ont plus la possibilité d'améliorer leur couverture privée ou semi-privée. A noter que l'âge d'entrée, les réserves et les primes différenciées selon le sexe restent valables pour les assurances complémentaires. (comm-frc)

Dans un but préventif

La police cantonale communale:

Au seuil de l'hiver, dans un but préventif, la police cantonale a organisé une campagne pour remédier au mauvais éclairage des véhicules.

Du 16 octobre au 30 novembre 1995, la police de la circulation s'est rendue à plusieurs endroits dans le canton, à savoir: Le Crêt-du-Loche - La Brena - Boudry - La Clusette - Valangin - Rochefort - Marin. 1981 véhicules ont été contrô-

lés: 1518 vignettes délivrées aux véhicules en ordre; 304 fiches techniques établies pour des déficiences mineures; 66 procès-verbaux établis suite à l'équipement ne répondant pas aux prescriptions; 372 amendes d'ordre ont été infligées pour des infractions diverses. Les déficiences qui ne nécessitaient qu'un réglage de phares, étaient réparées sur place.

Lors de ces contrôles différentes infractions d'une certaine importance ont été observées: 2

véhicules ont été soumis à une nouvelle expertise; 4 ivresses au volant; 3 conduites sans être au bénéfice d'un permis de conduire.

La police a profité de ce travail pour sensibiliser l'automobiliste en ce qui concerne la campagne «Voyez clair» et en distribuant des bons pour un contrôle gratuit de la vue auprès d'opticiens.

Il faut souligner l'excellente collaboration du Service cantonal des automobiles et du TCS. (comm)

ABB Daimler-Benz Transportation

Nouveau logo dévoilé

Adtranz, le logo d'ABB Daimler-Benz Transportation a été dévoilé hier soir par Kaare Vagner, président-directeur général d'ABB Daimler-Benz Transportation, et Heinz Duerr, président du conseil d'administration et directeur général de Deutsche Bahn AG, privatisée récemment.

Les 130 cadres de la nouvelle société ont regardé les deux directeurs généraux dévoiler les lettres surmontées d'un pointillé d'un vert éclatant. La direction internationale d'Adtranz s'est réunie à Berlin où est installé l'un des trois sièges de la nouvelle compagnie ferroviaire.

Kaare Vagner, président-directeur général d'ABB Daimler-Benz Transportation, a déclaré lors de cette cérémonie: «Nous sommes très fiers de cette raison sociale originale et frappante. «Adtranz» commence par un A et finit par un Z, ce qui fait référence aux sociétés-mères ABB et Daimler-Benz AG. En outre, le Z de la fin fait la particularité de ce nom et empêche qu'on le confonde. «De plus, ce nom re-

flétera la vigueur fondamentale de la société - qui offre à ses clients une solution complète de A à Z.»

Avec le pointillé vert qui surmonte les lettres, Adtranz sera le logo de la société et la raison sociale sous laquelle la société fonctionnera et communiquera. Le concept de communication est le «feu vert» signalant «la voie est libre».

Cela fut expliqué lors de la cérémonie: «Dans le monde entier, tout le monde connaît et aime le feu vert - c'est un symbole très positif qui donne un accès immédiat à l'avenir.»

«En particulier, les cheminots du monde entier connaissent la signification de la couleur verte. Dans le langage d'Adtranz, cela signifie que l'accès est donné au plus gros fournisseur de technologie de transport ferroviaire du monde. Dans une analogie avec le monde du rail c'est également le symbole du sentiment de renaissance du transport ferroviaire prise depuis longtemps.»

Ce logo d'entreprise a été conçu par Landor Assoc. à Lon-

dres, société spécialisée dans l'élaboration et la réalisation de l'image visuelle des identités d'entreprise qui exerce ses activités à l'échelle internationale.

La nouvelle Adtranz (ABB Daimler-Benz Transportation) compte environ 22.000 employés travaillant dans des locaux de distribution, de conception et de production dans 40 pays du monde. Cela fait de la société le plus gros fournisseur de technologie de transport ferroviaire au monde. La «naissance» officielle d'Adtranz aura lieu le 1er janvier 1996. Les activités ferroviaires d'ABB Asea Brown Boveri LTD. (Suisse) et de Daimler-Benz AG (Stuttgart) vont fusionner.

La gamme de produits comprend des moteurs électriques et diesel, des trains à grande vitesse, des trains intercity et locaux ainsi que des tramways, des métros, du matériel pour département de personnes, la technologie de signalisation et les installations fixes et leur maintenance. (ots)

Convention nationale dans le secteur de la construction

L'USSA contre une résiliation

L'Union suisse des syndicats autonomes (USSA) et en particulier tous ses membres concernés, sont déçus du déroulement actuel des négociations salariales dans le secteur de la construction. Les adaptations de salaire individuelles de 0,3 à 0,4% et les deux jours de vacances (déjà

prévus dans la Convention nationale) proposés par la Société suisse des entrepreneurs sont insuffisants.

En dépit de cela, mais en considération de la situation conjoncturelle, l'USSA est d'avis qu'une résiliation de la Convention nationale ne sert

pas les intérêts des travailleuses et travailleurs.

Dans un tel cas, les employeurs ne seraient plus liés à des obligations essentielles et il en résulterait une détérioration accrue de la situation des travailleurs de la construction. (ots)

Zurich Assurances obtient à nouveau le triple A

Capitalisation accrue attendue

L'agence américaine Standard & Poor's (S&P) a sélectionné la Zurich Assurances sur sa liste de référence, lui confirmant au passage sa notation triple A. S&P attend toutefois que l'assureur zurichois améliore sa capitalisa-

tion en 1996, annonce mardi l'agence.

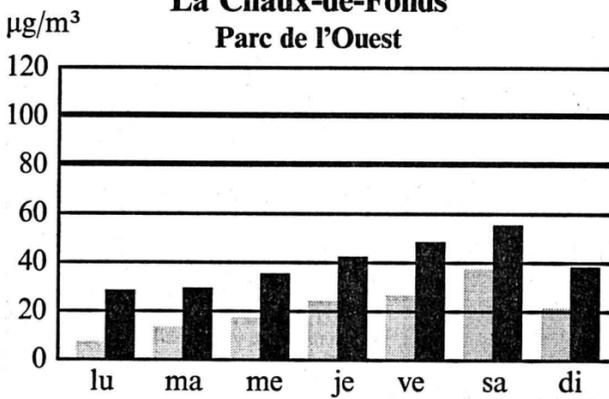
Il y a à peine plus d'un mois, Moody's, la deuxième plus grande agence de notation, avait fait rétrograder Zurich Assurances de Aaa à Aa1. A l'instar

de S&P, Moody's avait réexaminé la note le 11 avril, après que la Zurich a annoncé la prise de contrôle du groupe financier américain Kemper, pour la somme de 2 milliards de dollars (2,3 milliards de francs). (ats)

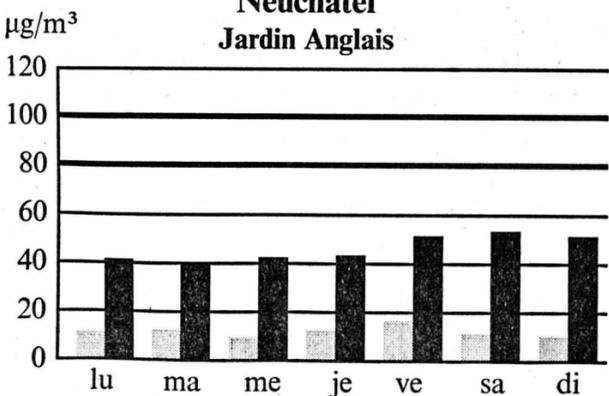
ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air du 4 au 10 décembre 1995

La Chaux-de-Fonds Parc de l'Ouest



Neuchâtel Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 23 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

TÉMOINS

Marin

Un automobiliste de Prêles, M. D. R., circulait de Marin à Thielle, hier à 18 h 15. A une centaine de mètres avant le chemin donnant accès au domaine de Montmirail, il se trouva en présence d'un carton contenant deux chaises, tombé d'un véhicule. Malgré un freinage d'urgence, l'auto ne put l'éviter. Dégâts. Le conducteur du véhicule qui a perdu les chaises, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24.

Fleurier

Le conducteur de la voiture qui circulait sur la route cantonale des Verrières à Fleurier, le samedi 9 décembre à 20 h 15, et qui, au lieu-dit La Foule, a heurté une voiture arrêtée en bordure de route, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Fleurier, tél. 038 61.10.21.

Fleurier

Le conducteur du véhicule bleu-vert métallisé qui, entre le vendredi 8 décembre à 16 h 30 et le samedi 9 décembre à 8 h., a circulé rue Daniel-Jeanrichard en direction est et qui, à l'intersection avec la rue des Moulins, a heurté avec l'avant de sa machine le portail de l'entreprise SIC, situé sur la rue des Moulins, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Fleurier, tél. 038 61.10.21.

DÉCÈS

Travers

M. Justin-Ali Perrinjaquet, 1919

Couvet

M. Paul Petitpierre, 1913

Corcelles

Mme Lydia Lachat-Andrey, 1902

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors de son grand deuil, la famille de

Madame Esther BAILLOD

vous remercie de l'avoir entourée par votre présence, vos messages, vos envois de fleurs ou vos dons et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

BOUDRY, décembre 1995.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Fax: Rédaction 039 - 210 360

☎ (039) 210 210 Rédaction ☎ (039) 210 310 Administration Tirage contrôlé (REMP) 28.143 ex.

Régie des annonces: **Publicitas** La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410 Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillod Secrétaire général: Roland Graf Secrétaire jour: Blaise Nussbaum Secrétaire nuit: Michel Dérans, Irène Brossard, André Koller, Mehdi Cherif Monde et Suisse: Daniel Droz A Berne: François Nussbaum Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja, Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin Val-de-Ruz: Philippe Chopard Val-de-Travers: Mariano De Cristofano Canton du Jura: Michel Gogniat Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley Dessinateurs: Elzingre, Tony

Les favoris de Noël

Action
Multipack jusqu'au 23.12

Tous les fruits en conserve -Del Monte-
820-825 g
(Eg. = 480-550 g)
à partir de 2 boîtes
au choix
-.60 de moins l'une

Ananas
Pêches
Macédoine de fruits
Poires
Abricots

Exemple:
Poires
825 g (Eg. = 480 g)
~~2.50~~ **1.90**
Eg. (100 g = -.40)



Action
jusqu'au 6.1

Spécialités -Favorit-

Palette
Langue de bœuf
Cou de porc
Poitrine de dinde*

Exemple:
Jambon roulé,
de la cuisse
900 g - 1,7 kg
le kg ~~25.-~~ **15.-**

Action
jusqu'au 23.12

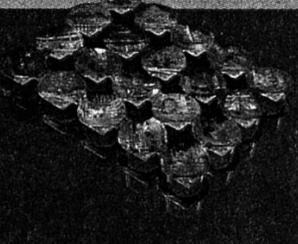
Cafés
Exquisito
et Espresso
en grains
ou moulus
250 g **-.80 de moins**
500 g **1.60 de moins**
1 kg **3.20 de moins**

Exemple:
Espresso
500 g ~~5.20~~ **3.60**



Action
Jusqu'à épuisement
du stock!

Crème pour le café UHT
en portions
l'emballage
de 4 x 10 portions
480 g ~~3.80~~ **2.90**



Action
Jusqu'à épuisement
du stock!

Crevettes à l'ail
surgelées
l'emballage
de 2 x 200 g
400 g ~~12.80~~ **10.-**



Action
du 13.12 au 19.12

Pommes Duchesse
surgelées
500 g ~~4.40~~ **3.60**

Pommes rissolées
surgelées
500 g ~~3.30~~ **2.50**

Action
Multipack
du 13.12 au 23.12

à partir de 2 boîtes
au choix
-.60 de moins l'une

Jardinière de légumes
425 g (Eg. = 260 g)
~~3.10~~ **2.50**

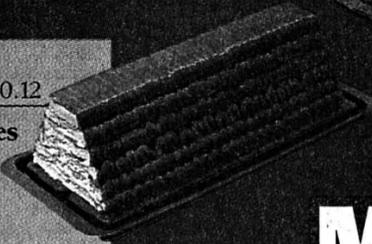
Légumes
à la mode chasseur
425 g (Eg. = 260 g)
~~3.-~~ **2.40**



Action
du 13.12 au 30.12

Tous les Ice Cakes
1.- de moins

Exemple:
Capriccioso
350 g ~~4.80~~ **3.80**



MIGROS

Prélude à Noël

*En vente dans les MM et MMM

VACANCES - VOYAGES

OVRONNAZ
VALAIS SWITZERLAND
La Naturelle

Offre spéciale ski + bain

6.1.1996 au 10.2.1996
8.3.1996 au 13.4.1996

7 jours tout compris, 6 journées de ski
6 entrées à la piscine, un cours de ski privé
une soirée fondue

au centre thermal dès Fr. 435.-
dans la station dès Fr. 355.-
(dès 2 personnes)

Gratuité du logement pour enfants
jusqu'à 10 ans.

LURA
LOCATION

Tél. 027 86 46 36, prof. ou 86 41 53, privé
Fax 027 86 62 65

36-304735

IMMOBILIER

A LOUER rue de l'Emancipation
à La Chaux-de-Fonds

appartement 2 pièces

avec confort, cuisine équipée,
1 cave. Loyer Fr. 500.- charges et
Coditel compris. Libre tout de suite.
☎ 039/27 11 33
(heures de bureau).

132-780240



GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

A LOUER
POUR DATE À CONVENIR
LOGEMENTS FAMILIAUX

1 appartement en duplex
6½ pièces, salon spacieux, cheminée,
cuisine agencée, salle de bains, salle de
douche, WC séparés.

1 appartement 7 pièces
Grand hall, vestiaire, vestibule, office,
salle d'eau, 2 WC séparés.

1 appartement 7 pièces
Cuisine agencée, vestibule.

132-779696



à La Chaux-de-Fonds

JAQUET-DROZ 26
Appartement 2 pièces

Cuisine agencée
Loyer avantageux
Libre de suite.

NOUVEAU

Service de location 24h/24 en composant
le No 039/23 71 28 pour connaître la liste
de nos objets à louer



GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

132-719907



AUVERNIER, à vendre, situation
dominante, vue superbe sur le lac et
les Alpes

APPARTEMENT
GÉNÉREUX

113 m² + 15 m² de balcon, 3 cham-
bres à coucher, 2 salles d'eau, salon-
salle à manger avec cheminée, cuisine
fermée, galetas, cave, garage indivi-
duel et place de parc extérieure.
☎ 038/24 77 40

28-36713

A vendre ou à louer
à La Chaux-de-Fonds

SURFACES
COMMERCIALES
ET BUREAUX

avenue Léopold-Robert 11a

800 m²

- divisibles
- places de parc privées et publiques
- au cœur de la ville

Pour tous renseignements, téléphonez au **039/26 40 40**
ou écrivez à l'adresse suivante:

Paci SA, rue du Commerce 83, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-778300

AU LOCLE

Vous devez visiter
cet appartement de 3 pièces

Entièrement refait à neuf.
Bloc cuisine moderne: vitrocérame,
lave-vaisselle, sanitaires neufs.
Votre mensualité: dès **Fr. 589.-** + ch.
☎ 038/24 57 31 28-36953

A LOUER

à La Chaux-de-Fonds
rue du Bois-Noir 15 à 23

Appartements de 2 pièces

Ascenseurs
Loyers très avantageux
dès **Fr. 364.-** + charges
Libres de suite ou à convenir

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous
appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

132-780206

A LOUER LA CHAUX-DE-FONDS
dès le 01.01.96

2 1/2 PIÈCES : Fr. 670.- ch. incl.

3 1/2 PIÈCES : Fr. 820.- ch. incl.
dès le 01.02.96

3 1/2 PIÈCES : Fr. 780.- ch. incl.

... AU LOCLE dès le 01.01.96

4 1/2 PIÈCES : Fr. 1'090.- + ch.

- En pleine nature avec accès au jardin
- Cuisine agencée / 2 balcons

Tél. 039 / 200.222

PROCITE

Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds

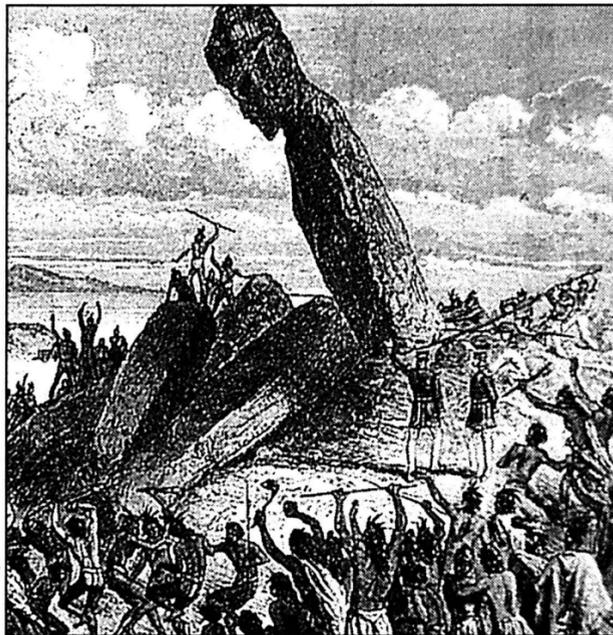
132-779730

Au patrimoine mondial sous la protection de l'Unesco Vingt-neuf nouveaux sites

Le comité du patrimoine mondial de l'Unesco a admis 29 nouveaux sites dans le patrimoine culturel et naturel de l'humanité. La ville d'Avignon, les centres historiques de Sienna et Naples et l'île de Pâques (Chili), notamment, pourront désormais bénéficier d'un fonds mondial pour leur entretien.

La liste du patrimoine mondial compte désormais 469 sites, répartis dans 105 pays, a précisé l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) dans un communiqué la semaine dernière. Des représentants des 140 Etats signataires de la Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972) se sont réunis à Berlin, dont la Suisse, signataire de la convention. Elle était représentée à Berlin par le vice-directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF), Aldo Antonietti.

«Le patrimoine mondial comprend tant des biens culturels, comme des monuments ou des villes, que des sites naturels, comme des paysages ou des marais, etc. Pour être mis sur la



Ile de Pâques. Les dernières statues géantes. Abattues par les expéditions occidentales. (in «Les grands monuments», Ed. Larousse)

liste, ils doivent être potentiellement en péril», selon Claude Barbet, un des responsables du dossier Unesco au Département fédéral des affaires étrangères. Vingt-trois des nouveaux élus

sont des biens culturels et six des biens naturels. Ils viennent s'ajouter à des sites aussi prestigieux que le temple d'Abou Simbel (Egypte), le Mont Saint-Michel (France) ou la Lagune de

Venise (Italie). Trois sites suisses figurent aussi au patrimoine mondial: la vieille ville de Berne, le couvent de Saint-Gall et le couvent bénédictin Saint-Jean de Müstair (GR).

Le Chili (Ile de Pâques), le Laos (Luang Prabang), les Pays-Bas (Schokland), la Corée du sud (trois sites) et l'Uruguay (Colonia del Sacramento) font leur apparition pour la première fois sur la liste du patrimoine mondial. L'admission dans le patrimoine mondial ne dispense pas les pays concernés de la protection et de l'entretien des sites. Les pays disposant de moyens limités peuvent toutefois bénéficier d'un fonds du patrimoine mondial, doté de trois millions de dollars par an (3,5 millions de francs).

Le comité a par ailleurs décidé d'ajouter le parc national de Yellowstone (Etats-Unis) sur la «Liste rouge» des sites menacés par des guerres, catastrophes naturelles ou activités économiques. Cette liste, qui compte dix-huit noms au total, mentionne notamment la vieille ville de Dubrovnik, en Croatie, et celle de Jérusalem. Les délégués se réunissaient pour la première fois en Allemagne. Horst Winkelmann, haut fonctionnaire au ministère allemand des affaires étrangères, a été élu président du comité. (ats/afp)



TÉLÉVISION

Variétés

La TSR, «notre» télévision, n'a pas les moyens - ni l'imagination? - de se lancer dans de grandes soirées de variétés comme les généralistes de la France voisine. Elle peut le faire, de temps en temps, lors de certains événements. Ce ne fut guère concluant lors de la récente clôture du festival de cinéma de Genève. C'était beaucoup mieux vendredi 1er décembre, avec le sida, car il s'agissait aussi d'une soirée jouant sur le spectacle dans la dignité.

Pour une fois, les interventions musicales furent de haut niveau, de Mozart au folklore vrai. Pour pallier ses insuffisances, la TSR s'en est allée acheter (à quel prix?) le mensuel Les grosses têtes de TF1 en avant-première, pour lui piquer par anticipation son public. C'est ce que l'on nomme la télévision de proximité, où l'audimate doit toucher les sommets du samedi soir! Encore bon qu'on n'ait pas eu la même idée pour le défunt Osons...

Il m'arrive de consacrer un samedi soir à ces gros bastingues français. Ce fut, le 2 décembre, Le bêtisier du samedi (France 2), présenté par Arthur, beaucoup plus discret que Bouvard ou Sébastien, donc plus agréable, et Pierre Tchernia, très, très discret, mais qui sait fouiller dans des archives. S'il n'y avait ces plans d'un public bien dressé à applaudir et les dandinements des «arthurettes» mises à plusieurs saucées, ce serait vraiment assez bien. Mais c'est mieux que Osons ou Les grosses têtes. Il y a tout de même un brin de hiérarchie de valeurs, sous ou en dessus de la ceinture dans cette télévision à vocation large public! (Fyly)

CINÉMA

Fonds d'Eurimages

Eurimages, le fonds pour le cinéma du Conseil de l'Europe, va accorder l'équivalent de 6,6 millions de francs à 17 coproductions européennes. Pour la Suisse, Markus Imhoof sera soutenu pour «Flammen im Paradies», un film qui a déjà obtenu 500.000 francs de la SSR et 400.000 francs de la ville et canton de Zurich pour sa réalisation. Ulrike Koch sera financée pour un documentaire, «Tuo Yan Ba - The Saltmen of Tibet». En juin dernier, le canton et la ville de Zurich avaient aussi décidé de financer cette œuvre par un chèque de 90.000 francs. Les deux autres coproductions récompensées, auxquelles la Suisse participe sont: «Désirs de femmes» de Luis Galvao Teles, et «Glamour» de Frigyes Gödrös. (ats)

Exposition

Antonio Coi, bâtisseur

Tel un bâtisseur, dont l'Italie son pays, fournit toujours un important contingent, Antonio Coi, fils d'artisan d'art du sud de la Péninsule, bâtit une œuvre picturale comme un long rêve tranquille.

C'est à ses propres cimaises, à Peseux, qu'Antonio Coi présente ses réalisations les plus récentes, ainsi qu'il le fait tous les deux ans, se mettant le reste du temps au service d'artistes d'ici et d'ailleurs. Bien lui en a pris de faire voir des tableaux qui sont de plus en plus modelés et qu'il appelle lui-même des bas-reliefs.

Toujours inspiré par le pays lointain de l'enfance, il le transpose idéalement ainsi qu'il le ferait d'images collées sur des murs crépis. Il réalise en effet de petites peintures oblongues, serties dans des cadres qui sont de véritables pans de murs, comme si l'on observait le paysage maritime du sud à travers la petite fenêtre d'une maison méridionale. Ce que l'on voit, image récurrente dans l'œuvre de cet artiste

depuis quelques années, c'est un village ou une petite ville prise entre terre et mer, tache blanche vibrante entre bleus du ciel et des flots et ocres de l'intérieur des côtes; d'autres fois poudrée du rose du couchant. Blotties les unes contre les autres, comme des personnages, les simples bâtisses semblent converser entre elles, comme des villageoises. Blanc sur blanc, la pâte travaillée en relief s'anime au rythme de petites taches vivement colorées, en fait les portes des maisons. Sans aucune présence humaine signifiée, cela donne un effet de vie réel à ces tableaux poétiques, hommages rendus par l'artiste à la civilisation méditerranéenne.

Antonio Coi peint également des nus, suggérés adroitement par le jeu des volumes. Quelques estampes rappellent les débuts de cet artiste, graveur de formation, peintre par passion. S. G.

● Peseux, Galerie Coi, jusqu'au 30 décembre

Langage

Noël, Noël

C'est reparti. Comme chaque année, le chocolat se met en boule, les nerfs parentaux aussi. «J'veux ça, pi ça, pi encore ça». Agglutinés autour du catalogue arrivé comme par miracle dans la boîte aux lettres, les gamins piaillent, rêvent, cochent... les parents jettent un œil, plus allumé parfois qu'ils ne le voudraient...

Les concepteurs de catalogues sont toujours pleins d'idées. Ainsi, dans celui de la maison X, les enfants sont baladés de page en page par un sympathique couple formé d'un extraterrestre et d'un ours en peluche, Gogol et Teddy Bo. Ces charmantes créatures errent de rayon en rayon quand, tout à coup: «Ça par exemple, qu'est-ce que c'est que ces choses ridicules?» s'exclame Gogol, en regardant d'un œil rond le rayon des poupées. «C'est pas pour nous», explique Teddy Bo, «y a que les filles qui jouent avec ça». «Que les filles?», demande Gogol. «Tu sais, pour être une

bonne maman, il faut commencer tôt», répond Teddy Bo.

La voix de Teddy Bo, c'est en fait celle des spécialistes en marketing qui savent bien que, envers et contre tout, les poupées restent un jouet presque exclusivement féminin. Pourquoi pas, après tout? Ce qui hérisse ma fibre maternelle féministe, c'est de voir un constat de vendeurs érigé en discours familial, tellement naturel, tellement évident: «Y a que les filles qui jouent avec ça». On imagine même le ton légèrement dédaigneux de ces créatures idiotes (Gogol et Teddy Bo, pas les marketeurs...).

En apprenant à considérer les jeux des filles avec leurs poupées comme un sanctuaire de la maternité, duquel ils sont bannis, les petits mâles se trouvent confortés dans l'idée que les enfants, c'est pas leur rayon. Pourtant, pour être un bon papa, il faut aussi commencer tôt! Marinette MATTHEY

Un musical d'A.L. Weber

Cats, à Berne

Rires, charme, émotion, éblouissement en perspective à Berne, où sera présentée la célèbre comédie musicale «Cats», un des plus grands succès d'Andrew Lloyd Weber.

Une comédie à faire rêver, durant laquelle défilent, dansent, chantent des chats de tous caractères, évoluant dans le décor grandiose et surprenant d'une décharge à l'échelle de tous ces raminagrobis! Chat de théâtre, Chat ferroviaire, Chat magicien, Chat tombeur, gracieuse Châtelune, bouleversante Grisabelle et bien d'autres se retrouvent pour désigner l'élus qui montera à la Félinosphère, Paradis des chats. C'est le plus vieux et le plus sage qui préside, bien sûr, à la cérémonie.

Le spectacle est de chaque seconde, aux quatre coins de la scène et dans la salle, obligeant le spectateur à une attention soutenue. C'est un conte féérique où le mouvement, l'originalité, les costumes et les maquillages le disputent à la merveilleuse musique qui a fait le tour du monde.

Un spectacle qu'on découvre avec émerveillement et que l'on revoit avec autant de plaisir.



● Berne, Halle des fêtes (Exposition BEA, face au Wankdorf) du 13 janvier au 25 février 1996, tous les soirs, sauf lundi, à 19 h 30, samedi et dimanche à 14 h 30, version allemande, anglaise les mardis. Location TicketCorner SBS et Gares CFF.

Concours

Six places dans le meilleur secteur (145-) seront offertes à nos lecteurs - les gagnants se verront proposer cinq dates à choix - tirées au sort parmi ceux qui auront répondu à la question suivante:

Comment se nomme le vénérable et sage chat dans la comédie musicale Cats? Macavity? Matamore? Mathusalem? Genghis? Mistopheles? Asparagus? Tumblebrutus? ou Demeter?

Envoyez vos réponses jusqu'à vendredi 15 décembre à minuit à l'Impartial, service promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avisés personnellement.

MOTS-CROISÉS No 728

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 727:

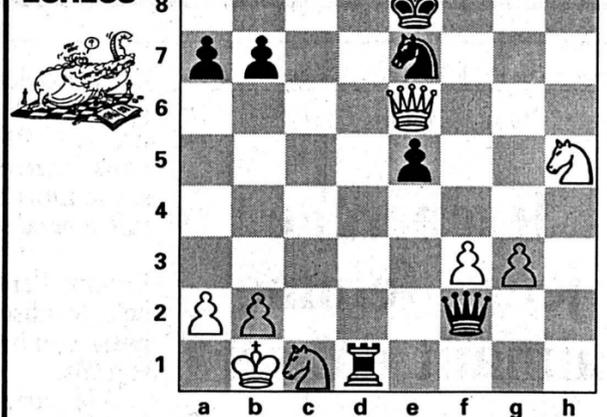
Horizontalement: 1. Challenger. 2. Hâte - Xe - Ce. 3. Aïe - Oh - Phi. 4. Résolution. 5. Abîmes. 6. Téguments. 7. Ames - Roolz. 8. Bus - Fa - Lai. 9. Le - SO - Ben. 10. Essais - TGV. Verticalement: 1. Charitable. 2. Haie - Emues. 3. Alésages. 4. Le - Obs - Sa. 5. Olim - Foi. 6. Exhumera. 7. Ne - Tenu. 8. Pistolet. 9. Echo - Slang. 10. Reine - Zi.



Horizontalement: 1. Grossière erreur. 2. Livre de bons mots - Il est toujours aux quatre saisons. 3. A proche distance. 4. Protection - Un qui gîte dans son iglou. 5. Chaîne de l'est - A cet endroit. 6. Genre de pomme. 7. Totalemment dépourvu - Autrefois femme impériale. 8. Allure générale - On le voit dans la signature. 9. Manière d'aller - Spécialiste de l'adagio. 10. Offusqué.

Verticalement: 1. Un bon moyen pour mettre en boîte. 2. C'est qui, ça? - Conjonction - Plis anciens. 3. Catastrophe, s'il prend l'eau... - Agent au grand flair. 4. Barbota - Unité multiplicatrice. 5. Carte à jouer - Drôle de gaillard. 6. Note - Cour intérieure. 7. Robuste - Infinitif - Gardé secret. 8. Désagrément - Au dernier cri. 9. Lettres d'ici - Tennisman français. 10. Grave infection.

ECHECS



Chronique No 408

Habile simplification

Quelle est l'élégante simplification trouvée par les Noirs au trait leur assurant un gain matériel décisif? Simple et efficace. (Sax-Tal, Bruxelles 1988).

Solution de la chronique No 407

1. Txh7+!! 1-0. La fin est superbe: 1... Rxh7 2. Fxg6+! Rh8 (2... Rxf6 3. Df7 mat) 3. Fg7+!! Cxg7 (3... Rxf7 4. Df7 Rh8 5. Dh7 mat) 4. Dh4+ suivi du mat.

Bâtir solide

Hugli Stores, volets S.A.



2042 Valangin
Stores roulants - Stores lamelles - Stores toile
Volets bois + aluminium
☎ 038/57 26 66 - Fax 038/57 25 10
28-18361

WEGMULLER Blondin

Moulins 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 35 54
Natel 077/37 42 53

Maçonnerie Carrelage
Murs en Alba et travaux divers
Plafonds suspendus
Forage de trous de ventilation

PERAZZOLO

INSTALLATION ET REPARATION DE STORES
2300 La Chaux-de-Fonds 039/23 36 70

- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques



B. Cuche

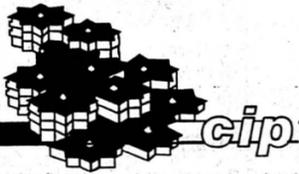
Entreprise de maçonnerie en tout genre
Montagne 20, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 14 75

r. niederhauser

Fondé en 1969
Paix 127, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/26 15 81

Ferblanterie, couverture, maçonnerie, carrelage, peinture.
Spécialisé en transformations de logements et villas

ENSEIGNEMENT



**Demandeurs d'emploi,
augmentez vos chances
de retrouver du travail
en vous perfectionnant!**

Dès janvier 1996, le CIP vous propose à nouveau une palette de cours dans les domaines suivants:

- **Langues:** Allemand et suisse allemand.
- **Informatique:** Informatique et bureautique (modules 1 et 2).
- **Autres:** Sophrologie - Cours de postulation
Mieux écrire en français (Atelier de formation continue)
Mieux savoir calculer (Atelier de formation continue)

Si vous êtes intéressé(e) à participer à l'une ou l'autre de ces actions de formation, vous devez assister à la

SÉANCE du LUNDI 18 décembre 1995 à 9 h 30

qui se tiendra au Centre interrégional de perfectionnement (CIP),
Les Lovières 13, 2720 Tramelan.

Tous les renseignements utiles vous seront fournis et
les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** lors de cette séance!

AVIS OFFICIEL



Office des poursuites
de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'UN IMMEUBLE LOCATIF

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 15 décembre 1995**
à **15 heures**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert
10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e étage.

Débitrice SI Charrière D SA, à Chiasso, par M. Ravessoud
Sandry, ch. du Closalet 6 à Lausanne.

Cadastre de La Chaux-de-Fonds
Article 9975 - SUR LA CHARRIÈRE (Route de Biaufond
18), bâtiments, places-jardins de 1355 m².
Estimations: cadastrales (1995) Fr. 2 375 000.-
de l'expert (1995) Fr. 2 620 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire en 1er et 2e
rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du
rapport de l'expert: 27.11.1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil
(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et
pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du com-
merce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fé-
dérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement
seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous
préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-
Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64
La Chaux-de-Fonds, le 8 novembre 1995.

OFFICE DES POURSUITES:
Le préposé, J.-P. Gailloud

132-776340



OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente d'un immeuble locatif

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 26 janvier 1996**
à **10 h 30**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à
La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Débiteurs: Mme et M. Yvette et Pierre Benoît,
Tête-de-Ran 19 à La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Article 5771 - Rue Numa-Droz (rue Numa-Droz 4-4a),
bâtiments, places-jardins, trottoir de 635 m².
Estimations: cadastrale (1995): Fr. 971 000.-
de l'expert (1995) Fr. 1 350 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire en premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du
rapport de l'expert: 5 janvier 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil
(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et
pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du
commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi
fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement
seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous
préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-
Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.
La Chaux-de-Fonds, le 13 décembre 1995.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: J.-P. Gailloud

132-777127

VACANCES - VOYAGES

Hôtel Le Relais-Alpin Col-des-Mosses 1450 m

chambres entièrement rénovées, 50 km de
pistes de ski, en demi-pension, dès Fr. 80.-.
Rabais 50% enfant jusqu'à 16 ans.

Forfait 6 jours de ski, 7 nuits en demi-pension
adulte Fr. 664.-; enfants jusqu'à 16 ans,
Fr. 359.-.

Famille Bonelli, tél. 025 55 16 31;
fax 025 55 20 13.

720-207118/4x4

TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES



Office des faillites
de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'UN IMMEUBLE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 15 décembre**
1995 à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-
Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e
étage.

Faillie: Immeuble Parc 77 SA, Fbg de l'Hôpital 19 à
Neuchâtel.
Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 13194/B: RUE DU PARC (Rue du Parc 77)
à La Chaux-de-Fonds: appartement: s.sol, 3 pièces de
81 m².

Estimations: cadastrale (1986) Fr. 23 600.-
de l'expert (1995) Fr. 75 000.-

Désignation de l'article de base:
Article 1863: RUE DU PARC à La Chaux-de-Fonds:
bâtiments, places-jardins de 722 m².
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et
du rapport de l'expert: **20 novembre 1995**.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état
civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passe-
port et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre
du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions
de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE).

Des garanties de paiement seront exigées avant le pro-
noncé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-
de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10,
☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 20 novembre 1995.

OFFICE DES FAILLITES:
Le préposé, J.-P. Gailloud

132-776336

Cours du soir à Neuchâtel

UNE FORMATION POUR REUSSIR

Le marché de l'emploi privilégie la polyvalence,
formez-vous pour une profession d'avenir.

Développer ses capacités personnelles
Comprendre les mécanismes de l'entreprise
Acquérir les outils de gestion indispensables

ASSISTANT(E) DE DIRECTION

A travers ce cycle de formation "multibranche" de 13 sé-
minaires: marketing, vente, relations publiques, publicité,
créativité, management, économie, gestion du temps, res-
sources humaines, organisation, etc.

Vous apprendrez à évoluer dans une fonction de cadre
par l'acquisition de méthodes et techniques de travail.

Egalement à Lausanne, Genève et Sion.

CEFCO
Centre Formations Commerciales
Bureau central:
Av. Cécil 2, CP 74,
1000 Lausanne 9

Demandez notre
documentation détaillée,
en téléphonant au

021/311 77 78



Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Chris composa à nouveau le nu-
méro du commissariat de police de
Darién et demanda à parler à l'ins-
pecteur principal. Moore n'avait pas
encore entendu parler de la jeune
femme trouvée morte à New York.
- J'appelle le FBI, dit-il. Si cette

lettre provient du meurtrier, c'est une
preuve matérielle. Je dois vous aver-
tir, le FBI voudra probablement
vous interroger vous et votre mère
sur la mort de Nan. Je suis navré. Je
sais que ce sera terrible pour elle.

Devant l'entrée du Beefsteak Char-
lie's, Madison Square Garden, Vince
passa son bras autour des épaules de
son fils.

- Je parie que tu as grandi depuis
la semaine dernière.

Hank et lui étaient exactement de
la même taille.

- Un de ces jours, tu me mangeras
ton assiette complète sur la tête.

- Qu'est-ce que tu entends exacte-
ment par assiette complète?

Le visage mince de Hank avec son
nez parsemé de taches de rousseur
ressemblait comme deux gouttes
d'eau à celui que Vince regardait

dans la glace trente ans auparavant.
Seul le gris-bleu des yeux provenait
des gènes maternels.

Le serveur les accueillit. Une fois à
table, Vince expliqua:

- Une assiette complète était le
plat spécial du soir dans un restau-
rant bon marché. Pour soixante-dix-
neuf cents, tu avais droit à un mor-
ceau de viande, deux légumes, une
pomme de terre. L'assiette était com-
partimentée pour empêcher le tout
de se mélanger. Ton grand-père ap-
préciait ces plats économiques.

Ils commandèrent des hamburgers
avec l'accompagnement de rigueur,
frites et salade. Vince prit une bière,
Hank un Coca. Vince s'efforça de ne
pas penser à Darcy Scott et à Nona
Roberts se rendant à la morgue pour
identifier la victime du meurtre. Une
épreuve atroce pour toutes les deux.

Hank lui raconta les derniers ex-

ploits de son équipe d'athlétisme.

- On court à Randall's Island sa-
medi prochain. Tu crois que tu pour-
ras venir?

- Sûrement, à moins...

- Oh, bien sûr!

Contrairement à sa mère, Hank
comprendait les obligations du métier
de Vince.

- Tu travailles sur quelque chose
de nouveau?

Vince lui dit leurs craintes qu'un
meurtrier récidiviste soit en liberté; il
lui parla du rendez-vous avec Nona
Roberts, ajouta qu'Erin Kelley était
probablement la jeune femme trou-
vée morte sur le quai.

Hank écouta attentivement.

- Tu crois qu'on va te confier l'af-
faire, Papa?

- Pas nécessairement.

Elles pullulent dans les bacs

Compilations à gogo

Capter l'essence d'un artiste pour peu de sous pour le consommateur; liquider les fonds de tiroir en présentant des nouvelles chansons pour les maisons de disques: la compilation, très en vogue depuis deux ou trois ans, est devenue aujourd'hui un atout commercial redoutable. Voici une sélection d'une vingtaine de «best of» à commander au gros barbu en rouge ou à glisser sous le sapin.

Par
Steve AXENTIOS



Bonnie Tyler

Une des grandes voix rauques du rock.

Commençons par le plus déjanté, Alice Cooper. Qui hante les scènes et les âmes depuis belle lurette. Sur «Classicks», des vieux tubes «live» («No more Mr. Nice guy», «Only women bleed»), jamais pressés sur CD, cotoient le meilleur de ses quatre derniers albums. Quoique moins macabres qu'à la grande époque des messes hard-rock, les titres de ce recueil ne manqueront pas de provoquer quelques cauchemars. Aarrghh! Eux-aussi traînent leur santiags depuis un bout de temps dans le business. Or, en 15 ans de carrière, les Anglais de Def Leppard n'avaient jamais passé à la moulinette du compilateur. C'est désormais chose faite. «Vault» vient avec un CD «live» de 9 titres. Du hard-rock FM de la meilleure veine (à l'instar de «Let's get rocked» ou «Two steps behind») et surtout un batteur formidable, parce

fois fredonnés sans le savoir. Ce «Nest» (nid dans la langue de Shakespeare), qui regroupe 18 anciennes chansons et deux nouvelles, est tout ce qu'il y a de plus douillet. A recommander. Il est récemment retourné dans son nid, avec les autres Eagles, Don Henley. Mais «Actual Miles» met en lumière sa carrière solo. Henley n'est pas aussi bon sur ses trois albums qu'avec ses compères, certes, mais il a tout de même de bonnes chansons à son actif («Dirty Laundry», «The boys of Summer» ou «New York minute»). Et ses deux nouvelles perles prouvent que le quinquagénaire, depuis le nouvel envol des Eagles, n'a pas du plomb dans l'aile.

POP-ROCK

Depuis son entrée fracassante avec «The look», à la fin des années 80, Roxette plane sur les charts. Marie Fredriksson et Per Gessle collectionnent les disques d'or et de platine et totalisent aujourd'hui 36 millions d'albums et 15 millions de singles. Excusez du peu. Le seul groupe scandinave, avec Abba, à pouvoir réunir 14 tubes sur une même galette, «Don't bore us get to the chorus!». Et il n'y a pas besoin d'avoir pris des cours d'astrologie pour prédire qu'au moins deux des quatre nouveaux singles («You don't understand me» et «I don't want to get hurt») deviendront des hits sous peu.

Entre rock et pop aussi, mais avec une once de jazz et de soul, Robert Palmer. Son «The very best of», qui comporte des bijoux comme «Looking for clues», «Every Kinda people» ou «Addicted to love», mérite une place de choix dans les rayons. Autre dandy toujours bien sapé, Bryan Ferry. «More than this» passe en revue sa période Roxy Music, ainsi que sa carrière solo, nettement plus abordable et... musicale pour le grand public («Kiss and tell», «Slave to love», «Avalon»).

FEMMES CALINES

Les femmes n'ont pas été laissées pour compte, en cette pé-



Madonna

Ses slows manquent cruellement d'émotion.

riode de compilations. Lio sort un «Peste of», pour ceux qui aiment la chanson bubble-gum et un peu naïve. Moins inutile, mais sans relief, malgré trois nouveaux titres de bonne facture, tous les slows de Ma-

onna, réunis sur «Something to remember». Si La Ciccone a laissé des traces indélébiles avec ses tubes plus rythmés, ses slows, en revanche, ne résisteront pas à l'usure du temps. Hormis peut-être «Take a bow», «Love don't live here anymore» et surtout «Live to tell». Car ils manquent de l'ingrédient essentiel d'une ballade: l'émotion. Vous voulez des ballades émouvantes? Alors allez du côté de Bonnie Tyler, qui a elle-aussi réuni sa plus belle série de frotte-frotte («Total Eclipse of the heart», «Lost in France», mais aussi des reprises telles que «You are so beautiful») sur «Best ballads». Quelle différence! Et surtout, quelle voix!

L'amour, toujours, chanté par Elton John. Ça, c'est du slow. Ce «Love songs» de 17 titres représente LE cadeau idéal pour Noël. De la ménagère de moins de 50 ans à l'ado boutonneux en pleine rébellion, il plaira à coup sûr à toutes les générations. Amour encore et titre identique («Love Songs»), mais sans blabla: David Sanborn. Douze titres jazz-funk, joués par un des plus grands saxophonistes contemporains. Le saxo, c'est sexy. Et irrésistible.

IVRE DE SOUL

Chapitre slows, suite. Mais tendance soul. Michael Bolton est sans conteste le meilleur chanteur de soul blanc. Son «Greatest hits 1985-1995» incite en effet à tomber immédiatement dans les bras de sa partenaire. Il décline des hits connus des sixties («Georgia on my mind», «When a man loves a woman»), cinq nouvelles chansons, et aussi, pour ceux qui commencent à s'endormir avec cette série tendre et sentimentale, des compositions au tempo plus élevé. Sublime. Autre crooner soul, Luther Vandross. Son «Greatest hits 1981-1995» n'arrive toutefois pas à la cheville du magnifique album de reprises («Songs»), sorti l'an dernier. Après les élèves, le maître: Ray Charles. Ce «Best of» a beau comporter quelques-uns de ses tubes («Hit the road, Jack», «What'd I say») et ses fameuses reprises («Unchain my heart», «Yesterday», «Georgia on my mind»), la pauvreté de l'enregistrement et surtout de la pochette gâchent quelque peu l'immense plaisir qu'on éprouve à l'écoute du Genius of Soul.

LET'S DANCE

Pochette déplorable, bis. Celle de C&C Music Factory frise le ridicule. Surtout quand on sait que «Ultimate» représente le dernier témoignage musical de David Cole, happé par la grande faucheuse il y a quelques mois. Heureusement, le consommateur en a pour son argent au niveau du contenu: Cole et Clivillés figuraient parmi les producteurs et les remixers (étonnant remix techno de U2) les plus créatifs des USA. Entre disco,

pop et jazz, George Benson. On ne sait plus où le classer, tant il mélange les genres avec bonheur. En attendant le nouvel album, produit par Bluey, le leader d'Incognito, il serait criminel de manquer «The best of», censé récapituler 19 ans de carrière et onze albums chez Warner, mais qui va de «Breezin'» en 76 à «Kisses in the moonlight», en 86. Quatorze titres, c'est toutefois trop maigre pour un artiste du calibre de Big Benson. Pourquoi donc ne pas avoir compilé son œuvre sur deux CD?

C'est en tout cas ce qu'a fait UB 40. Le premier volume a vu le jour il y a quelques années. Le second volet («Volume Two»), qui réunit les hits depuis 1988 («Breakfast in bed», «Kingston Town», «Here I am»), ainsi que deux nouveaux titres, s'arra-

Marley excepté, à populariser le reggae.

LES FRANÇAIS PAS EN GREVE

Et les Français?, nous demanderez-vous. Heureusement, les compilateurs francophones ne sont pas en grève. Pour les amateurs de la langue de Molière, signalons le «Flash-back» de Francis Lalanne. Une compilation des plus belles chansons d'amour qui rappelle que le troubadour à la queue de cheval n'a pas d'égal pour décliner sa flamme aux femmes. Tout aussi délicieux et séduisant, «L'essentiellement vôtre» de Sacha Distel, qui regroupe 18 titres de 59 à 95. Et last but not least, «L'essentiel» en deux CD du regretté Daniel Balavoine. Ne vous précipitez toutefois pas



UB40

Les Anglais sont des bons ambassadeurs du reggae.

chera sans doute à nouveau à quelques millions d'exemplaires. Même s'ils ne supportent jamais la comparaison avec les Wailers, par exemple, les huit musiciens de Birmingham ont contribué mieux que quiconque,

chez votre disquaire dans l'espoir de dénicher une nouvelle chanson d'outre-tombe. Il est vrai que ces temps, avec Queen et les Beatles, on pourrait croire que les miracles ont lieu sur chaque album...



C&C Music Factory
Ultime témoignage.



NEWS

Dans son autobiographie «Wouldn't it be nice», l'ex-Beach Boy Brian Wilson donne des portraits peu flatteurs - c'est un euphémisme - de sa mère Audree et de son frère Carl. A tel point que ceux-ci envisagent de le poursuivre en justice. Chez les Wilson, le linge sale ne se lave manifestement pas en famille.

A la fin de l'année, on décerne généralement les palmes. Celle de la trouvaille la plus originale revient sans aucune contestation à Pink Floyd. Pour la diode lumineuse sur le coffret du «live» «P.U.L.S.E.». A chaque fois que quelqu'un passe devant notre collection de CD's, la question est inévitable: «C'est quoi, ça? Une alarme?». Pour se faire remarquer, les flamants roses ont trouvé un filon génial. Joli coup de pub!

Et puisque l'heure est aux récompenses, la palme de l'entrée la plus catastrophique dans le monde du show-biz est à attribuer à Tonya Harding, l'ex-patineuse et accessoirement grande copine de Nancy Kerrigan. Elle a été copieusement huée tout au long des quinze minutes de concert de son band The Golden Babies, à Portland (USA), cet automne. Il faudra peut-être qu'elle engage des vigiles munis de barres de fer pour discipliner le public...

Courtney Love, la veuve de Kurt Cobain, a été condamnée à une année de prison avec sursis, pour avoir agressé Kathleen Hanna, du groupe Bikini Kill, lors de la tournée Lollapalooza. Madame Love - son nom lui va comme un gant, non? - s'est engagée devant la cour à suivre des cours de «anger-management», c'est-à-dire des cours permettant de contrôler sa colère. Son futur professeur ferait mieux de se parer d'une armure, on ne sait jamais...

Roxette

Per Gessle et Marie Fredriksson planent sur les hit-parades depuis quelques années.

que... manchot: Rick Allen.

Pas manchots, mais loin d'avoir marqué leur époque, les yankees de Tesla («The best of Tesla»). Quinze titres issus de cinq albums - dont le fantastique «Five Man Acoustical Jam», unplugged bien avant que MTV n'exploite le créneau - pour résumer dix ans d'une carrière somme toute honnête.

SOFT-ROCK

Les Nits eux aussi ont fait leur bonhomme de chemin depuis 1981, année de départ de cette compilation. Avec davantage de bonheur artistique («Nescio», «J.O.S. Days», «In the dutch mountains») que commercial. Si vous ne connaissez aucun titre des nombreux tubes des Néerlandais, il y a fort à parier que vous les avez déjà au moins une

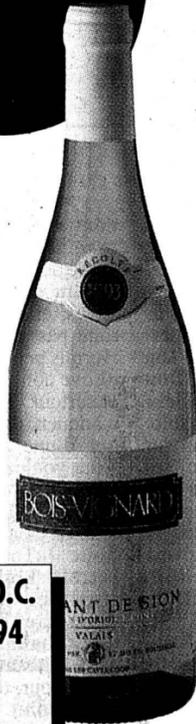
Des prix a

GOOP



Zinfandel de Californie
Napa Valley "Round Hill" M.O. 1993 75cl *

8.80
~~10.80~~



Fendant de Sion A.O.C.
"Bois-Vignard" 1994

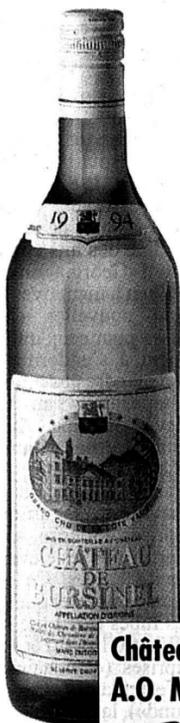
75cl *
6.50
~~8.50~~

Médaille d'or
Expovina '95



Brunello di Montalcino
D.O.C.G. "Val di Suga"
M.O. 1988/1990 75cl

15.50
~~19.50~~



Château de Bursinel
A.O. M.O. 1994 75cl *

8.90
~~10.90~~



Mercurey A.C.
"Les Marnes" 1994
75cl *

9.50
~~11.50~~

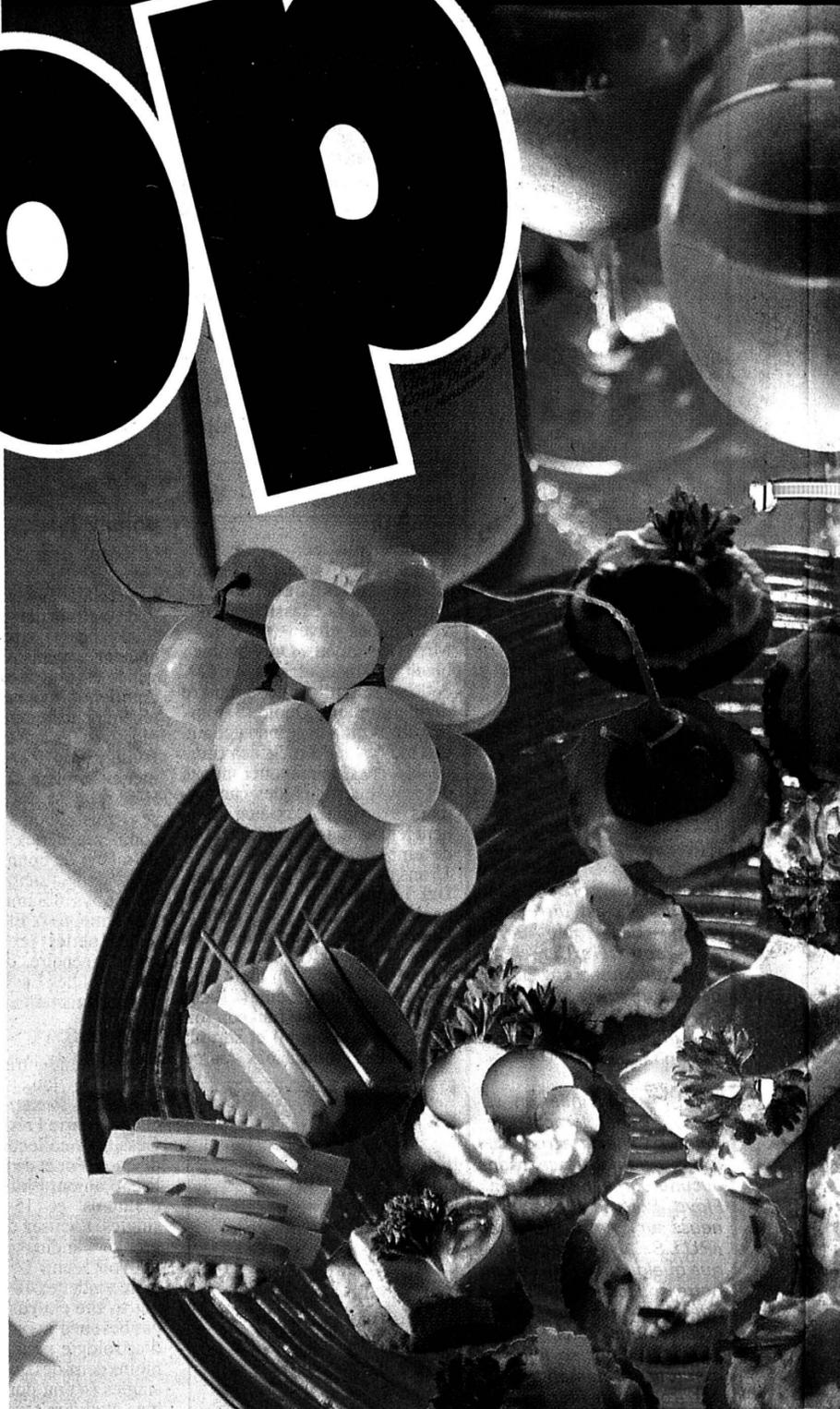
Chianti Classico
D.O.C.G. "San Leonino"
M.O. 1993 75cl *

9.50
~~11.50~~



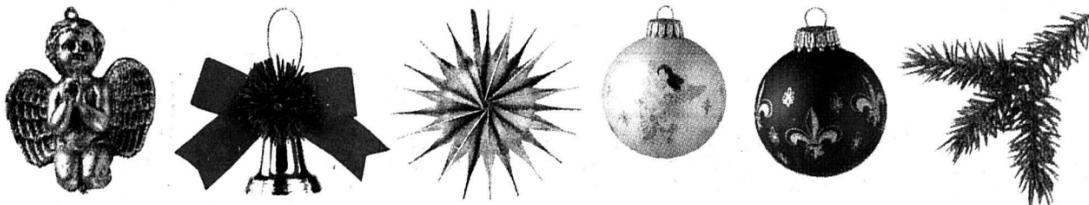
Dôle de Salquenén
A.O.C. "Les Dailles"
1994 75cl

9.80
~~13.50~~



* Ne se trouve pas dans les petits

lléchants.



Cantadou au raifort, aux fines herbes ou au Curry*
la barquette de 125g

2.70
~~3.40~~

Caprice des Dieux
la boîte de 200g

3.95
~~4.95~~



Cabernet/Shiraz
australien "Geber's"
M.O. 1993/1994 75 cl

8.70
~~10.90~~



"Racletto",
fromage à raclette
suisse en tranches,
portion d'env. 250g,
préemballé, les 100g

1.89
~~2.34~~

bloc d'env. 800g,
préemballé, le kg

14.90
~~21.30~~



Philadelphia
la barquette de 200g

3.80
~~4.60~~



Rimuss Party
ou Rimuss Rosé 70 cl

3.35
~~3.85~~



Chèque-cadeau

Vous cherchez une idée cadeau? Pensez au chèque-cadeau Coop. Vous le trouverez dans tous les points de vente Coop.



Rioja Gran Reserva D.O.
"Marqués del Romeral"
M.O. 1986 75cl *

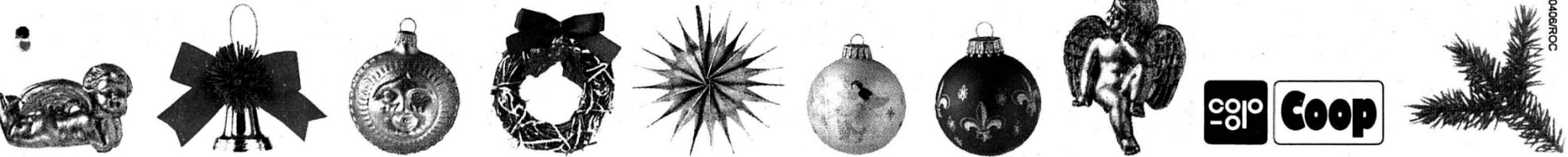
10.50
~~14.90~~



Baer "chemin creux"
2 x 150g

5.40
~~6.80~~

tits points de vente Coop.



Coop

03-320496RCC

Empruntez avec nous le chemin vers un avenir sûr.



Plus vite vous serez prévoyants et plus longtemps vous profiterez d'une vie sans souci. Nous assumons une partie des frais lorsque vous contribuez activement au maintien de votre santé. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

25-44803/ROC

OFFRES D'EMPLOI



Nous aimerions bien faire votre connaissance

Les contacts humains vous passionnent, vous aimez prendre des initiatives et atteindre des objectifs ambitieux, alors vous êtes la personne dynamique que nous cherchons. Le poste de

conseiller ou conseillère à la clientèle

vous permettra de rester à la pointe des progrès techniques dans le monde des télécommunications et de l'électronique en constante évolution. Votre sens du contact vous permettra de détecter les besoins de notre clientèle et votre compréhension technique permettra de trouver la meilleure solution.

Nous offrons un travail indépendant, varié et passionnant en qualité de **responsable du conseil et de la vente de nos produits et services en Suisse romande, pour le compte de notre Service Center Repair (SCR)**. Cette unité d'organisation dynamique, dont la gestion opérationnelle est située à Thoun, est active dans le domaine de la réparation, de l'entretien et du développement de produits électroniques et électromécaniques.

Si vous remplissez les conditions suivantes:

- CFC technique ou d'employé(e) de commerce avec d'excellentes connaissances de l'autre domaine
- langue maternelle française
- maîtrise de l'allemand
- passion pour les contacts directs et la vente

Alors n'hésitez pas!

Pour de plus amples informations, appelez M. Erino Lehmann au numéro de tél. 038/20 17 10 qui vous répondra volontiers ou envoyez votre dossier de postulation à l'adresse suivante:

TELECOM PTT, direction Neuchâtel
Division personnel et organisation
Place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel

TELECOM PTT
Le bon contact

5-257196

VOUMARD

Notre entreprise est à la pointe de la technologie des machines à rectifier. Nos produits, machines à commandes numériques et équipements fortement automatisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque client, sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont entièrement conçus et fabriqués dans nos usines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre usine d'Hauterive:

un mécanicien-monteur pour notre service après-vente

Profil souhaité:

- formation dans le montage, l'installation (la mise en service) et le dépannage de machines CNC
- bonnes connaissances du français, de l'anglais (parlé) et si possible de l'allemand
- grande disponibilité
- connaissances de la rectification seraient un avantage

Activités:

Après une période de formation à l'interne de six à douze mois, les tâches suivantes lui seront confiées:

- montage de nos machines sur le site d'Hauterive
- mise en service et service après-vente à l'étranger (50 à 60 %)

Nous vous remercions d'adresser votre candidature écrite, accompagnée des documents usuels à:

VOUMARD MACHINES CO S.A.
rue Jardinière 158
2304 LA CHAUX-DE-FONDS

à l'attention de M. Guillet, chef du personnel.

132-780212



La titulaire ayant fait valoir ses droits à la retraite, la Bibliothèque de la Ville met au concours pour le 1er avril 1996 le poste de

conservateur/trice des fonds spéciaux

responsable du Service de recherche et information

Tâches:

- gestion du Service de recherche et information: salle de lecture, acquisitions, prêts interbibliothèques, renseignements au public, etc.;
- gestion des divers fonds spéciaux: archivage, classement et conservation selon les techniques actuelles;
- mise en valeur de ces fonds: expositions, manifestations culturelles, publications, catalogues;
- collaboration active avec les chercheurs travaillant dans les fonds: recherches, bibliographies, etc.;
- collaboration avec d'autres bibliothèques et institutions, suisses et étrangères, afin d'instaurer des échanges et susciter des travaux de type universitaire.

Profil souhaité:

- excellente culture générale;
- diplôme universitaire ou jugé équivalent;
- connaissance en sciences de l'information et/ou diplôme de bibliothécaire;
- aptitude à la gestion et à l'animation d'un service;
- intérêt pour la littérature et connaissance de l'histoire régionale;
- expérience des techniques modernes de l'information;
- intérêt pour les problèmes de conservation;
- bons contacts humains.

Conditions:

- emploi à 80 % ou à convenir;
- salaire selon l'échelle des traitements;
- entrée en fonction, le 1er avril 1996 ou à convenir.

Des renseignements peuvent être pris auprès de M. Jacques-André Humair, directeur des Bibliothèques de la Ville, Progrès 33, 2305 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/276 831.

Les candidatures manuscrites comprenant un curriculum vitae doivent lui être adressées jusqu'au

21 décembre 1995.

132-780230

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Suisse romande

7.00 Euronews 7.55 En direct: Election du Conseil fédéral et du nouveau Président de la Confédération 12.45 TJ-midi 13.05 Mademoiselle 13.35 Au nord du 60me parallèle Le choix 14.20 Ciné du mercredi: David Copperfield. Inspiré du roman de Charles Dickens. 16.00 Fame 16.45 Les Babibouchettes et le Kangourou 16.55 Les animaux du bois de quat'sous 17.25 Sydney Police 18.25 Top models 18.50 TJ-titres Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.10 Mister Bean. Banco Jass 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.10 Réparer la vie: TéléScope

Des pièces de rechange pour l'être humain

Emission de Jean-Marc Schorderet et Roland Goerg

Les technologies de réparation du corps humain, qu'il s'agisse de l'expérimental ou de méthodes largement appliquées, comme les prothèses osseuses (hanches, genoux, etc.) font des progrès spectaculaires. Les chercheurs marquent maintenant des points dans des domaines qui, il y a quelques années à peine, relevaient de la fiction.

21.05 L'ombre du doute

Film français d'Aline Isserman (1993) Avec Mireille Perrier, Alain Bashung

22.45 TJ-titres

22.50 Mémoire vivante

Désunion soviétique

23.50 TJ-nuit

0.00 Cinébrief:

Emilie Muller Film français d'Yvon Marciano (1993) Avec Verónica Varga, Olivier Ramon

0.20 Vive le cinéma!

0.45 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Boulevard du Théâtre: Darling Chérie. Comédie de Marc Camoletti. Avec Marc Philippot, Juliette Degenne, etc. 21.45 Météo régionale/TJ soir/Genève Région (R). 22.25 Best of Documentaires. 23.25 Santé. 23.50 Motorshow (R). 0.20 Euronews.

Allemagne 1

14.03 Schimpf. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Wer Kollegen hat, braucht keine Feinde. Fernsehfilm. 21.44 Tagesthemen-Telegramm. 21.45 Ger Ruge unterwegs. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Die Serpentinanzlerin. 0.25 Nachtmagazin.

RADIOS

La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les codesurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Passions 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Spirou 9.30 Club Dorothée 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 MacGyver 15.30 Club Dorothée 17.20 La croisière foll'amour 17.55 Les années fac 18.25 Le miracle de l'amour 19.00 Alerte à Malibu.

20.00 Journal / Image de demain / La minute hippique 20.45 Météo

20.50 Pour la vie

Divertissement présenté par Fabrice et Valérie Pascale

Le fil conducteur de cette émission est l'amour, la vie à deux. Deux couples de fiancés, dont le mariage doit avoir lieu bientôt, sont en compétition. Ils vont devoir passer les épreuves de la vie conjugale. Ils parleront d'eux-mêmes, revivront des moments forts de leur existence, se trouveront confrontés à des situations qui mettront leur attachement à l'épreuve. Dans le jury: Sophie Darel et son mari, Michèle Torr et son époux.

22.55 52 sur la une

Magazine Saïgon: le nouveau marché de l'innocence

23.55 Ushuaïa

Magazine de l'extrême

0.55 TF1 nuit / Météo

1.10 Histoires naturelles

2.00 La pirogue

2.50 Histoires naturelles

3.20 Histoire des inventions

4.10 Histoires naturelles

4.35 Côté cœur

4.55 Musique

5.05 Histoires naturelles

R.T.L.

10.55 L'héritage des Guldenburg. 11.40 Arnold et Willy (R). 12.00 Les benjamins de l'espace. 13.00 Chez Boogie's. 13.25 Les jeunes pionniers: Les bons voisins. Téléfilm américain de Michael O'Herlihy (1976). 15.00 La vie de famille (R). 15.20 Les justiciers (R). 16.05 Paradise beach. 16.30 Arnold et Willy. 17.05 Un tandem de choc. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Le complot du renard. Téléfilm français de Charles Jarrot (1991). 23.30 Leader. 23.35 Ciné-Express. 23.45 Eurofilms. 0.30 Météo (R).

ZDF Allemagne 2

12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnelldenker. 14.15 Madita. 14.40 Astrid Lindgren erzählt: Goldi. 15.05 logo. Nachrichten von A.Zebra. 15.15 Ich bin ich. Geschichten aus dem Alltag für junge Leute. 15.40 Ratgeber Rente. 15.45 heute. 15.50 Holidate. Urlaubsshow mit Kai Böcking. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Hotel Paradis. 18.45 Lot-to am Mittwoch - Ziehung A und B. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Mein Gott, Willi! 21.00 Doppelpunkt-Reportage. 21.45 heute-Journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht.

France 2

6.05 Des jours et des vies 6.30 Les films Lumière 6.35 Télématin 8.35 Histoires fantastiques 9.25 Mercredi mat' 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Téléfilm. Le garçon qui ne dormait pas 15.20 Couleur Maureen 15.25 Mission casse-cou 16.15 Couleur Maureen 16.20 Seconde B 16.50 Couleur Maureen 17.15 Quoi de neuf docteur? 17.40 Cooper et nous 18.10 Le prince de Bel Air 18.40 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.50 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo 20.45 Tirage du Loto

20.50 Le dernier voyage

Téléfilm de Bruno Gantillon Avec Annie Girardot, Tara Romer

Après la mort brutale de son mari, une femme de marinier décide d'abandonner la vie qu'elle a menée jusqu'ici. A bord de la péniche, en compagnie de son fils, elle effectue un dernier voyage au cours duquel elle remettra sa décision en question. Annie Girardot interprète avec beaucoup d'émotion ce «dernier voyage», tendre et nostalgique, qui permet de découvrir le milieu méconnu des marins.

22.35 Bas les masques

Tu ne te vengeras point

23.45 Les films Lumière

23.50 Journal

0.00 Météo

0.05 Le cercle de minuit

1.20 Histoires courtes

1.40 Studio Gabriel (R)

2.10 Emissions religieuses (R)

3.10 Que le meilleur gagne (R)

3.35 24 heures d'info

3.50 Pyramide (R)

4.15 Les Z'amours (R)

4.45 L'écume des nuits

5.00 Outremer

5.55 Dessin animé

TV 5 Europe

13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Cinéma: Bal poussière (R). Film ivorien d'Henri Duparc. 15.00 Découverte. 15.30 Des dames de cœur (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu TV5. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faust pas rêver. 21.00 Turbulences. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.40 Jours de paix. 23.40 Savoir plus. 0.30 Soir 3/Météo.

SWF Allemagne 3

12.45 TV-Tips 12.55 Treffpunkt 13.30 Landesschau Kultur 14.00 Unternehmensführung 14.30 Die Stadt als Lebensraum 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff - Veranstaltungsservice 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Die Montagsmaler 16.30 Sechs mal Sex und mehr 17.00 Englisch 17.30 Sesamstrasse 17.58 Torch - Die Fackel 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Was die Grossmutter noch wusste 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Länder - Menschen - Abenteuer 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Lokalmittend 22.45 Et Zetera 23.30 Länder - Menschen - Abenteuer 0.15 Schlussnachrichten

France 3

6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 7.57 En attendant Noël 8.05 Minikeums 11.45 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Brigade criminelle 14.10 Magnum 15.00 Questions au gouvernement 16.05 L'enfant qui venait d'Andromède 16.35 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter 20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

La parole à l'opposition

22.40 Météo

22.50 Soir 3

23.15 Un siècle d'écrivains

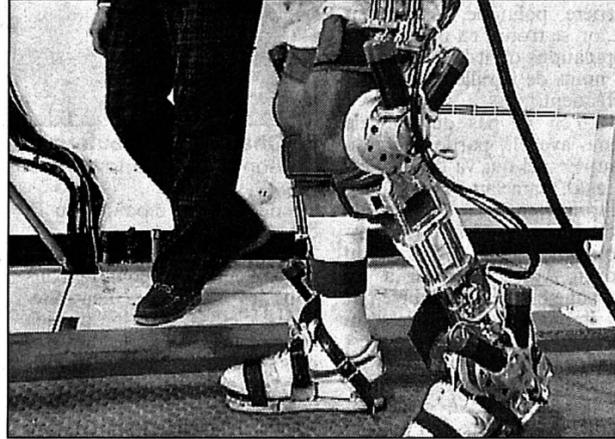
Paul Eluard

0.05 Les dossiers de l'histoire

Loin d'Hollywood (2/fin)

1.05 Dynastie

1.45 Musique graffiti



TÉLÉSCOPE - Un appareillage digne de «Robocop»: une étape dans la lutte contre la paralysie. TSR 20.10

Suisse alémanique

12.10 Paradise Beach. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 taf-taf. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Abenteuer am Mississippi. Amerik. Spielfilm (1960). 15.35 Marienhof. 16.25 rätselTAF. 16.45 Dead at 21 - Tödliche Träume (7/13). 17.10 SCHLIPS Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 18.50 Telesguard. Emission d'informazin. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 21.00 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 Paul Merton. Sketch-Show. 23.05 Inforhek: Familien in Europa. 23.35 Jenseits von Europa. 0.05 Nachtbulletin/Météo.

RAI Italie 1

12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 13.55 Cover. Cultura. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 14.40 Prove e provini a Scomettiamo che...? 15.45 Solletico. 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Biker Mice da Marte. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Foto di famiglia. Film di Philip Saville. 22.25 Donne ai bivio. Dossier. 23.00 Tg 1. 23.05...Lasciate un messaggio dopo il BIP. 0.00 Tg 1 - Notte.

La Cinquième

12.00 Déclics. 12.30 Atout savoir. 13.00 La fille du père Noël. 13.25 Le journal du temps. 13.30 L'esprit du sport. 14.30 A tous vents: D'Aboville, le film de l'exploit. 15.30 Qui vive: L'imagerie médicale. 15.45 Allo la terre: Le feu. 16.00 La preuve par cinq: La lumière. 16.30 Les yeux de la découverte: Les requins. 17.00 Celulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Affaires publiques: La Déclaration des droits de l'homme. 18.15 L'oeuf de Colomb. 18.30 Horizons sauvages: Le paradis sur terre. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 L'homme invisible. Série 19.30 Survival: La légende du lightning bird Documentaire.

20.20 Le dessous des cartes 20.30 Journal

20.40 Les mercredis de l'histoire: Lettres d'Amérique

Documentaire

21.40 Musica:

Bill T. Jones, été 95

22.30 Still/Here

23.30 Citizen Langlois

0.35 Langlois monumental

0.55 Devenir cinéaste

M 6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco. La fin 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. Une ravissante serveuse 12.25 La petite maison dans la prairie. Un bien si précieux 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show. 14.00 Moi Renart. Grenouillages à Paris 14.30 Gadget boy. Dans la course 15.00 Draculito. Little Drac fait du cinéma 15.30 Les Creepy Crawlers. 16.00 Mighty Max. Max ou Max 16.30 Hit machine 17.00 Fanzine 17.30 Les aventures de Tintin. Vol 714 pour Sydney (2) 18.00 Robocop. Les suspect 19.00 Flash 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap

20.35 Ecolo 6 Magazine

20.40 Cœur Caraïbes

Liaisons impossibles (2)

Avec Vanessa Demouy, Patrick Forster-Delmas, Paul Barge

Bien décidée à relancer les activités de Madinina, Linda prend contact avec des banquiers. Mais ceux-ci sont de connivence avec Willy et refusent de lui prêter les fonds nécessaires. Pendant ce temps, le séduisant Lucas poursuit sa mission d'agent secret sur l'île tandis que Victoire est victime d'une tentative d'enlèvement en pleine ville.

22.30 La revanche de l'au-delà

Téléfilm américain de Martin Donovan

Avec Christopher Reeve, Marg Helgenberger

0.15 Fantômes

0.45 Fanzine

1.15 Boulevard des clips

2.30 Fréquenstar

3.25 La tête de l'emploi

Magazine

3.50 Starnews

4.15 Jazz 6

5.10 Boulevard des clips

RTP Portugal

9.45 Noticias. 10.00 Praça da alegria. 11.30 Viagens na minha terra. 12.00 Malta gira. 13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passarelle. 14.30 Danças vivas. 15.00 Sentinelas do Atlântico. 15.30 A musica dos outros. 16.00 Portugal, passado e presente. 16.30 Sozinheiros em casa. 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTPi junior. 19.00 Sinais. 19.30 Made in Portugal. 20.00 Telegamal. 20.45 Futebol em directo. 23.00 Va para fora ca dentro. 23.10 Cronica do tempo. 0.15 Passarelle

Eurosport

10.30 Ski / Tam Tam Ski Show. 12.00 EuroSki: Magazine de tous les skis. 12.30 Saut à skis: Coupe du monde. 14.00 EuroFun. 14.30 Basketball: Slam. 15.00 Planche à voile / Funboard. 16.00 Aventure. 17.00 EuroFun. 17.30 Les jeux de l'extrême. 18.30 Ski nordique: Coupe du monde, Brusson. 15 km dames. 19.30 EurosportNews. 20.00 EuroFun. 20.30 Triathlon: Pro Tour 95. L'Ironman d'Hawaï. 22.00 Supercross. 23.00 Karting. 0.00 Les jeux de l'extrême.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants. 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express. 20.13 Sport pour tous. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Reportage. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Reportage. 22.30 Cuisine express. 22.42 Sport pour tous. 23.00 Reportage.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En direct du Victoria Hall, Genève: Orchestre de la Suisse Romande. 22.40 Lune de papier: Aventure au 5ème étage. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturo.

Suisse alémanique

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familiennat. 15.05 Songs. Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Singen im Advent. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Radio-Musik-Box. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 7.45 Téléphone du jour 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Redifusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info. 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Redifusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Jazz/Country.

J'ÉCOUTE 1008 FREQUENCE JURA

8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssee du rire. 10.30 Infolup redifusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas s'il... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radioactive. 19.30 Rappel des titres redifusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Fermes du Jura neuchâtelois et des Franches-Montagnes

Une histoire différente

Certes, les Franches-Montagnes sont situées à la même altitude que les Montagnes neuchâteloises et gratifiées du même climat et du même sous-sol. Ces régions possèdent cependant une identité culturelle bien distincte, et c'est sans doute pourquoi leurs fermes ne sont pas tout à fait identiques.

Par
Raoul COP

Il convient tout d'abord de rappeler que les Montagnes neuchâteloises et les Franches-Montagnes n'ont jamais été aux mains des mêmes souverains. Les paysans qui ont défriché ces régions et les ont mises en valeur n'avaient pas non plus la même origine. Enfin, dès le XVI^e siècle, la Réforme a séparé ces territoires plus sûrement que toute barrière politique. Autrement dit, on se trouve en présence de populations dont la confession, les noms de famille et le parler différaient.

Il n'en va pas du tout de même avec la partie nord du Haut-Erguël qui va de La Ferrière à Tramelan et se trouve comprise entre le vallon de Saint-Imier et les Franches-Montagnes. Dès la fin du Moyen Age, ce secteur a été pour une bonne part peuplé par des immigrants originaires du Locle et de La Sagne. Il n'est donc pas étonnant de découvrir de nombreuses analogies entre l'architecture rurale des alentours de La Chaux-de-Fonds et de La Chaux-d'Abel, par exemple.

TOITS À QUATRE PANS ET À CROUPE

La toiture à deux pans est la norme dans le Jura neuchâtelois. Les croupes y étaient pratiquement inconnues.

Par contre, les toitures à croupe et celles à quatre pans ne manquent pas dans l'ancien évêché de Bâle et notamment aux Franches-Montagnes. Elles coiffent des bâtiments fort anciens, qui remontent souvent au XVI^e siècle apparemment. Ils sont caractérisés par des murailles fort épaisses et peu élevées ainsi que par de très faibles pentes de toit (environ 20 degrés). Nombre d'entre eux ont

durant l'hiver 1531-1532 et au printemps 1532. C'est l'époque où le plateau du Valanvron, jusqu'alors pratiquement inhabité, s'ouvrait aux défricheurs avec la fixation - tardive - de la frontière entre l'évêché de Bâle et la seigneurie de Valangin.

GRENIERS EXTÉRIEURS

Chacun connaît les greniers de nos fermes, qui prennent l'as-

anciens registres de la Chambre d'assurance immobilière contre l'incendie mentionnent ces annexes. Celles-ci ne manquaient pas dans la commune de La Sagne et elles étaient semble-t-il plus rares ailleurs. Leur nombre a diminué sensiblement avec le temps et on n'en voit que fort peu actuellement.

Peut-être trouvait-on même à La Sagne au XVII^e ou au XVIII^e siècle de véritables gre-

Le grenier intérieur, aisément accessible et facile à surveiller, était apparemment le plus pratique de tous. Il permettait la concrétisation de l'idéal du bâtiment unique cher aux constructeurs du Haut-Jura.

Cependant, le local à grain occupe une place précieuse à la grange et il est vulnérable au feu: on perd la moisson lorsqu'un incendie ravage la maison.

L'adoption généralisée du grenier extérieur par les Franches-Montagnards s'explique notamment par l'absence de cheminée. La fumée qui se répandait partout à l'étage aurait sans doute gâté le grain stocké dans la grange.

CUISINES VOÛTÉES

La cuisine des Franches-Montagnes pouvait se trouver derrière la façade sud. Par contre, dans le Haut-Erguël comme dans les Montagnes neuchâteloises, on la plaçait presque toujours contre la façade est (lorsque le logement occupait la moitié est du rez-de-chaussée) ou contre la façade ouest (cas moins fréquent, lorsque le logement occupait la moitié ouest).

Nombre de cuisines des Franches-Montagnes se caractérisent en outre par une haute voûte en berceau couvrant toute la pièce ou l'essentiel de celle-ci. Elle fait office de fumoir. Il n'existe aucun conduit pour évacuer la fumée hors de la maison et celle-ci se répand dans la grange, où elle fume abondamment la charpente et les fourrages. Néfaste au tirage et au confort, ce système a pour avantage de parachever le séchage des céréales, souvent rentrées humides à cause du mauvais temps.

Les Montagnes neuchâteloises ignoraient ce type de dispositif. On y voit parfois un ou plusieurs tronçons de voûte, notamment entre la pyramide de la cheminée et la fenêtre de l'évier, mais il(s) ne couvre(nt) jamais le lieu où est établi le foyer.

DE LA BRÉVINE À LA CHAUX-DE-FONDS

Bien que les secteurs de La Brévine et de La Chaux-de-Fonds soient tributaires des mêmes conditions naturelles et qu'ils aient été peuplés tous deux par une majorité de ressortissants du Locle, leurs maisons n'en présentent pas moins quelques différences.

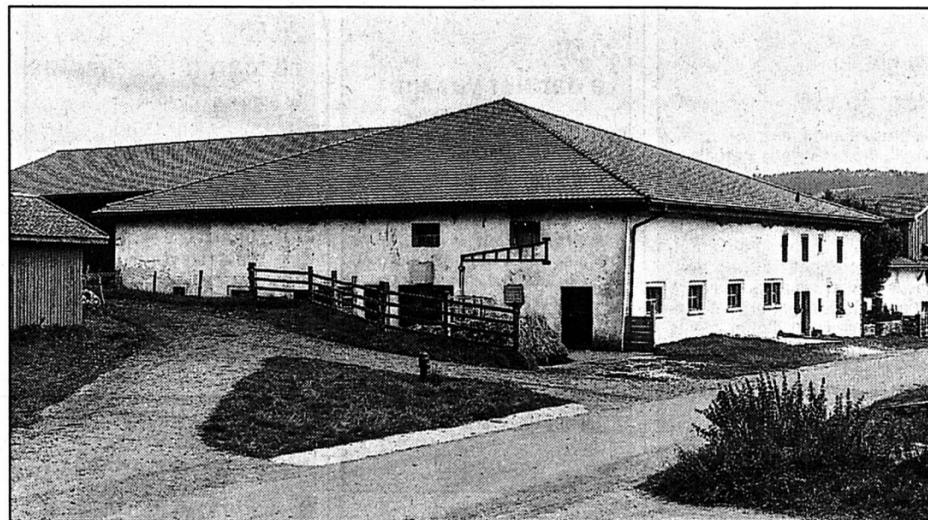
La taille et le nombre des ramées de planches diminuent sensiblement du sud-ouest au nord-est. A La Chaux-de-Fonds et plus au nord-est, la maçonnerie occupe une place plus importante que le bois dans les façades. A l'opposé, le bois domine généralement à La Brévine (et au Cerneux-Péquignot). On y voit un grand nombre de bâtiments dont seul le rez-de-chaussée est en pierre. Leurs vastes ramées constituées de plusieurs étages de planches confèrent aux façades un cachet tout à fait particulier.

Pour ce qui est des cheminées pyramidales de planches (les tués franc-comtois) et des cheminées à vaste hotte de pierre, les mêmes conclusions peuvent être tirées quant à la répartition dans le temps et dans l'espace: la domination de la pierre s'accroît avec le temps et lorsqu'on va du S-W au N-E.

Il est relativement difficile de distinguer ce qui relève du lieu et de l'époque. Prenons le cas du Cerneux-Péquignot, où se trouvent nombre de maisons aux grandes parois de bois, d'antan pour la plupart du XVIII^e ou du XIX^e siècle et parfois rehaussées après coup. En effet, ce secteur autrefois franc-comtois fut ravagé par les troupes suédoises en 1639, lors de la guerre de Trente Ans. La quasi-totalité des maisons furent détruites et la reconstruction ne s'opéra que tardivement.

Parmi les dates relevées au Cerneux-Péquignot, les trois plus anciennes sont 1672, 1694 et 1717. Elles sont gravées dans la pierre à l'intérieur. Par contre, dans les neuf autres communes des Montagnes, les dates antérieures à 1700 sont beaucoup plus nombreuses que celles comprises entre 1700 et 1800 et on les trouve essentiellement à l'extérieur.

En fait, lorsque l'on compare les maisons de La Chaux-de-Fonds, par exemple, à celles du Cerneux-Péquignot, on ne met pas seulement face à face deux régions mais aussi deux époques. Il faut en tenir compte avant de tirer des conclusions quant au «génie» propre de chacun de ces lieux. (rc)



La Chaux-des-Breuleux
Maison double au toit à quatre pans.

été détruits ou modifiés au fil des siècles.

Il n'existe qu'une authentique maison au toit à quatre pans dans les Montagnes neuchâteloises; c'est la «Maison carrée» appelée au XIX^e siècle «Les Angles rabattus» et située au Valanvron, sur le territoire de la commune de La Chaux-de-Fonds. D'aucuns l'ont confondue avec la maison construite pour le seigneur de Valangin René de Challant en 1528-1530.

Un examen dendrochronologique de la magnifique charpente de la Maison carrée effectuée par le Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel permet d'affirmer que le bois fut abattu

pect d'une chambrette faite de fortes planches et pourvue de casiers. Dans ces locaux bien aérés et fermés hermétiquement, le grain produit sur place et celui qu'on achetait se conservait à l'abri de l'humidité, des animaux et des voleurs.

Aux Montagnes neuchâteloises, le grenier se trouvait en principe dans la grange, où il s'adossait souvent à la belle façade ensoleillée. Dans quelques cas, on l'installait dans un petit bâtiment situé à peu de distance de la ferme, qui jouait aussi le rôle de *chartil* ou de remise. Les actes de vente, les contrats de location et les descriptions de bâtiments contenues dans les

niers extérieurs non inclus dans une remise. La sécheresse des textes ne permet pas de l'affirmer.

Les fermes des Franches-Montagnes, quant à elles, étaient bel et bien accompagnées d'une de ces constructions annexes, tout en bois, servant exclusivement de grenier.

La carte établie par Marcellin Babey montre que la région de La Chaux-d'Abel constitue en quelque sorte une zone de transition. On y trouve quelques véritables greniers séparés comme aux Franches-Montagnes, mais aussi des greniers établis dans des granges et dans des remises extérieures à la maison.

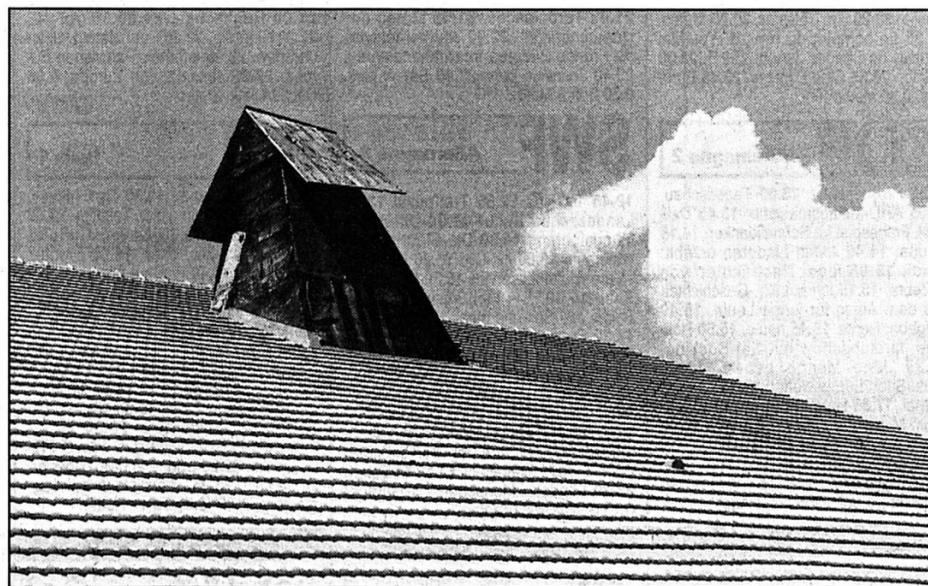
Un absent de marque, le «tué»

Le *tué*, pour reprendre l'appellation franc-comtoise, est une vaste cheminée en forme de tronc de pyramide à base grossièrement carrée, dont l'ampleur permet le fumage et l'entreposage des viandes. Le *tué* de maçonnerie, souvent plus vaste que celui en planches, coiffe toute la cuisine ou une bonne partie de celle-ci. Ses faces reposent sur les murailles ou sur de forts arcs, eux-mêmes soutenus par des piliers. A la jonction des murs et du tronc de pyramide, l'ouverture mesure de trois à quatre mètres.

Cette construction aussi spectaculaire que lourde agit à la manière de la voûte; elle exerce une forte pression sur les murs et doit par conséquent être contrebutée d'une manière ou d'une autre, ce qui explique la multiplication des voûtes et des arcs ainsi que la forte épaisseur des murailles dans les bâtiments concernés.

Aux Montagnes neuchâteloises, le *tué* est fort logiquement lié à la «zone de la pierre»; c'est dire qu'il n'apparaît guère que dans le nord-est, soit dans la région de La Chaux-de-Fonds. On le trouve aussi dans l'Erguël et il semble être fort rare dans les Franches-Montagnes.

Il faut toutefois se garder de toute affirmation péremptoire car le facteur temps vient ici encore brouiller les cartes. En effet, ces édifices monumentaux sont apparemment fort anciens (première moitié du XVII^e siècle



Souche de «tué» de bois, Le Cerneux-Péquignot
Les cheminées de planches manquent aux Franches-Montagnes.

en général et peut-être aussi XVI^e siècle). La plupart ont sans doute disparu au fil des siècles, victimes de problèmes de stabilité dus à leur poids puis de la rationalisation.

Le *tué* de pierre ne doit pas être confondu avec la cheminée à manteau plus étroit, de section rectangulaire, qui s'appuie sur un ou deux murs ainsi que sur un ou deux (trois) linteau(x) de bois ou de pierre posé(s) souvent sur un ou deux piliers(s).

TUÉS DE BOIS

Le *tué* de bois, appelé en pays neuchâtelois «cheminée de planches», affecte la même forme que le *tué* de pierre, mais il n'a pas besoin, vu son poids réduit, de robustes soutiens de maçonnerie. Il s'appuie aussi bien sur des murs que sur de fortes poutres horizontales placées au niveau du plafond. Sa base plus ou moins carrée mesure de deux à quatre mètres et il ne coiffe pas nécessairement la totalité de la

cuisine. Bien entendu, il fait également office de fumoir et d'entrepôt de viande.

Plusieurs dizaines de cheminées de planches subsistent dans les Montagnes neuchâteloises, où elles étaient autrefois extrêmement nombreuses. Par contre, elles doivent avoir été fort rares aux Franches-Montagnes. Dans ce district, il n'en reste qu'un exemplaire à Biaufond, au bord du Doubs (commune des Bois).

CHEMINÉES DITES «CLOCHES»

Les auteurs signalent l'existence aux Franches-Montagnes de hottes pyramidales ou tronconiques construites en maçonnerie (pierre calcaire ou tuf), qui ne couvrent que l'emplacement du foyer. Nettement plus petites que les *tués*, elles font office de fumoir. Ce dispositif, nommé *cloche*, ne débouche pas forcément sur le toit. Comme la voûte de cuisine présentée plus haut, il répond à la préoccupation de maintenir la fumée dans la maison. Cela me paraît être une particularité importante puisque les constructeurs du Haut-Erguël et ceux du pays de Neuchâtel établissaient toujours de véritables cheminées d'évacuation. R. C.

SOURCES

Babey Marcellin, *Vieilles pierres d'Erguël et des Franches-Montagnes*, Hôta spécial, ASPRUJ, 1988.

Lovis Gilbert, *Que deviennent les anciennes fermes du Jura?*, Société jurassienne d'Emulation, 1978.

Lovis Gilbert, *Le patrimoine rural jurassien, un trésor bientôt perdu à jamais?*, dans «Les intérêts du Jura», 1978, pp. 197-212.

Garneret Jean, Bourgin Pierre, Guillaume Bernard, *La maison du Montagnon*, Folklore comtois, 2^e édit., Besançon, 1981.

Cop Raoul, *La ferme des Montagnes neuchâteloises*, La Chaux-de-Fonds, 1995.

Communication de M. Marcel Berthold. Voir aussi la revue L'Hôta, 1995, pp. 43-55.